



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 mai 2020  
Français  
Original : anglais

### **Lettre datée du 29 avril 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil par le Président du Conseil de sécurité**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le texte des exposés du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ; de M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ; de M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf, Coordinatrice de projet de la Youth Without Borders Organization for Development (Yémen) ; et de M. Gatwal Augustine Gatkuoth, fondateur de la Youth-adult Empowerment Initiative (Soudan du Sud/Ouganda), ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants des membres du Conseil, à savoir la Belgique, la Chine, la République dominicaine, l'Estonie, la France, de l'Allemagne, l'Indonésie, le Niger, la Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, les États-Unis d'Amérique et le Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence convoquée le 27 avril 2020 sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales : les jeunes et la paix et la sécurité.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil concernant cette visioconférence, les délégations et entités suivantes ont présenté des déclarations écrites, dont le texte est également joint : Afghanistan, Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Djibouti, Équateur, El Salvador, Union européenne, Fidji, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Liechtenstein, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Monténégro, Népal, Norvège, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Slovénie, Suisse, Turquie, Émirats arabes unis, Ukraine et Uruguay.

Conformément à la procédure définie dans la lettre datée du 2 avril 2020, adressée aux Représentantes permanentes et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison de la situation extraordinaire créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité  
(Signé) José **Singer Weisinger**

\* Nouvelle publication, le 9 juin 2020, pour raisons techniques



## Annexe 1

### **Exposé du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres**

Je me félicite de cette occasion qui m'est donnée de présenter mon premier rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167).

Depuis la publication de ce rapport, notre monde a été secoué par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les jeunes en ressentent vivement les effets, qu'il s'agisse de pertes d'emploi, de stress familial, de problèmes de santé mentale ou d'autres difficultés. Plus de 1,54 milliard d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés. Les jeunes réfugiés, les personnes déplacées et d'autres personnes qui se trouvent dans des situations de conflit ou de catastrophe font actuellement face à plus de risques. Les personnes handicapées peuvent être confrontées à de nouveaux obstacles pour accéder aux services et à l'assistance auxquels elles ont droit.

Même avant la crise actuelle, les jeunes étaient confrontés à d'énormes défis. Les chiffres sont choquants : déjà, un jeune sur cinq n'était pas scolarisé, ne suivait pas une formation, ou n'avait pas d'emploi ; un jeune sur quatre est touché par la violence ou un conflit ; et chaque année, 12 millions de filles deviennent mères alors qu'elles sont encore elles-mêmes des enfants.

Ces frustrations et, franchement, l'incapacité de ceux qui sont actuellement au pouvoir à y remédier renforcent la méfiance dans les systèmes et les institutions politiques. Lorsqu'un tel cycle persiste, il est trop facile pour les groupes extrémistes d'exploiter la colère et le désespoir, et le risque de radicalisation augmente. Nous constatons déjà que ces groupes profitent du confinement total décrété à la suite de la COVID-19, en intensifiant leurs efforts sur les médias sociaux pour répandre la haine et recruter des jeunes qui passent peut-être plus de temps à la maison et en ligne.

Pourtant, malgré ces obstacles et ces risques, les jeunes trouvent encore des moyens de s'engager, de s'entraider et de réclamer et de promouvoir le changement. Nous le constatons dans notre lutte contre la COVID-19. En Colombie, au Ghana, en Iraq et dans plusieurs autres pays, les jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix et les jeunes humanitaires livrent des fournitures aux travailleurs de santé qui sont en première ligne et aux personnes dans le besoin. Ils maintiennent la communication au sein des communautés pour préserver la cohésion sociale malgré la distanciation physique. Ils appuient mon appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Nous le constatons chaque semaine dans notre lutte contre les changements climatiques. Le mouvement « Fridays for Future » se poursuit parce que les jeunes savent que leurs perspectives et leurs aspirations sont en jeu. Et comme l'illustre le rapport, nous constatons que les jeunes s'engagent grâce à leurs efforts pour instaurer une paix et une sécurité durables.

Cinq ans seulement après l'adoption de la résolution 2250 (2015), des mesures encourageantes ont été prises pour donner aux jeunes les moyens de jouer le rôle essentiel qui est le leur dans l'édification de sociétés pacifiques et justes. De la prévention des conflits à la médiation en passant par l'action humanitaire aux efforts d'apaisement et de réconciliation au lendemain des conflits, les jeunes se mobilisent au moyen de mécanismes formels et informels et en utilisant les structures traditionnelles et les nouvelles technologies.

De nombreux États Membres ont pris des mesures pour faciliter ces efforts. En Colombie, de jeunes responsables ont joué un rôle essentiel tout au long du processus de paix et ont eu une influence directe sur le contenu de l'accord de paix de 2016. Aux Philippines, des jeunes femmes qui œuvrent à la consolidation de la

paix ont organisé des dialogues interreligieux pour renforcer l'appropriation locale de la loi organique du Bangsamoro. Au Soudan du Sud, grâce à la campagne en ligne #SouthSudanIsWatching, les jeunes ont fait valoir leurs droits en tant qu'observateurs du forum de haut niveau pour la revitalisation de l'accord de paix. En Syrie, de jeunes étudiants en médecine aident des ingénieurs à fabriquer des fournitures médicales et donnent des cours à des personnes ayant des besoins éducatifs particuliers en utilisant des messages en ligne. Enfin, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali et au Soudan, plus de 6 500 ex-combattants, pour la plupart des jeunes, ont bénéficié de programmes appuyés par les missions de maintien de la paix.

Je note avec satisfaction que des réseaux mondiaux ont été créés pour appuyer les jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix. L'Union africaine a commencé à élaborer un cadre continental sur les jeunes, la paix et la sécurité. Le Conseil de sécurité rencontre souvent des jeunes lors de ses visites de pays. La Commission de consolidation de la paix a donné aux jeunes artisans de la paix l'occasion de présenter leurs travaux et leurs recommandations. Les jeunes réfugiés ont contribué à l'élaboration du pacte mondial sur les réfugiés, et des pays comme la Finlande, la Gambie et le Nigéria sont en train d'élaborer des documents d'orientation nationaux sur les jeunes et la paix et la sécurité.

En ce qui concerne l'ONU, elle s'efforce d'intégrer ce programme dans l'ensemble du système, en s'inspirant de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse. En dépit de ces progrès, le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité continue de se heurter à de lourds défis. Les possibilités de participation restent limitées. De nombreux jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix affirment que leur participation n'est pas bien perçue par le public ou par les personnes qui occupent des positions de pouvoir. Cela est particulièrement évident pour les jeunes femmes. Leur exclusion de la prise des décisions politiques les expose davantage à la discrimination, à la violence et à l'exploitation sexuelles, à la traite et au mariage d'enfants. Seuls 2,2 % des parlementaires du monde ont moins de 30 ans. Il n'est donc pas surprenant de constater une baisse des taux de participation électorale des jeunes dans le monde, qui reflète un mécontentement croissant à l'égard des institutions politiques. Les jeunes femmes et hommes contraints de quitter leur foyer en raison de conflits et de violences sont exposés à de graves risques. Les informations selon lesquelles les jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix et les jeunes défenseurs des droits de l'homme continuent de faire l'objet de menaces et de voir leurs droits humains violés sont également très préoccupantes. Cela s'explique par l'insuffisance des investissements dans la prévention et dans les efforts visant à donner aux jeunes des possibilités d'avancer dans la vie.

Même avant la COVID-19, une crise mondiale de l'apprentissage menaçait déjà de compromettre les perspectives de développement et de cohésion sociale à long terme, en particulier dans les zones touchées par des conflits. Aujourd'hui, cette crise s'amplifie et s'accompagne d'une augmentation massive de la pauvreté et du chômage. C'est dans ce contexte que je lance un appel à l'action en faveur des jeunes et de la paix et de la sécurité.

Premièrement, nous devons faire plus pour régler ces problèmes, en nous laissant guider par les conclusions de l'étude intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86). Deuxièmement, nous devons investir dans la participation, les organisations et les initiatives des jeunes. Le Fonds pour la consolidation de la paix est un outil précieux, et je demande instamment au Conseil de veiller à ce qu'il soit doté des ressources nécessaires. Troisièmement, nous devons renforcer la protection des droits de l'homme et protéger l'espace civique dont dépend la participation des jeunes. Quatrièmement, nous devons

sortir de la crise liée à la COVID-19 déterminés à nous relever plus efficacement en augmentant considérablement notre investissement dans les capacités des jeunes en vue de réaliser les objectifs de développement durable.

Dans le cadre de ces travaux, nos efforts doivent refléter une hypothèse fondamentale : les jeunes ne sont pas des sujets que l'on doit protéger, ils doivent être considérés comme des citoyens ayant les mêmes droits que les autres, des membres à part entière de nos sociétés et de puissants agents de changement. Le monde ne peut se permettre de perdre une génération de jeunes, dont la vie a été mise au ralenti par la COVID-19 et les voix étouffées par le manque de participation. Faisons beaucoup plus pour exploiter leurs talents alors que nous luttons contre la pandémie et œuvrons à un relèvement qui mène à l'édification d'un avenir plus pacifique, durable et équitable pour tous.

## Annexe 2

### **Exposé de M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse**

Nous sommes confrontés à un défi mondial inédit. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a balayé le monde, figé notre vie quotidienne, vidé nos écoles, nos entreprises, nos marchés et nos arrêts de bus et transformé des villes entières en villes fantômes du jour au lendemain.

Alors que les décideurs avancent en terrain inconnu, une image de plus en plus présente dans les médias du monde entier est celle de jeunes qui agissent de manière irresponsable et imprudente, ne comprenant pas la gravité de la situation, mettant la vie des autres en danger en allant à la plage et aux pubs ou faire la fête. Comme d'habitude, l'accent est mis sur une petite minorité de jeunes qui passent outre aux directives et aux instructions, risquant leur propre santé et la sécurité des autres, alors que les milliers de jeunes qui se trouvaient déjà en première ligne de la lutte contre cette crise sont complètement relégués à l'arrière-plan. On ne nous dit rien sur les jeunes artisans de la paix au Kenya et au Cameroun, qui ont immédiatement adapté leurs organisations et leurs réseaux de consolidation de la paix pour préparer leurs communautés à affronter la COVID-19. Les informations ne parlent pas des nombreux jeunes professionnels de la santé et étudiants en médecine qui s'occupent de patients en Chine et en Italie. Elles ne nous parlent pas des éclaireuses et éclaireurs et des volontaires de la Croix-Rouge qui organisent des campagnes de sensibilisation et de lavage de mains en Haïti et en Jordanie. Les gros titres ne mentionnent pas les masques fabriqués par des jeunes avec des imprimantes 3D et la collecte de fonds en vue d'appuyer des organisations caritatives ici aux États-Unis.

Je vais donc dédier ma déclaration aujourd'hui à tous les jeunes qui font passer les intérêts de leurs communautés avant les leurs dans des zones de guerre, des camps de réfugiés, des favelas et des établissements humains, faisant preuve de la ténacité et de l'esprit d'initiative qui font parfois défaut à nos dirigeants politiques.

Le discours public décrit souvent les jeunes comme un groupe irresponsable et nombriliste. Nous avons vite fait de catégoriser les jeunes hommes comme étant facilement attirés par la violence et comme membres de bandes et de groupes extrémistes, alors que les jeunes femmes sont toujours victimes de tels scénarios. Cependant, contrairement à ces discours populaires, si nous prenons la peine d'examiner de plus près les communautés les plus touchées, ce que ne cessent de nous apprendre les conflits, les catastrophes et les crises, c'est que les jeunes sont non seulement les plus résilients, mais également les plus innovants et ingénieux pendant les périodes agitées. Les jeunes, qui sont nés et ont grandi dans un monde extrêmement interconnecté, comprennent très bien que la solidarité est le maître-mot. Ils comprennent qu'au même titre que la pandémie de COVID-19, les conflits, la violence, les inégalités et les changements climatiques ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. Ils comprennent qu'aucun d'entre nous n'est à l'abri tant que nous ne le sommes pas tous.

Cette année, nous commémorons le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015). Nous commémorons également le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité. Dans le contexte de défis mondiaux inédits qui nous concernent tous, l'ONU se prépare à célébrer son soixante-quinzième anniversaire, pour réfléchir sur son passé, mais, plus important encore, pour se tourner vers l'avenir. Le moment est venu de faire le bilan du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, des progrès et réussites enregistrés, ainsi que des difficultés et des lacunes observées dans sa mise en œuvre. Je suis certaine que nous sommes tous d'accord pour dire que l'avenir de nos communautés, de nos pays et du monde entier repose sur l'avènement de générations pacifiques et résilientes.

C'est également un moment stratégique durant lequel il importe de renforcer les synergies entre ces divers programmes afin que les jeunes, dans toute leur diversité, puissent contribuer en tant que partenaires et acteurs à part entière aux décisions qui détermineront l'avenir dont ils vont hériter. Je tiens donc à remercier le Gouvernement de la République dominicaine d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente réunion d'information du Conseil de sécurité. Je suis heureuse de me joindre au Secrétaire général et à deux jeunes artisans de la paix, Olla, du Yémen, et Gatwal, du Soudan du Sud, alors que nous analysons les messages et recommandations clés du tout premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167).

Le rapport a été publié à un moment crucial, alors que les problèmes liés à la pandémie de COVID-19 émergeaient. Pour nous adapter aux réalités actuelles, il est nécessaire d'adopter des approches novatrices et nouvelles afin de mettre en œuvre la politique relative aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Si le rapport mentionne des pratiques, des enseignements et des engagements importants découlant de la mise en œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité, une stratégie claire codirigée par les jeunes et les États Membres, en particulier au niveau national, doit être établie.

Depuis 2015, les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité accordent une attention croissante à la situation des jeunes, de 21 % des rapports en 2016 à 39 % en 2019. Il reste cependant beaucoup à faire pour incorporer les objectifs relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité à tous les efforts de l'ONU. Par exemple, seulement 16 % des 253 résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis 2015 font explicitement référence aux jeunes.

Je note avec satisfaction que le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité est ancré sur les cinq piliers de la résolution 2250 (2015) et s'inspire des recommandations stratégiques détaillées formulées dans le document intitulé « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86), présenté au Conseil en avril 2018. Ainsi, mes principales recommandations aujourd'hui se font l'écho des jeunes avec qui j'ai communiqué dans le cadre de mes missions dans le monde entier ainsi que de ceux qui ont participé à mon étude en ligne juste avant cette réunion d'information. Elles sont également basées sur les consultations menées par les partenaires de l'ONU, les États Membres et la société civile pour préparer le rapport du Secrétaire général.

Premièrement, les jeunes estiment qu'il est nécessaire d'établir des partenariats plus concrets entre les jeunes, les organisations de la société civile et les institutions gouvernementales qui se consacrent au programme pour les jeunes et la paix et la sécurité. À ce jour, il n'existe pas de plans nationaux d'action pour les jeunes et la paix et la sécurité, mais je note avec satisfaction qu'ils sont en cours d'élaboration dans certains pays. Pour qu'une feuille de route nationale soit efficace, un processus participatif, transparent et dirigé par les jeunes doit être engagé et les ressources nécessaires doivent être mobilisées.

Depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015), on observe une augmentation du nombre de coalitions nationales pour les jeunes et la paix et la sécurité. J'encourage tous les États Membres à mettre en place des mécanismes multipartites pour que les jeunes participent véritablement à la planification et à la prise de décisions en ce qui concerne la consolidation de la paix et la reconstruction après un conflit, ainsi qu'aux discussions sur la manière dont les ressources sont allouées.

Deuxièmement, il convient de garantir la participation véritable de tous les jeunes à l'édification d'une paix durable. La participation est reconnue comme un droit de la personne dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Tous les jeunes ont le droit de participer à la conduite des affaires publiques, et jouissent donc d'un certain nombre de droits et de libertés.

Cette participation peut prendre diverses formes, qui vont de la participation formelle aux processus politiques et électoraux ou aux processus de paix à la participation informelle au niveau communautaire et dans l'espace numérique. Il convient de créer des espaces où les jeunes sont considérés comme des citoyens à part entière, ayant les mêmes droits que les autres, pouvant faire entendre leur voix au même titre qu'eux et pesant du même poids dans les décisions, et où ils jouissent du même respect que celui accordé à leurs concitoyens.

Bien qu'il ait été prouvé que l'inclusion influe positivement sur la durabilité des accords, les jeunes continuent d'être exclus des décisions qui ont une incidence directe sur les perspectives de paix présentes et futures. Selon une des principales conclusions du premier Colloque international sur la participation des jeunes aux processus de paix, tenu en mars 2019 à Helsinki, les jeunes hériteront soit des avantages à long terme soit des conséquences à long terme d'un accord donné.

J'invite donc tous les États Membres à donner réellement la possibilité aux jeunes de participer, à la fois de manière formelle et informelle, aux processus de paix. Comme il est indiqué dans le document d'orientation « *We Are Here : An integrated approach to youth-inclusive peace processes* », que j'ai présenté au Conseil de sécurité l'année dernière (voir S/PV.8577), cette participation peut se faire dans la salle de négociation, mais aussi autour ou à l'extérieur de celle-ci.

Enfin, les jeunes estiment que des mécanismes solides doivent être mis en place pour protéger les jeunes militants et ceux qui œuvrent à la consolidation de la paix. Les jeunes militants sont confrontés à diverses menaces de la part d'acteurs étatiques et non étatiques pour avoir œuvré à la paix au sein de leurs communautés, ainsi qu'à des représailles pour avoir coopéré avec l'ONU. Ces menaces peuvent être physiques, juridiques, politiques, socioculturelles, numériques ou financières. En ces temps de pandémie de COVID-19, où les gens sont confinés chez eux, où des couvre-feux sont en place et où il y a une surveillance accrue, en ligne et hors ligne, l'espace civique continue à se rétrécir partout dans le monde, au risque de freiner les progrès.

À ce jour, aucune donnée n'est recueillie de manière systématique sur les violations des droits de l'homme commises contre les jeunes qui œuvrent à la paix et les défenseurs des droits de l'homme à travers le monde et, dans la plupart des cas, ces violations ne sont pas signalées ou ne font pas l'objet d'enquêtes. J'appelle donc les États Membres à faciliter la mise en place d'un environnement inclusif, sûr, favorable et tenant compte des questions de genre dans lequel les jeunes qui œuvrent à la paix et les jeunes défenseurs des droits de l'homme sont reconnus et bénéficient de l'appui et de la protection voulus pour mener à bien leur travail en toute indépendance et sans ingérence indue.

Quelle est, selon nous, la voie que nous devons tous suivre ? Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité nécessite coordination, cohérence et intégration, ainsi qu'une volonté et un engagement politiques. Ces recommandations ne peuvent être appliquées sans un financement suffisant et une responsabilisation du système des Nations Unies et des États Membres. Un financement souple et facilement accessible pour les organisations dirigées par des jeunes ou axées sur la jeunesse, ainsi que pour l'ONU et d'autres partenaires de la société civile, est nécessaire de toute urgence si l'on veut faire avancer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Je recommande vivement au Conseil de sécurité d'envisager l'établissement de rapports réguliers et systématiques sur la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) afin de garantir la viabilité et la continuité de cet important programme.

Suivre les progrès réalisés est indispensable pour garantir la responsabilisation. Passer à une approche concrète et fondée sur le partenariat, en particulier avec la société civile et les organisations de jeunes, est fondamental non seulement pour ce programme mais aussi pour l'engagement et la participation des jeunes dans tous les aspects de la vie, comme le souligne la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, Jeunesse 2030.

Pour conclure, si l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, ne parvient pas à traduire les résolutions convenues dans les faits, en un mot, si ce programme de politique générale ne se traduit pas par des actions concrètes aux niveaux régional et national, les jeunes perdront une occasion de participer réellement et leur confiance dans les institutions et le multilatéralisme s'effritera un peu plus. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre la confiance des jeunes, qui sont le plus grand atout et le plus grand espoir que nous ayons pour un avenir meilleur. J'invite donc le Conseil à placer les jeunes au cœur de ses efforts visant à instaurer la paix et la sécurité dans le monde. Les jeunes sont prêts à relever le défi. La question est de savoir si les acteurs nationaux, régionaux et internationaux sont prêts à combler le fossé intergénérationnel.

## Annexe 3

### **Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytsverve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je prends la parole aujourd'hui au nom de la jeunesse belge. Exceptionnellement, notre intervention a été rédigée par les délégués de la jeunesse belges auprès de l'ONU. Ce programme des Nations Unies contribue non seulement à faire entendre la voix des jeunes à l'ONU, mais sert également de canal pour les faire participer à nos décisions nationales. Nous ne pouvons que le recommander.

En tant que délégués de la jeunesse, nous saluons le rapport du Secrétaire général (S/2020/167), en particulier son appel à une participation continue et réelle des jeunes. Le fait que nous ayons l'occasion de nous adresser au Conseil de sécurité montre quelle forme peut prendre cette participation.

Les jeunes sont confrontés à de multiples défis. Pour notre contribution, nous avons choisi de nous concentrer sur les changements climatiques et les discours de haine.

Pour commencer, nous voudrions nous faire l'écho de l'engagement de notre gouvernement à mettre le thème du climat et de la sécurité à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. La crise climatique, tout comme la pandémie de maladie à coronavirus, ne constitue pas seulement une menace directe pour les moyens de subsistance de milliards de personnes ; elle aggrave également les facteurs qui contribuent aux conflits. Étant donné que les États fragiles se caractérisent souvent par une démographie jeune, les jeunes sont particulièrement vulnérables et, malheureusement, souvent les premières victimes des conflits. Les États Membres de l'ONU doivent s'attaquer à ce problème, d'autant plus que le nombre de jeunes dans le monde est appelé à augmenter considérablement.

Notre génération sera la première à être fortement touchée par le réchauffement climatique. Ne devrions-nous pas être le premier groupe à être consulté ? Il est tout à fait naturel que les jeunes, en particulier les plus touchés, aient un siège à la table des discussions lorsque des politiques d'adaptation et d'atténuation de grande envergure sont élaborées. Les actions que nous avons menées partout dans le monde en 2019 ont prouvé que nous sommes une force de changement considérable et positive. Les jeunes sont prêts à s'impliquer structurellement, notamment en étant régulièrement invités aux séances thématiques du Conseil de sécurité ou à celles consacrées à un pays donné.

Deuxièmement, l'exclusion sociale, l'intolérance et le racisme contribuent tous au discours de haine, qui cible souvent les jeunes, soit en tant que victimes, soit en tant que sujets d'endoctrinement. Des sociétés plus inclusives peuvent contribuer à prévenir l'extrémisme et la violence qui découlent de ces discours. Les jeunes devraient se voir offrir des possibilités de réaliser leurs aspirations. En outre, nous soulignons l'efficacité de campagnes telles que le Mouvement contre le discours de haine, un projet à l'intention de la jeunesse du Conseil de l'Europe, et les activités nationales qui l'accompagnent.

Pour nous, Internet est une épée à double tranchant. Utilisé à bon escient, il permet le libre accès à l'information et constitue un outil d'autonomisation. Cependant, sans une bonne gouvernance, il facilite la diffusion de fausses nouvelles, contribue à la radicalisation et accroît le risque de détournement des données personnelles. Nous appelons les gouvernements, à tous les niveaux, à chérir les libertés individuelles tout en garantissant la sécurité des jeunes utilisateurs. Pour cela, il faut former une coalition rassemblant les gouvernements, les entreprises privées et la société civile. Les plates-formes offrant des contenus adaptés aux jeunes et l'attribution de

labels attestant de la qualité des informations sont des outils potentiels. Le caractère mondial d'Internet fait qu'une approche mondiale est nécessaire. Nous estimons que l'ONU est le forum approprié pour ce faire.

Nous voudrions conclure en réitérant notre appel à une participation continue et réelle des jeunes. Le rôle incontournable des jeunes dans le rétablissement et le maintien de la paix est reconnu. Nous prenons acte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), mais des défis demeurent. Nous invitons instamment les États Membres et les donateurs à soutenir le travail des jeunes qui œuvrent pour la paix et à protéger leurs droits fondamentaux. Nous espérons que l'attention voulue sera accordée à la manière dont les changements climatiques et les discours de haine influencent notre sécurité future, et que les États Membres sont prêts à édifier, conjointement avec les jeunes générations, une société qui garantisse une paix et une sécurité durables. Les défis auxquels nous sommes confrontés exigent plus que jamais un multilatéralisme fort et efficace. Faisons de 2020 – année où nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations unies – un exemple à cet égard.

Enfin, nous remercions la présidence dominicaine du Conseil pour son leadership, et les intervenants pour leur engagement personnel.

## Annexe 4

### **Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Chine est reconnaissante à la République dominicaine d'avoir pris l'initiative de convoquer cette séance. Je remercie également le Secrétaire général et son envoyée pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, pour leurs exposés. Nous avons écouté attentivement les remarques des intervenants. Nous les remercions d'avoir partagé leurs réflexions avec nous.

Les jeunes représentent 16 % de la population mondiale et ils jouent un rôle important dans la promotion du développement durable, le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le renforcement de la solidarité et du partenariat au niveau mondial.

La Chine attache une grande importance au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous sommes heureux de constater les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

Mais il est également inquiétant de constater que les jeunes de plusieurs pays et régions souffrent encore des conflits armés. En conséquence, ils sont confrontés, entre autres choses, aux difficultés de la pauvreté, du chômage et de la marginalisation. Certains d'entre eux tombent même entre mes griffes du terrorisme. Actuellement, la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pose également de grands défis, mettant en danger la santé, l'éducation et l'emploi des jeunes. C'est là une réalité dont il faut tenir compte.

La communauté internationale doit pleinement mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, rester attentive à l'épanouissement des jeunes, les aider à relever les défis posés par la pandémie et les soutenir pour qu'ils jouent un rôle plus important dans la promotion de la paix et du développement dans le monde.

Premièrement, nous devons intensifier nos efforts pour protéger les jeunes en prévenant les conflits et en les mettant à l'abri des méfaits du terrorisme et de l'extrémisme. À cette fin, le Conseil de sécurité doit veiller à ce que les buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies soient observés, promouvoir le règlement politique des crises et œuvrer à la prévention et au règlement des conflits par des moyens pacifiques.

En outre, la communauté internationale doit lutter avec détermination contre toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme violent sur la base de normes unifiées, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous devons notamment combattre les idéologies terroristes et extrémistes qui corrodent l'esprit des jeunes, prendre les mesures de déradicalisation nécessaires et réprimer l'infiltration de groupes terroristes et radicaux parmi les jeunes par le biais d'Internet.

Deuxièmement, nous devons reconnaître et soutenir le rôle important des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité, et libérer davantage leur potentiel à cet égard. Il est important de prendre pleinement en considération les facteurs liés à la jeunesse dans le règlement politique des crises, de garantir la participation constructive des jeunes aux processus de paix de leur pays d'origine, de tirer parti des points forts des jeunes et d'écouter leurs opinions.

Les jeunes doivent également pouvoir participer à la prévention et au règlement des conflits, contribuer à la stabilité sociale et au développement et prendre une part active à la reconstruction après un conflit.

L'ONU doit renforcer les échanges et la coordination des programmes relatifs à la jeunesse et créer une synergie avec l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Organisation de coopération de Shanghai et d'autres organisations régionales et sous-régionales.

Troisièmement, nous devons promouvoir un développement inclusif, créer un environnement favorable au développement de la jeunesse et nous efforcer de parvenir à une paix durable. La communauté internationale doit faire des jeunes un moteur essentiel de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et poursuivre la paix par le développement. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un pilier de la prévention à long terme. L'investissement dans les jeunes et la transformation des systèmes d'exclusion en systèmes d'inclusion représentent un élément central de l'engagement en faveur du Programme 2030.

Les pays doivent également investir davantage dans l'éducation et la formation professionnelle des jeunes, créer davantage de possibilités d'emploi, soutenir l'esprit d'entreprise, sortir les jeunes de la pauvreté et les aider à atteindre un développement global afin de jeter des bases solides pour la paix.

Compte tenu de la pandémie de maladie à coronavirus ( COVID-19), nous devons prendre très au sérieux les éventuelles perturbations dans l'éducation, l'emploi et l'accessibilité des services de santé pour les jeunes et faire face aux risques par des mesures concrètes. En attendant, nous devons également appeler les jeunes à se joindre aux efforts de lutte contre la pandémie, à aider les plus vulnérables et à contribuer à la prospérité sociale.

La Chine s'est engagée activement dans des programmes internationaux pour la jeunesse. Nous menons à bien des programmes d'échanges et coopération pour la jeunesse avec de nombreux pays et organisations internationales, notamment par la création du Centre de coopération pour l'innovation Chine-Afrique afin de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, en aidant la Ligue des États arabes à former de jeunes professionnels et en lançant le programme d'échange de jeunes scientifiques entre la Chine et l'Amérique latine, entre autres choses. En outre, nous avons accordé des bourses gouvernementales à de jeunes étudiants du monde entier pour qu'ils puissent étudier en Chine. Nous avons également déployé d'excellents jeunes soldats de la paix, y compris des femmes, dans diverses missions des Nations Unies.

La Chine espère sincèrement que, grâce à nos efforts conjoints, nous pourrions façonner un avenir commun plus radieux pour tous, notamment nos les jeunes générations.

## Annexe 5

### **Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité**

Nous tenons à remercier le Secrétaire général pour son exposé, ainsi que l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse d'avoir partagé ses perspectives et les défis qui se posent dans la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à M. Gatwal Gatkuoth et à M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf. Nous avons écouté attentivement leurs points de vue et leurs recommandations, et je dois dire qu'ils sont tous deux une source d'inspiration. Nous avons envisagé de tenir un débat ministériel public, avec la participation de jeunes du monde entier, mais les circonstances ne l'ont pas permis.

Je tiens à remercier toutes les organisations de jeunesse et les jeunes artisans et militants de la paix qui ont soutenu activement ce débat et nous regardent par le biais de la télévision Web des Nations Unies et des médias sociaux. C'est pour eux.

Cette année marque le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015). Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), et nous nous faisons l'écho de sa demande d'une mise en œuvre accélérée des résolutions 2419 (2018) et 2250 (2015) et de la déclaration du Président du Conseil de sécurité adoptée l'année dernière (S/PRST/2019/15).

Ces documents, ainsi que l'étude de suivi, « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86), nous conduisent à des actions concrètes aux niveaux national, régional et international. La Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Jeunesse 2030) et les initiatives de l'Union africaine, comme l'a souligné M. Gatkuoth, sont des exemples importants de cette ligne de conduite. Toutefois, il faut faire beaucoup plus pour institutionnaliser et renforcer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Premièrement, la création d'un réseau régional de jeunes médiateurs et d'un réseau de points focaux au sein du système des Nations unies, y compris dans les missions politiques et de maintien de la paix, est essentielle. Le rapport annuel du Secrétaire général sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, étayé par un ensemble d'indicateurs mondiaux permettant de suivre les progrès de sa mise en œuvre, est crucial.

Les stratégies et l'engagement actif sur les jeunes et la paix et la sécurité des missions des Nations Unies en Colombie, au Kosovo, en Somalie et en Iraq sont des exemples inspirants. Nous encourageons d'autres missions politiques et de maintien de la paix à s'inspirer de ces efforts. Davantage de renouvellements de mandats et de rapports doivent inclure des références spécifiques relatives à la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

Nous sommes d'accord avec les exposés des intervenants d'aujourd'hui. De plus en plus de jeunes luttent activement contre la pandémie de maladie à coronavirus. Mais nous devons reconnaître son impact spécifique sur les jeunes, qui doivent être inclus dans l'élaboration et la mise en œuvre de la réponse adoptée face à cette crise et dont les besoins spécifiques doivent être pris en compte.

Aujourd'hui et toujours, la protection de la vie des jeunes et des droits de l'homme doit être une priorité, y compris ceux des jeunes artisans de la paix et défenseurs des droits de l'homme, qui sont parfois victimes de représailles pour leur travail.

Le document de politique générale intitulé « *We Are Here : An integrated approach to youth-inclusive peace processes* » conclut que les jeunes continuent d'être exclus des processus de paix, mais héritent des accords de paix. Mais lorsque les accords ne prospèrent pas, ce sont les jeunes qui portent le fardeau de la limitation des dégâts. Est-ce juste ? Leur participation significative à la consolidation et au maintien de la paix et de la sécurité est essentielle à l'instauration de sociétés justes, inclusives et pacifiques. C'est aussi leur droit.

Le rapport souligne que « pour garantir la participation des jeunes, il faut leur donner un accès sans entrave à l'espace civique et rompre avec les mesures symboliques ». À cette fin, la République dominicaine a lancé son plan national pour la jeunesse qui vise à assurer la participation des jeunes à tous les stades de la prise de décision, y compris en matière d'accès à la justice et de sécurité des citoyens, sur la base des principes d'égalité et de non-discrimination.

Le rapport du Secrétaire général souligne également la nécessité d'une complémentarité entre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et celui pour les jeunes et la paix et la sécurité, en particulier en ce qui concerne l'importante participation des jeunes femmes à la consolidation et à la pérennisation de la paix. Il est donc vital d'investir dans les initiatives et les capacités d'action des jeunes, ainsi que dans les organisations de jeunesse, notamment à l'échelon local, en leur apportant un soutien financier conséquent.

À cet égard, je voudrais saluer l'appui apporté par le Fonds pour la consolidation de la paix aux projets menés par des jeunes, et féliciter la Commission de consolidation de la paix d'avoir accru la participation des jeunes à son travail, notamment dans le cadre des discussions relatives à l'élaboration d'une stratégie sur les jeunes et la paix et la sécurité.

Les efforts visant à ouvrir des canaux de communication avec les jeunes doivent se poursuivre. Des milliers de jeunes, comme Santiago, qui a fait un exposé sur la Colombie au Conseil de sécurité le 14 avril (voir S/2020/305), et Olla et Gatwal qui sont avec nous aujourd'hui, travaillent sans relâche à la consolidation et à la pérennisation de la paix et souscrivent à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Nous devons continuer à inviter ces jeunes à faire des exposés au Conseil.

Je tiens à rendre hommage à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la jeunesse et à son bureau, ainsi qu'au Fonds des Nations Unies pour la population et au Bureau d'appui à la consolidation de la paix, pour leur travail inlassable en faveur de ce programme.

Je voudrais également remercier les missions permanentes et les missions d'observation qui ont soumis leurs déclarations pour la présente séance et encourager les autres qui ne l'ont pas encore fait à leur emboîter le pas. Il s'agit d'un moment charnière pour tous les États, qui doivent parler d'une seule voix et agir à l'unisson afin d'accélérer l'exécution du programme.

Enfin, je tiens à annoncer officiellement que nous présenterons, avec la France, un projet de résolution qui, nous l'espérons, recueillera l'appui de tous les membres du Conseil. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, et alors que nous célébrons le cinquième anniversaire du programme pour la jeunesse et la paix et la sécurité, il est temps d'accélérer la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

## Annexe 6

### **Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie les intervenants d'aujourd'hui de leurs excellents exposés, ainsi que la République dominicaine du rôle de chef de file qu'elle a joué pour promouvoir cette question au Conseil.

Nous notons avec satisfaction que, pour la toute première fois, nous disposons d'un rapport du Secrétaire général sur la jeunesse et la paix et la sécurité (S/2020/167). Nous espérons que ce rapport pourra être soumis régulièrement afin d'assurer un suivi constant de la question par le Conseil de sécurité.

C'est très simple : nous ne pouvons contribuer à l'édification de sociétés pacifiques si nous n'incluons pas les jeunes. Le droit de participer à la vie publique est un droit de la personne. La participation réelle des jeunes reste un défi dans le monde entier, et les détenteurs du pouvoir n'y sont pas toujours favorables. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, en 2020, on dénombre 1,85 milliard de jeunes âgés de 10 à 24 ans dans le monde, dont 90 % vivent dans des pays en développement et beaucoup dans des zones de conflit. Offrir aux jeunes d'origines diverses des moyens réels et authentiques de participer à la vie de leur société et de la façonner est un moyen de réduire les tensions et les conflits et de garantir la paix. Faute de quoi, nous risquons de nous aliéner les personnes mêmes qui feront avancer nos sociétés et notre monde. Nous devons tous redoubler d'efforts pour créer un environnement favorable aux jeunes.

Il est important que nous reconnaissons le rôle croissant que jouent les jeunes dans la paix et la sécurité. Des obstacles bien visibles continuent d'entraver leur participation à la prise de décision. Les jeunes militants continuent de subir des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits. Toute menace, toute attaque ou tout acte d'intimidation à l'encontre des jeunes, et en particulier des jeunes femmes, qui œuvrent à la consolidation de la paix et défendent les droits de la personne est inadmissible. Les jeunes femmes sont souvent confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination et de marginalisation. Outre le harcèlement et les actes de violence dont elles peuvent être victimes, les jeunes femmes qui participent à la vie politique et publique pâtissent souvent d'une limitation de leurs perspectives économiques et de leurs possibilités d'éducation, ce qui les rend également plus vulnérables à long terme.

Nous nous félicitons de la recommandation formulée par le Secrétaire général en faveur d'une participation réelle des jeunes aux efforts de paix et de sécurité ainsi que d'une plus grande interaction avec les représentants des jeunes, les jeunes artisans de la paix et les jeunes défenseurs des droits de l'homme, notamment lors des visites de pays du Conseil de sécurité.

Les jeunes sont une immense source d'idées nouvelles, de solutions et d'innovation. Cependant, au cours de la pandémie actuelle, ils pourraient être parmi les plus durement touchés. Selon les estimations, 42 à 66 millions d'enfants supplémentaires pourraient tomber dans l'extrême pauvreté. L'analyse de l'UNESCO montre que 91 % des étudiants du monde sont touchés par les fermetures d'écoles, et que plus de 1,5 milliard d'étudiants dans 191 pays se heurtent à des difficultés pour poursuivre leurs études normalement. Cette situation ne fera que creuser plus encore les disparités en matière d'éducation et saper gravement les perspectives d'avenir de ces jeunes, au risque de semer les germes de leur radicalisation et de créer une menace pour la paix et la sécurité.

L'utilisation de solutions numériques et de plates-formes d'enseignement à distance est une façon d'atténuer les effets des fermetures d'écoles. Aujourd'hui, pendant la pandémie, ces capacités d'enseignement en ligne nous ont permis d'éviter la paralysie de notre système éducatif. Il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent rester connectés et poursuivre leurs études. Une mise en œuvre plus large de l'enseignement numérique rendrait l'éducation plus accessible à tous les groupes et contribuerait à limiter le risque d'aggravation des inégalités sociales. À cet égard, il est essentiel de combler le fossé numérique entre les sexes.

Nous sommes heureux de constater que l'Union européenne a été un précurseur dans la mise en œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité, et reste fermement attachée à l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), sur les jeunes et la paix et la sécurité. L'Union européenne a été l'une des premières organisations multilatérales à s'associer à l'ONU pour la mise en œuvre de ce programme. Elle soutient actuellement près de 30 actions de prévention des conflits et de réponse aux crises axées sur les jeunes de quatre continents.

Les jeunes sont là pour nous rappeler que nous devons adopter une approche de la paix et de la sécurité, du climat et des droits de l'homme orientée vers le long terme et tournée vers l'avenir. C'est leur droit. Je suis convaincu que le multilatéralisme a beaucoup à y gagner en encourageant et en soutenant les jeunes.

## Annexe 7

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je souhaite tout d'abord me joindre aux autres pour remercier la République dominicaine d'avoir organisé cette séance opportune. Je remercie le Secrétaire général de son exposé sur le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité. La France soutient ses recommandations et son appel à cet égard. Je souhaite également remercier l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la jeunesse ainsi que les jeunes artisans de la paix qui sont avec nous aujourd'hui virtuellement, pour avoir partagé leurs points de vue et leurs recommandations.

Les jeunes leaders sont déjà mobilisés et actifs dans toutes les régions du monde pour s'attaquer aux grands enjeux mondiaux. Ils n'ont pas attendu que nous agissions. Nous le voyons dans le rôle unique qu'ils jouent dans le renforcement de la réponse au changement climatique et à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de participer à un échange animé et substantiel avec sept jeunes bâtisseurs de la paix en Méditerranée de l'initiative « Jeunes voix méditerranéennes » qui ont partagé des propositions innovantes et dynamiques et ont démontré leurs talents numériques. La question n'est pas de savoir si, mais comment, nous, à l'ONU, au Siège et sur le terrain, pouvons mieux nous engager auprès de la jeunesse de manière mutuellement enrichissante. .

Comme l'a souligné à juste titre le Secrétaire général, nous sommes de plus en plus conscients du rôle des jeunes, mais des défis persistent. Les jeunes continuent d'être victimes de stéréotypes et de discriminations. La crise de la COVID-19 a également exacerbé la vulnérabilité des jeunes, en particulier les moins protégés. Ils restent largement exclus des processus décisionnels, des institutions politiques et du marché du travail. Les stéréotypes sont trop souvent utilisés comme prétexte pour ignorer leurs demandes et violer leurs droits.

Si leurs droits ne sont pas respectés, si l'espace civique n'est pas protégé, les jeunes ne peuvent pas exprimer pleinement leur potentiel et ne peuvent pas s'engager activement dans l'établissement d'une paix durable. La France a appelé et continuera d'appeler au respect de la liberté d'expression et du droit de réunion pacifique partout et pour tous, notamment en soutenant les jeunes défenseurs des droits de l'homme.

Les jeunes doivent être impliqués de manière efficace et significative dans les discussions et les décisions relatives aux défis actuels. À cet égard, les réseaux et initiatives interrégionaux de l'Union européenne qui permettent aux jeunes artisans de la paix d'influencer la prise de décision sont un exemple de bonnes pratiques qui peuvent en inspirer d'autres.

Pour renforcer l'autonomisation des jeunes, en particulier des jeunes femmes, la France investit dans l'éducation de qualité. Deux cents millions d'euros ont été consacrés via le Partenariat mondial pour l'éducation. Pour que de jeunes leaders émergent, nous devons offrir à chacun les outils intellectuels et moraux que seule une éducation de qualité peut fournir.

La France mettra également la jeunesse au cœur du Forum Génération égalité organisé conjointement avec le Mexique et ONU-Femmes, qui se tiendra désormais en 2021. Cela permettra aux jeunes, et en particulier aux jeunes femmes, de contribuer de manière significative aux débats : leur voix sera entendue.

Cinq ans après la résolution charnière 2250 (2015), nous devons continuer à nous mobiliser pour garantir une place centrale aux jeunes et exploiter tout leur potentiel pour rétablir la paix et la sécurité et construire des sociétés justes, pacifiques

et inclusives. La France continuera à s'engager pour que les jeunes et les jeunes femmes soient associés à nos travaux au sein des Nations Unies, y compris bien sûr au Conseil de sécurité. Nous considérons les deux programmes, « Les jeunes et la paix et la sécurité » et « Les femmes et la paix et la sécurité », comme essentiels aux travaux du Conseil. Les membres peuvent compter sur le soutien de la France pour maintenir cette question à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

À l'initiative de la République dominicaine, nous allons ainsi promouvoir l'adoption d'une résolution sur ce programme. Je conclurai en exprimant mon plein soutien à l'appel que vient de lancer le Secrétaire général, d'investir massivement dans la jeunesse au lendemain de la pandémie de COVID-19, et de faire en sorte que nous reconstruissions mieux, avec eux.

## Annexe 8

### **Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167) brosse un tableau mitigé. D'une part, nous observons des évolutions encourageantes. Dans de nombreux pays, la participation politique des jeunes est plus importante qu'elle ne l'était il y a cinq ans. Les voix des jeunes sont davantage prises au sérieux, en particulier dans les processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix. C'est très bien. Il est essentiel de donner des perspectives aux jeunes, en particulier dans les situations de conflit et d'après-conflit. Nous tenons à encourager toutes les missions des Nations unies, qu'elles soient politiques ou de maintien de la paix, à adopter une stratégie pour les jeunes et la paix et la sécurité à l'échelle des missions, à établir des points focaux chargés de cette question et à en rendre compte régulièrement. La mission de vérification des Nations Unies en Colombie est exemplaire à cet égard.

Le fait que les gouvernements multiplient les projets impliquant de jeunes artisans de la paix illustre le rôle que les jeunes doivent jouer dans la consolidation et la pérennisation de la paix. Dans cet esprit, nous nous félicitons vivement des avis écrits présentés aujourd'hui au Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui encouragent la Commission de consolidation de la paix à poursuivre son action en la matière dans ses formations respectives, en vue de compléter et d'accompagner les efforts entrepris au sein du Conseil de sécurité.

Quant à la consolidation et la pérennisation de la paix, l'Allemagne finance un large éventail de projets pour les jeunes dans de nombreux pays, comme par exemple dans la région du Sahel, et en particulier au Mali. J'en citerai simplement quelques exemples.

Au Burundi, nous appuyons un projet visant à renforcer la confiance et les relations positives entre les jeunes et la police. En Colombie, nous soutenons l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche dans sa démarche de paix et de réconciliation menée par les jeunes. Dans les territoires palestiniens, nous accompagnons les efforts visant à créer des espaces sûrs pour que les jeunes puissent lancer et gérer leurs propres projets, tout en leur permettant de s'impliquer constructivement auprès de leurs communautés – par exemple, en créant une clinique communautaire pour les personnes âgées handicapées, en revitalisant les jardins communautaires ou en élaborant et en menant des campagnes de sensibilisation dans leurs propres communautés.

Dans ce contexte, je voudrais également dire que l'Allemagne est actuellement le plus fervent défenseur du Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général, lequel a fait ses preuves avec des projets encourageant l'inclusion des femmes et des jeunes. Par ailleurs, en matière d'aide humanitaire, nous attachons une importance particulière aux projets qui impliquent les jeunes et qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques, par exemple avec un projet consacré au soutien psychologique dans la région du lac Tchad, ou un autre qui a abouti à la construction d'un centre éducatif pour les enfants rohingya réfugiés au Bangladesh.

Quoi qu'il en soit, le rapport du Secrétaire général brosse un tableau mitigé. D'un côté, il évoque des faits nouveaux très positifs, mais de l'autre, il est clair que des défis et injustices considérables persistent, qui peuvent représenter des obstacles de taille à une paix durable. Qu'il me soit permis d'en mentionner quelques-uns. Un jeune sur quatre est encore touché par la violence ou les conflits armés. Les jeunes manquent d'options éducatives et économiques, et leurs droits humains sont souvent

violés ou restreints. Les jeunes femmes, en particulier, sont victimes de diverses formes d'intimidation et de harcèlement lorsqu'elles exercent leurs droits politiques et participent aux processus de paix. Ce sont des tentatives visant à museler leur militantisme. Dans les situations d'après-conflit ou de conflit, les jeunes femmes sont particulièrement concernées par la violence sexuelle. Tous les obstacles qui entravent la participation politique des jeunes femmes doivent être éliminés.

La prévention des conflits et la consolidation de la paix doivent donc intégrer des perspectives diverses et impliquer des jeunes de toutes origines, notamment des jeunes femmes, des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes, et des jeunes handicapés.

Je voudrais dire quelques mots sur les jeunes et la maladie à coronavirus (COVID-19). Avec la fermeture des écoles et le confinement des familles à leur domicile, les jeunes se voient confier des tâches supplémentaires pour subvenir aux besoins de leur communauté, souvent parce qu'on a l'impression qu'ils peuvent supporter des risques sanitaires accrus. En outre, du fait de la fermeture des écoles, les jeunes de toutes les régions du monde sont privés d'éducation, et les jeunes femmes et les filles, en particulier, prennent en charge le travail domestique chez elles, ce qui entrave souvent leur éducation. Le Secrétaire général a appelé à une stratégie agressive de reprise des classes dans son rapport sur les incidences socioéconomiques de la COVID-19. Nous ne pouvons qu'abonder dans ce sens et insister sur la nécessité de suivre cet appel.

Avant de terminer, je voudrais mentionner trois réflexions très brèves.

Premièrement, les jeunes sont un pilier déterminant – aussi bien en tant que bénéficiaires qu'en qualité d'agents du changement – de nombreux projets dans le cadre de notre action de prévention des crises et de stabilisation. À travers les pays et les continents, notre monde assiste à une mobilisation accrue des jeunes, voire à un véritable tremblement de terre de la jeunesse. Regardons les jeunes militants pour le climat, par exemple, qui militaient dans la rue et qui investissent désormais le monde numérique. C'est très encourageant.

Deuxièmement, nous attendons avec impatience le projet de résolution de la République dominicaine sur les jeunes et la paix et la sécurité, dans le but d'institutionnaliser ce programme.

Troisièmement et enfin, je voudrais revenir sur certaines recommandations des jeunes délégués allemands, Eva Croon et Paul Klahre, concernant la promotion du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Il faut reconnaître et promouvoir le rôle important que jouent les jeunes en matière de consolidation de la paix. Les jeunes délégués allemands appellent à une participation diverse, inclusive, démocratique et véritable des jeunes, fondée sur la confiance et au moment opportun.

Pour conclure ma déclaration, je voudrais citer Eva Croon et Paul Klahre :

« Encourager, promouvoir et institutionnaliser une véritable participation des jeunes en matière de paix et de sécurité »

à l'ONU ainsi que dans les États Membres.

## Annexe 9

### **Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier la République dominicaine d'avoir proposé l'examen de ce point sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, même durant cette période difficile.

Je souhaite un joyeux Jour de la Liberté à l'Afrique du Sud et je voudrais dire à Jerry, en batik, qu'il est vraiment libre.

Nous voudrions également remercier le Secrétaire général et tous les intervenants – M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ; M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf et M. Gatwal Gatkuoth – de nous avoir fait part des progrès importants réalisés et des lacunes qui subsistent en ce qui concerne le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Je voudrais souligner l'importance de l'unité, de la solidarité et d'une coopération multilatérale renouvelée pour faire face à la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette crise exige la participation active de nombreuses parties prenantes, dont les jeunes. Nous félicitons tous les jeunes qui, avec courage, apportent leur contribution en tant que travailleurs sanitaires, en tant qu'agents chargés de l'aide aux réfugiés, en tant que jeunes citoyens et en tant que bons Samaritains, en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

Les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) soulignent clairement le rôle inestimable que les jeunes jouent dans la prévention des conflits et la pérennisation de la paix. Malheureusement, la violence a détruit l'avenir d'un quart de la population mondiale des jeunes. Nous estimons qu'il faut prendre en compte leurs aspirations, notamment dans le cadre d'une série de dialogues, pour renforcer véritablement leur participation. Les jeunes ne doivent pas être simplement des sujets mais également des décideurs. Les jeunes de Taëz, au Yémen, de Djouba, au Soudan du Sud, et de toutes les régions du monde doivent pouvoir compter sur l'appui de la communauté internationale. À cet égard, je voudrais mettre en relief plusieurs points pertinents relatifs à cette question.

Premièrement, la participation des jeunes peut renforcer la légitimité et le caractère durable des efforts de paix. Les vues des jeunes comptent pour promouvoir la confiance et la compréhension mutuelles. En les excluant, on aboutit à une approche déséquilibrée de la paix, qui peut donner lieu à un sentiment d'injustice et aggraver les obstacles à la paix. En leur donnant un rôle plus important en matière de pérennisation de la paix, on leur donne un sentiment d'appartenance et un moyen de s'engager de manière constructive.

Deuxièmement, cela renforce leur conscience sociale et leur donne plus de possibilités. Le système démocratique actuel de l'Indonésie n'aurait jamais vu le jour sans la participation et les mouvements des jeunes. Les jeunes sont le moteur de notre progrès social et ont promu des avancées démocratiques sur le plan politique. De nombreux membres du Parlement national pour la période 2019-2024 sont âgés de moins de 30 ans. L'an dernier, le Président de l'Indonésie a également nommé plusieurs jeunes à des postes importants au sein du Gouvernement pour apporter des idées nouvelles et innovantes ainsi que des conseils judicieux. Les jeunes ne sont pas seulement bénéficiaires du développement, mais ils stimulent, influencent et dirigent également les efforts de développement en Indonésie. Lorsqu'on leur offre des perspectives d'avenir, des programmes de renforcement de capacités et une éducation de qualité, les jeunes peuvent être à l'origine d'importants changements sur le plan social et en matière de paix.

Troisièmement, les jeunes peuvent être des agents de changement au sein de leurs communautés. Il est essentiel de faire participer les jeunes au sein de leurs communautés pour instaurer une paix pérenne et contrer les discours en faveur de l'extrémisme violent, qui peuvent inciter à commettre des actes terroristes. En 2019, nous avons organisé un atelier régional sur la nomination de jeunes ambassadeurs de la paix contre le terrorisme et l'extrémisme violent en vue de créer des réseaux et de diffuser des messages positifs par l'entremise des médias sociaux. Plus les jeunes sont engagés, moins ils sont attirés par l'extrémisme. Nous sommes convaincus de l'importance d'un dialogue constructif entre les jeunes et les chefs religieux locaux. L'an dernier, l'Indonésie a organisé un Santri pour la paix, qui a rassemblé des jeunes actifs sur le plan religieux pour promouvoir le dialogue et l'entente au sein d'une communauté diverse.

Nous voudrions nous faire l'écho de l'appel à l'action du Secrétaire général en faveur du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, concernant la nécessité de faire davantage pour les jeunes et d'investir dans des approches axées sur les droits de l'homme et d'en tenir compte. Dans l'intérêt de la paix, nous ne pouvons pas nous permettre d'exclure les jeunes, maintenant ou à l'avenir. Avec les jeunes, nous trouverons des moyens de faire de grands progrès à l'avenir. En faisant participer les jeunes, notamment les jeunes femmes, nous pouvons mieux comprendre la situation sur le terrain et gagner leur confiance, ce qui nous permettra d'être plus efficaces en matière de prévention des conflits et plus à même de trouver des solutions en vue de pérenniser la paix.

Enfin, en cette période de COVID-19, la nécessité de faire participer les jeunes au processus de développement est devenue plus évidente et plus pertinente, car eux aussi seront gravement touchés. Les données publiées par le Fonds des Nations Unies pour la population en mars 2020 montrent que plus de 860 millions d'enfants et de jeunes sont touchés par la COVID-19 dans le monde. Et comme les jeunes hériteront du monde, ils ont le droit et le devoir solennel de participer pleinement aux efforts visant à créer un nouveau monde après cette pandémie de COVID-19. En investissant dans les jeunes, nous parviendrons à la paix, nous parviendrons au développement et nous nous remettrons des conséquences de la COVID-19, main dans la main. Ils ne sont pas seulement des influenceurs, mais également des acteurs qui façonnent l'avenir.

Je voudrais conclure par une citation célèbre du premier Président de l'Indonésie, Sukarno :

« Donnez-moi 1 000 vieillards, et sans aucun doute, je déracinerai le mont Semeru ; donnez-moi 10 jeunes, et sans aucun doute, je secouerai le monde. »

**Annexe 10****Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général António Guterres pour sa participation, ainsi que les intervenants d'aujourd'hui, Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ; Olla Al-Sakkaf et Gatwal Augustine Gatkuoth, de leurs précieuses contributions.

Le regretté Secrétaire général Kofi Annan a dit un jour : « Faites confiance aux jeunes, donnez-leur une chance et ils vous surprendront ». Nombre de grands changements dans le monde ont été possibles grâce au dynamisme, à l'audace et à l'optimisme indéfectible des jeunes.

L'Afrique est le continent le plus jeune du monde. Elle connaît également la croissance démographique la plus rapide dans le monde. Même si ce phénomène offre des possibilités sans précédent, il donne également à nos pays africains une tâche difficile : créer les conditions d'un avenir sûr dans un monde interconnecté où le rythme du changement s'accélère. Une population jeune capable de se prendre en charge peut permettre aux pays africains de tirer parti des avantages de ce dividende démographique. Toutefois, si ce potentiel n'est pas exploité, une importante population de jeunes chômeurs pourrait créer un foyer de mécontentement social, de troubles et de conflits. L'exploitation du potentiel de millions de jeunes Africains peut permettre de changer la donne pour l'Afrique et le monde.

Le mois dernier, le Secrétaire général a publié le premier rapport (S/2020/167) sur les jeunes et la paix et la sécurité, plus précisément sur l'application des résolutions 2419 (2018) et 2250 (2015). Un jeune sur quatre est touché par les conflits et la violence. Dans la région du Sahel, les conditions de sécurité ont des conséquences disproportionnées sur les jeunes. La majorité des combattants de Boko Haram sont des jeunes. Des jeunes hommes qui ont perdu leurs illusions à cause d'un taux de chômage élevé et qui sont motivés par l'appât du gain rejoignent les rangs des groupes terroristes comme Boko Haram. Les jeunes femmes sont enlevées en tant que prisonnières de guerre et sont utilisées comme esclaves sexuelles ou comme bombes humaines. Leur avenir est compromis, tout comme celui de nos pays.

Les jeunes, y compris les jeunes femmes, sont confrontés à de défis et des inégalités multiples en matière d'accès à l'éducation et sont exposés à de graves violations de leurs droits fondamentaux, notamment le mariage d'enfants ainsi que diverses formes de violence. Ces défis limitent leur pleine participation au développement socioéconomique de leurs communautés et de leurs pays. Cela se traduit également par un cycle d'exclusion systémique qui crée de profonds clivages générationnels et des griefs que les groupes malintentionnés exploitent souvent pour endoctriner et recruter des jeunes dans leurs rangs.

Le Niger reconnaît la nécessité du désengagement et de la réintégration, l'un des cinq piliers énoncés dans la résolution 2250 (2015). Depuis 2017, 240 ex-combattants du groupe terroriste Boko Haram, qui s'étaient volontairement rendus aux autorités, ont rejoint un centre de réinsertion dans la région de Diffa. Grâce à ce centre et au traitement humain qu'ils y reçoivent, le Niger entend envoyer un signal fort pour encourager les jeunes à déposer les armes et à mener une nouvelle vie constructive au sein de la société.

Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, jouent un rôle essentiel dans les processus de paix. Des études ont montré qu'impliquer les femmes reste la manière la plus durable de préserver et de garantir la paix : elles sont les piliers de la consolidation de la paix et, surtout, de la prévention des conflits. C'est pourquoi

ma délégation réaffirme la nécessité de continuer à protéger et à renforcer la pleine participation des femmes à l'action pour la paix et la sécurité. Des jeunes femmes telles que la capitaine Ouma Laouali, première femme pilote de l'armée de l'air nigérienne, qui vient de terminer sa formation de pilote Herk, démystifient les stéréotypes concernant les jeunes, et les jeunes femmes en particulier. Nous devons continuer à renforcer le type de partenariats qui ont permis à la capitaine Ouma Laouali et à beaucoup d'autres de perfectionner leurs compétences, qui seront essentielles pour les opérations régionales de maintien de la paix.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2019/800) a établi que les jeunes femmes défenseuses des droits de l'homme sont victimes de graves actes d'intimidation en raison de leur travail et de leurs services essentiels. Pourtant, un rapport sur le financement du développement note que seulement 0,2 % de l'aide bilatérale totale consacrée aux interventions dans les zones précaires et de conflit sont allés directement à des organisations de femmes.

Nous reconnaissons le rôle essentiel des jeunes femmes dans les processus de paix, mais nous regrettons que seuls 20 % des accords de paix signés entre 1990 et 2018 contiennent des dispositions spécifiques concernant les femmes. Une approche de la prévention des conflits fondée sur le genre constituerait une avancée dans la bonne direction en vue d'élargir et de consolider l'espace civique pour la participation des jeunes femmes. Les mesures doivent tenir compte des dimensions sexospécifiques des conflits et de la manière dont ils amplifient les inégalités existantes.

Si nous ne nous attaquons pas aux obstacles structurels à la représentation des jeunes dans les processus politiques, nous continuerons à être confrontés à une faible présence des jeunes au sein des organes décisionnels. Au Niger, le Parlement des jeunes et le Conseil national de la jeunesse sont deux plateformes qui ont réussi à faire entendre la voix des jeunes au plus haut niveau de prise de décisions, dans le contexte des politiques nationales et au niveau local.

Lorsque nous n'impliquons pas les jeunes, nous les réduisons au silence, et lorsque nous réduisons les jeunes au silence, nous réduisons notre avenir au silence et nous négligeons de nouvelles façons de relever des défis qui semblent insolubles. C'est pourquoi ma délégation souhaite faire les recommandations suivantes.

Premièrement, en ce qui concerne le pilier désengagement et réintégration du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, nous recommandons la mise en place de programmes visant à soutenir la réintégration des enfants et des jeunes impliqués dans les conflits armés et l'adoption d'un protocole de transfert des enfants de la garde militaire aux autorités civiles de protection de l'enfance. Nous soulignons la nécessité que ces programmes tiennent compte du genre et de l'âge et incorporent ces groupes au processus de reconstruction pour des communautés plus résilientes et durables.

Deuxièmement, ma délégation appelle à un financement et un appui technique plus conséquents pour le travail vital des jeunes, en particulier des jeunes femmes, dans les zones de conflit, conformément aux recommandations des résolutions 2250 (2015) et 1325 (2000).

Troisièmement, comme l'a déclaré l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse en juillet dernier (voir S/PV.8577), nous appuyons la désignation d'un coordonnateur pour la jeunesse au sein de chaque mission de maintien de la paix, afin de garantir et de consolider la participation des jeunes aux processus de paix.

---

Enfin, nous demandons à tous les États Membres de mettre en place des instances qui permettent la participation systématique des jeunes aux différents processus décisionnels nationaux, régionaux et internationaux.

Pour terminer, au moment où le monde est confronté à un ennemi commun et à une pandémie, l'importance des partenariats nous est rappelée. Nous nous félicitons de l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité par l'Union africaine au sein du Conseil de paix et de sécurité depuis 2018. Cela a créé une plateforme unique pour renforcer le rôle de la jeunesse africaine dans l'initiative de l'Union africaine intitulée « Faire taire les armes en Afrique à l'horizon 2020 ».

Les paroles de Wangari Maathai, « Il y a des opportunités même dans les moments les plus difficiles », trouvent aujourd'hui une plus grande résonance dans la détermination de la jeunesse africaine à faire taire les armes alors que le monde entier se bat contre la pandémie de maladie à coronavirus.

## Annexe 11

### **Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous tenons à remercier le Secrétaire général d'avoir présenté son rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167). Nous remercions également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Wickramanayake, ainsi que les autres intervenants, M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf et M. Gatwal Augustine Gatkuoth, d'avoir partagé leurs points de vue.

Il va sans dire que les jeunes ont un immense potentiel et un rôle important à jouer dans le développement de la société, notamment en participant concrètement à un grand nombre d'activités relatives à la paix, telles que le règlement des conflits, la consolidation et la pérennisation de la paix. La nécessité d'une participation constructive des jeunes aux activités visant à maintenir la paix et la sécurité dans les situations de conflit armé est également mentionnée dans les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

Dans le même temps, la participation des jeunes à toute activité politique doit être significative et basée sur leurs connaissances et leurs compétences professionnelles, plutôt que sur la volonté d'embellir les statistiques ou de remplir certains quotas se rapportant à l'âge ou au sexe. En outre, les jeunes ne doivent pas être entraînés dans des activités politiques avant d'avoir atteint l'âge légal pour ce faire.

La promotion d'une image positive de la jeunesse ne doit pas occulter les problèmes réels que nous devons affronter en tant que membres du Conseil de sécurité. Il est bien connu que, malheureusement, les jeunes sont particulièrement vulnérables aux idéologies radicales. Leur quête d'identité conjugée à une connaissance insuffisante de la vie et à un manque d'expérience ou d'éducation, ainsi qu'à leur volonté de trouver leur place au sein de la société, sont souvent exploités par des groupes extrémistes et terroristes qui veulent impliquer les jeunes dans des activités illégales.

À cet égard, les mécanismes de lutte contre le terrorisme de l'ONU peuvent et doivent se rendre utiles en aidant les jeunes et, à cette fin, promouvoir une coopération renforcée de la communauté internationale afin de protéger les jeunes contre l'influence des idéologies terroristes et radicales, en coupant les voies par lesquelles ces groupes incitent les jeunes et en luttant contre l'utilisation d'Internet par les groupes terroristes qui cherchent à recruter des jeunes.

Une attention particulière doit également être accordée au phénomène des acteurs extérieurs qui s'ingèrent dans les affaires intérieures d'États souverains en endoctrinant et en conditionnant les jeunes, en particulier pour influencer le contexte politique national ou renverser des autorités légitimes sous prétexte de promouvoir la démocratie ou les droits de l'homme. L'appui extérieur à la jeunesse ne doit pas provoquer des troubles ou des manifestations.

Nous sommes convaincus de l'importance de promouvoir une culture de paix et de tolérance chez les jeunes. À cette fin, chaque État doit créer des conditions favorables pour aider les jeunes à donner toute la mesure de leur potentiel et à bien s'intégrer dans la société et sa vie sociale, économique et politique. Il est important à cet égard d'offrir aux jeunes une éducation de qualité et des possibilités d'emploi. Il est également indispensable de les encourager à participer à des activités qui sont utiles du point de vue social, de les aider à développer leurs compétences et leurs talents, de leur donner confiance et de renforcer leur estime de soi, et de leur apprendre la valeur de la coexistence pacifique.

En Russie, nous donnons la priorité à l'appui aux organisations axées sur la jeunesse et à la promotion du dialogue interculturel et interreligieux entre les jeunes. La Fédération de Russie fait beaucoup pour aider les jeunes à atteindre ces objectifs. Ils sont au cœur de notre politique nationale de la jeunesse jusqu'en 2025, adoptée par le Gouvernement en 2014 et mise en œuvre aux niveaux fédéral, régional et municipal. Nous nous efforçons également de prévenir la propagation de l'idéologie radicale et terroriste parmi la jeune génération.

Nous organisons de nombreux séminaires et forums sur le thème de la jeunesse, aux niveaux national et international. En octobre 2017, nous avons notamment eu le plaisir d'accueillir le dix-neuvième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants à Sochi, qui a réuni plus de 20 000 personnes venues de plus de 180 pays.

## Annexe 12

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Halimah DeShong, Deuxième Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous nous joignons aux membres du Conseil pour remercier la République dominicaine d'avoir organisé cette visioconférence publique fort opportune, axée sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous remercions également le Secrétaire général António Guterres ; M<sup>me</sup> Wickramanayake, l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ; et M. Gatkuoth de leurs exposés très instructifs, et nous attendons avec intérêt l'exposé que fera M<sup>me</sup> Al-Sakkaf.

Saint-Vincent-et-les Grenadines considère la participation et le leadership des jeunes comme un pilier essentiel d'une démarche mobilisant l'ensemble de la société, indispensable pour instaurer la paix, la sécurité et le développement durable dans le monde.

Saint-Vincent-et-les Grenadines juge encourageant que la structure mise en place dans le cadre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ait continué d'évoluer dans les Caraïbes et en Amérique latine. Nous prenons note des initiatives visant à promouvoir la paix au sein de la jeunesse haïtienne grâce au sport dans les quartiers gravement touchés par la violence, et des nombreuses contributions des jeunes au processus de paix en Colombie.

Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité est particulièrement pertinent pour l'Afrique, le continent qui compte le plus grand nombre de jeunes. Il est réconfortant de voir que de jeunes leaders comme M. Gatkuoth restent déterminés à construire un avenir plus juste et plus pacifique sur le continent en s'attaquant à toute une série de problèmes qui vont du terrorisme et du chômage aux changements climatiques.

En dépit des progrès aux niveaux national et régional, il faut une action stratégique, ciblée et suffisamment financée pour accélérer la mise en œuvre de ce programme à travers le monde, en particulier à la lumière de l'héritage tenace des idéologies anti-jeunes et de la menace de plus en plus grande que représente aujourd'hui la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans cet esprit, Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaite proposer à nouveau les interventions stratégiques suivantes.

Nous devons continuer à financer la Commission de consolidation de la paix et à encourager une cohésion politique encore plus grande au sein du dispositif du système des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Les jeunes de divers groupes doivent notamment continuer à y être associés en tant qu'artisans des politiques et pas simplement en tant que bénéficiaires de celles-ci. Le financement doit cibler en priorité les forts taux de chômage et les obstacles à l'éducation et à la formation qui rendent les jeunes vulnérables au recrutement, à la criminalité et à la violence. C'est d'autant plus urgent que la pandémie de COVID-19 a provoqué une augmentation spectaculaire et quasi universelle du chômage et un sentiment de désespoir général. La pandémie amplifiant les inégalités existantes, nous appelons à des réponses qui tiennent compte des intersections entre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et celui relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, afin de faire en sorte que les jeunes femmes participent au premier plan à la consolidation de la paix et afin de lutter contre la montée de la violence sexuelle et fondée sur le genre. En outre, Saint-Vincent-et-les Grenadines souhaiterait que d'autres rapports axés sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité soient établis.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est intrinsèquement lié aux objectifs relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les générations futures doivent se voir offrir la liberté d'un monde où l'on peut vivre en toute sécurité. Cela requiert nécessairement des efforts accrus de la part de la communauté internationale pour mobiliser les ressources nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, car c'est la plus grande menace qui pèse sur la jeunesse. Les jeunes, dans toute leur diversité, ont souvent été mal compris ou réduits au silence, mais ils ont toujours parlé. Ils ont toujours eu une voix. Il est de notre responsabilité de développer l'appareil qui permettra d'associer véritablement les jeunes et de garantir leur pleine participation à la prise de décisions tandis que tous ensemble nous repensons l'avenir et façonnons un monde de demain placé sous le signe de la justice sociale et de la transformation sociale.

## Annexe 13

### **Déclaration de M. Jerry Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général António Guterres et notre remarquable trio de jeunes militants et d'intervenants pour leurs exposés complets et instructifs de ce matin. Il est toujours encourageant d'entendre les jeunes parler de leur rôle et de leur contribution aux processus de paix dans diverses zones de conflit à travers le monde.

L'Afrique du Sud se félicite de l'initiative du Royaume hachémite de Jordanie qui, pendant son mandat au Conseil en 2015, a été à l'origine de la résolution 2250 (2015), qui a fait date. Nous tenons également à rendre hommage au Pérou pour le rôle important qu'il a joué dans la promotion du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, en particulier son rôle dans l'adoption de la résolution 2419 (2018), et nous saluons aujourd'hui l'initiative de la République dominicaine d'organiser le présent débat public dans le contexte de l'incertitude créée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et son impact sur les jeunes du monde entier.

Pendant la présidence sud-africaine du Conseil, nous avons cherché à donner la priorité au rôle des jeunes et à leur contribution au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, dans le cadre de nos efforts pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020. Cela a abouti à l'adoption d'une déclaration du Président du Conseil (S/PRST/2019/15) qui énonçait six mesures supplémentaires à prendre afin de mobiliser notre jeunesse et d'accélérer ainsi la mise en œuvre de cette initiative. Cette déclaration trouve aujourd'hui un écho dans l'appel à un cessez-le-feu mondial lancé cette année par le Secrétaire général.

Le rôle de la jeunesse dans le domaine de la paix et de la sécurité est particulièrement important pour le continent africain, où, selon les estimations, 60% de la population a moins de 25 ans. L'Afrique du Sud appuie les efforts visant à encourager la contribution des jeunes et à tirer pleinement parti de leur innovation en matière de paix en investissant dans leurs capacités, en corrigeant les obstacles structurels qui limitent leur participation aux efforts de paix et de sécurité, et en donnant la part belle aux partenariats et aux actions collaboratives en faveur de la paix dans le cadre desquels les jeunes sont considérés comme des égaux et des partenaires incontournables.

C'est ce qu'il ressort du document « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité », publié en 2018 (voir S/2018/86). Ces aspects, on les retrouve également dans les défis qu'énumère le Secrétaire général dans son rapport S/2020/167, auxquels vient s'ajouter l'obstacle supplémentaire que représentent les violations des droits humains des jeunes. Nous voudrions partager quelques réflexions sur les cinq grands domaines d'action.

Premièrement, en ce qui concerne la participation, nous reconnaissons le rôle joué par les jeunes en tant qu'agents du changement. Les jeunes ont été déterminants s'agissant de faire avancer les objectifs au sens large de la lutte pour la libération et la démocratie dans notre pays. Les jeunes qui ont souvent été en première ligne dans la bataille pour la liberté sont aujourd'hui en première ligne dans la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le chômage en Afrique du Sud. C'est pourquoi le Gouvernement sud-africain a placé l'autonomisation des jeunes au cœur de son programme de développement et mis en place pour eux des programmes consacrés à la création d'emplois, au développement et à l'éducation. Aujourd'hui, grâce au rôle héroïque joué par notre jeunesse tout au long des luttes contre le colonialisme et l'apartheid, nous célébrons le vingt-sixième anniversaire de notre liberté en Afrique du Sud.

Deuxièmement, en matière de protection et de prévention, l'Afrique du Sud aide à l'instauration d'un environnement sûr et porteur pour les jeunes dans les situations de conflit, en particulier les jeunes réfugiés et personnes déplacées. Cela est essentiel pour créer un environnement post-conflit permettant leur participation à l'économie et à la société en général, et peut servir de mesure préventive pour lutter contre l'inégalité, la discrimination, l'exclusion et les violations des droits humains en tant que moteurs de conflit – tels qu'identifiés par le Secrétaire général. À cet égard, il est donc essentiel d'investir dans la participation significative des jeunes à la politique et à la sphère socio-économique. Le Conseil ne doit pas non plus oublier le sort de millions de jeunes migrants dans les différentes parties du monde.

Troisièmement, en ce qui concerne les partenariats, le désengagement et la réinsertion, il faut s'appuyer sur l'engagement actif des jeunes et des organisations de jeunes dans les processus multilatéraux afin de garantir des partenariats à long terme et de s'assurer que la voix des jeunes est prise en compte. Plus important encore, nous devons intégrer et institutionnaliser la participation et les partenariats des jeunes dans tous les processus de paix et de sécurité.

À cet égard, nous tenons à mentionner le Cadre continental sur les jeunes, la paix et la sécurité, élaboré par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le cadre de l'architecture de paix et de sécurité du continent, ainsi que l'étude sur les rôles et les contributions de la jeunesse à la paix et à la sécurité en Afrique. Ce sont de bons cadres à reproduire ailleurs. En ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réintégration, il reste essentiel de donner la priorité aux jeunes qui ont passé leurs années formatrices dans des groupes extrémistes à prendre part à des conflits armés, car ils sont particulièrement vulnérables.

Quatrièmement, la société doit accorder une attention particulière aux réformes du Conseil de sécurité, car de nouveaux organes du Conseil sont créés pour les situations d'après-conflit.

Cinquièmement, en ce qui concerne l'autonomisation des jeunes femmes, l'Afrique du Sud reste préoccupée par une tendance des programmes pour la jeunesse à privilégier le rôle sociétal des jeunes hommes par rapport à celui des jeunes femmes. Cette situation est encore exacerbée par le ciblage disproportionné des jeunes femmes sous la forme de violence sexuelle et fondée sur le genre. Par conséquent, les résultats de cette séance devraient faire progresser la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil – adoptée sous la présidence namibienne – dont nous célébrons aujourd'hui le vingtième anniversaire, et de ses résolutions ultérieures, notamment la résolution 2493 (2019), sur les femmes et la paix et la sécurité, adoptée en octobre 2019 sous la présidence sud-africaine du Conseil.

Je conclurai en soulignant que l'Afrique du Sud estime que nous devons tirer parti du dynamisme et de la positivité des jeunes et renforcer leur résilience afin de contrer le recours à la violence comme moyen de poursuivre des intérêts malavisés.

## Annexe 14

### **Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier la République dominicaine d'avoir organisé ce débat sur l'importante question des jeunes et la paix et la sécurité. Je remercie également le Secrétaire général António Guterres d'être parmi nous aujourd'hui et de nous avoir fait un exposé très utile, ainsi que les représentants de la société civile pour leurs observations.

Les jeunes représentent la majorité dans les pays touchés par les conflits et la violence ou dans les situations d'après-conflit. Ils constituent l'une des couches les plus vulnérables de ces sociétés et subissent les effets dévastateurs des conflits et de la violence à tous les niveaux et à toutes les étapes. Des perspectives et des stéréotypes inexacts les présentent comme un problème à résoudre, ou les identifient comme des auteurs ou des victimes. La recrudescence du terrorisme et de l'extrémisme violent tend également à être liée au rôle des jeunes.

Alors que nous célébrons le cinquième anniversaire du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, nous réaffirmons le rôle crucial des jeunes, tel que reconnu par la résolution 2250 (2015), pour leur contribution aux efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité, ainsi qu'à prévenir et à résoudre les conflits.

Nous appelons à la mise en œuvre mondiale des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) afin de donner la priorité à notre jeunesse dans les efforts liés aux conflits et à l'après-conflit. Nous considérons que les cinq piliers mis en évidence par la résolution 2250 (2015) – participation, partenariats, prévention, protection, et désengagement et réinsertion – sont essentiels pour promouvoir le rôle et la contribution des jeunes aux processus de paix et à la résolution des conflits.

Dans le même ordre d'idées, nous soulignons la nécessité de stratégies d'autonomisation des jeunes afin de promouvoir et de renforcer plus efficacement leur rôle dans la transformation des conflits en considérant les jeunes comme des forces dynamiques capables de renforcer les fondements des sociétés et comme des acteurs clés des stratégies et des plans d'action de consolidation de la paix. Ils doivent avoir accès aux opportunités économiques, à la participation politique, aux services sociaux et à la sécurité, et ils doivent être protégés contre toutes les formes de marginalisation, de désespoir et de stigmatisation qui peuvent conduire à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Les efforts considérables déployés par la communauté internationale et au sein du système des Nations Unies pour reconnaître et promouvoir le rôle de la jeunesse dans les processus de consolidation de la paix doivent être poursuivis et renforcés pour rendre plus opérationnelles les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) et institutionnaliser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

À cet égard, des mesures supplémentaires peuvent être prises, telles que l'ajout d'un libellé spécifique aux mandats des missions pour encourager la participation significative des jeunes aux efforts de paix et de sécurité, y compris à la médiation et aux négociations de paix ; la supervision des accords de cessez-le-feu et l'application d'accords de paix ; l'intégration d'une analyse sur les jeunes et la paix et la sécurité dans les rapports thématiques et par pays et dans les séances d'information du Conseil de sécurité, et l'accroissement de la participation des jeunes intervenants au Conseil ; et l'élaboration et l'adoption de feuilles de route et de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).

Enfin, nous réaffirmons l'importance de la jeunesse dans toute société, et le rôle essentiel qu'elle peut jouer, lorsqu'elle est responsabilisée et engagée avec succès dans des programmes de transformation, non seulement pour maintenir la paix et la sécurité, mais aussi pour lutter contre le terrorisme et réaliser les objectifs de développement durable.

**Annexe 15****Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Président du Conseil d'avoir convoqué ce débat public aujourd'hui. Nous sommes également très reconnaissants au Secrétaire général, à son envoyée pour la jeunesse et aux autres intervenants pour leurs exposés. Nous sommes particulièrement heureux d'entendre les points de vue de jeunes. Ils ont fourni un contexte plus large et plus personnel au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et nous ont vraiment donné matière à réflexion. Je les salue tous et je les remercie vivement.

Aujourd'hui, je me concentrerai sur trois points. Tout d'abord, comme d'autres l'ont fait, je souhaite évoquer l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur les jeunes et sur cette question. Deuxièmement, je parlerai du rôle critique de l'éducation. Troisièmement, je soulignerai l'importance de protéger les jeunes défenseurs des droits de l'homme et les jeunes artisans de la paix.

Je voudrais commencer par un mot rapide sur la COVID-19. Je pense que nous savons tous que le monde est confronté à un défi sans précédent face à cette pandémie mondiale. Et il est clair que nous ne pouvons vaincre la COVID-19 que si nous travaillons ensemble pour la vaincre partout. Cela nécessitera un effort mondial, mais les jeunes seront la clé de la réponse mondiale. Cela signifie que nous devons les écouter et veiller à ce que leurs besoins soient pris en compte et qu'ils soient impliqués dans les décisions concernant notre gestion de la crise, dans la mesure où celle-ci affecte leur vie.

Comme d'autres l'ont noté, plus de la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans, et ces jeunes seront durement touchés par les effets secondaires du virus. Ils connaîtront l'incertitude et les difficultés liées au ralentissement économique mondial, les perturbations sociales et, dans certains endroits, les conséquences humanitaires et le conflit, si nous ne réagissons pas rapidement aux défis que la COVID-19 fera peser sur les sociétés vulnérables. Nous avons donc besoin que les jeunes se joignent à nos efforts pour lutter contre le virus et nous devons veiller à ce qu'ils n'en subissent pas de plein fouet les conséquences.

Le deuxième point que je voulais aborder est l'éducation. En écoutant l'histoire de Gatwal, il était vraiment frappant d'entendre comment sa vie a changé lorsqu'il s'est retrouvé en Ouganda et qu'il a reçu une éducation, le libérant du cycle de violence qui avait piégé son père. S'il est évident que les défaillances de l'enseignement ne sont pas un phénomène nouveau dans de nombreuses régions du monde, il ne fait aucun doute que la pandémie a aussi une incidence profonde sur les systèmes éducatifs, puisque plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes ne vont plus à l'école. D'autres perturbations suivront à mesure que le virus se répandra. Il est important de noter que le fait de ne pas bénéficier d'une éducation est un énorme gaspillage du potentiel des jeunes. Plus important encore, le manque d'éducation rend les sociétés dans lesquelles vivent les jeunes moins sûres et moins prospères car, comme l'a dit Gatwal, c'est l'éducation qui lui a donné de l'espoir et lui a ouvert des perspectives. Faute d'éducation, les jeunes sans espoir et sans perspectives se tournent vers d'autres voies, y compris la violence.

Nous savons également que les fermetures d'écoles ont une incidence disproportionnée sur la vie des filles, celles-ci étant confrontées à des risques accrus de mariage d'enfants, de grossesses d'adolescentes, de violence fondée sur le genre, d'exploitation sexuelle et d'abandon définitif de l'école. Il est donc essentiel de rouvrir

les écoles le plus rapidement possible, dès lors que les conditions sont réunies. Il convient également de noter qu'il n'y a pas que la COVID-19 qui est responsable de la fermeture des écoles. Comme nous l'avons entendu au Conseil ces derniers mois, la montée de la violence au Sahel a contraint des centaines d'écoles à fermer leurs portes, excluant les enfants du système scolaire, ce qui a eu des répercussions sur le conflit dans cette région.

Le Royaume-Uni s'est engagé à défendre le droit de chaque fille à bénéficier de 12 années d'éducation de qualité. Nous avons toujours mis à disposition les fonds pour tenir cette promesse et nous continuerons à le faire. Nous avons d'ailleurs affecté 6 millions de dollars de plus au programme « Éducation sans délai » afin d'offrir une éducation aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables du monde, en particulier ceux qui sont touchés par la COVID-19.

Enfin, mon troisième point est que les jeunes doivent avoir la liberté et le droit de défendre ce en quoi ils croient. Nous sommes gravement préoccupés par les représailles visant les jeunes défenseurs des droits de l'homme et les artisans de la paix. Les jeunes sont victimes d'attaques et de menaces, et leur liberté est entravée pour tenter de les empêcher de faire leur travail essentiel, y compris, hélas, leur travail à l'ONU. Les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables, surtout lorsqu'elles sont doublement pénalisées par leur sexe et leur âge. C'est pourquoi, en février de cette année, nous avons co-organisé une réunion selon la formule Arria sur les représailles contre les femmes qui défendent les droits de l'homme ou qui œuvrent à la consolidation de la paix. Certaines des femmes qui ont fait un exposé au Conseil de sécurité au cours de cette réunion étaient jeunes. Nous estimons que le Conseil doit œuvrer de concert pour mettre en place un environnement favorable aux jeunes qui se consacrent à la paix et à la sécurité.

Le représentant de l'Afrique du Sud nous a rappelé tout à l'heure qu'aujourd'hui est la Journée pour la liberté de l'Afrique du Sud. À vrai dire, il est impossible d'imaginer que l'Afrique du Sud aurait pu conquérir cette liberté sans l'énergie et la mobilisation de ses jeunes, des jeunes qui, il est important de le noter, ont payé un lourd tribut dans cette quête, depuis les soulèvements de Soweto en 1976 jusqu'aux violences qui ont précédé les élections démocratiques. Si nous réfléchissons à cette page de l'Histoire, notre travail au Conseil devient clair : nous devons veiller à ce que la voix des jeunes du monde soit un élément central de notre manière de gouverner et de décider de notre avenir sans qu'ils aient à payer un prix aussi élevé.

**Annexe 16****Déclaration de M<sup>me</sup> Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie M. Singer Weisinger d'avoir organisé cet important débat aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général António Guterres de son exposé et de son rapport (S/2020/167) sur une question aussi cruciale. Je sais que je ne suis pas la seule à dire que notre avenir est vraiment entre les mains de nos jeunes et que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éliminer les obstacles qui limitent leur participation réelle à la vie publique.

Une façon d'inclure les jeunes est de les écouter. Je suis donc ravie que nous ayons pu accueillir aujourd'hui au Conseil de sécurité trois jeunes leaders d'exception : Jayathma, Olla et Gatwal. Je tiens à saluer le travail courageux qu'ils effectuent pour améliorer le sort de communautés aux quatre coins du monde.

Il y a cinq ans, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 2250 (2015), la première résolution entièrement consacrée au rôle vital que les jeunes jouent dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il y a deux ans, nous avons adopté la résolution 2419 (2018), qui demandait au Secrétaire général et à ses envoyés spéciaux de prendre en compte les points de vue des jeunes et de les associer à la prise de décision. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour faire le point sur les progrès accomplis et examiner les mesures à prendre afin d'améliorer la participation des jeunes et d'assurer la pleine mise en œuvre de ces résolutions. Il ne fait aucun doute que le Conseil de sécurité prend les jeunes et leurs préoccupations au sérieux.

Les jeunes continuent d'être pris au piège de tant de conflits. Quatre-vingt-dix pour cent du milliard 850 millions de jeunes femmes et jeunes hommes dans le monde aujourd'hui viennent de pays en développement. Vingt-cinq pour cent d'entre eux – plus de 400 millions de personnes – sont directement touchés par la violence ou les conflits armés. Cela ne saurait continuer à être la norme. Lorsque les écoles sont fermées, les hôpitaux pris pour cible ou l'aide bloquée, ce sont les jeunes qui sont les plus vulnérables. Aujourd'hui, l'impératif de les protéger est encore plus grand : en sus de systèmes sociaux, éducatifs et sanitaires déjà affaiblis par des conflits ou des catastrophes, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) déclenche des crises multiples et interdépendantes qui touchent des centaines de millions de jeunes.

Les États-Unis ont déjà souligné que pour lutter efficacement contre la COVID-19, la transparence et la responsabilité des gouvernements, la pleine participation de la société civile et l'accès à l'information sont indispensables. Mais comme nous l'a indiqué M<sup>me</sup> Al-Sakkaf aujourd'hui, la situation exige également la participation des jeunes. Malheureusement, cette participation continue d'être entravée, notamment par des actes d'intimidation et des attaques qui violent les droits fondamentaux des jeunes, mais aussi du fait d'investissements insuffisants dans les systèmes qui facilitent leur inclusion, tout particulièrement l'éducation.

En tant qu'États Membres de l'ONU, il est de notre responsabilité de garantir un environnement sûr pour tous les défenseurs des droits de l'homme, y compris les jeunes défenseurs des droits de l'homme et les artisans de la paix. Nous restons préoccupés par les attaques et les restrictions à la liberté d'expression, de mouvement, de réunion et d'association des jeunes. Ni eux ni les membres de leur famille ne doivent faire l'objet de représailles ou être détenus pour s'être exprimés. Tous les jeunes, hommes et femmes, ont le droit fondamental de participer à la vie publique – un droit qu'ils possèdent indépendamment de leur nationalité, de leur

appartenance ethnique, de leur caste, de leur classe, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur affiliation politique.

Alors que nous nous efforçons d'inclure les jeunes, le Conseil doit reconnaître que les dirigeants sont confrontés à un déficit de confiance. De nombreux jeunes n'ont pas une grande confiance dans les institutions gouvernementales. En outre, lorsque les jeunes sont marginalisés ou victimes de discrimination, il devient plus facile pour les groupes terroristes de les recruter et de les prendre pour cible. Je le répète parce que je pense qu'il est important que nous comprenions que les jeunes, lorsqu'ils sont marginalisés ou victimes de discrimination, deviennent des cibles et qu'il devient beaucoup plus facile pour les groupes terroristes de les recruter.

En tant que dirigeants, nous avons beaucoup de travail à faire dans ce domaine ; de fait, nous avons une responsabilité. Heureusement, de nombreux jeunes nous montrent déjà comment faire partie de la solution, tout comme l'ont fait nos trois jeunes intervenants aujourd'hui. Ils jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'extrémisme violent en tendant la main à leurs pairs par l'intermédiaire de leurs amis et des réseaux sociaux. Pour sa part, l'Administration Trump continuera d'aider les jeunes à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour façonner la gouvernance et la politique de leur pays. Nos efforts visent à nouer des partenariats avec de jeunes leaders prometteurs dans le monde entier et dans l'ensemble du système des Nations Unies, afin d'amplifier la voix et les perspectives des jeunes.

Outre le travail entrepris par l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, aux fins de protéger et de renforcer la participation des jeunes, les missions de terrain des Nations Unies en République centrafricaine, au Libéria et ailleurs permettent aux jeunes de deviser des stratégies de sécurité nationale. Nous encourageons ce type de participation dans la prise de décisions en matière d'élaboration des politiques, en particulier dans les environnements post-conflit.

Les sociétés justes et pacifiques sont celles qui écoutent les opinions et les aspirations de tous leurs habitants et qui en tiennent compte. Je sais que ce sont les sociétés que nous souhaitons construire. En conséquence, les voix des jeunes femmes et des jeunes hommes doivent être entendues, leurs points de vue doivent être valorisés et leur participation doit être assurée.

**Annexe 17****Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions la présidence dominicaine du Conseil de sécurité de nous donner la possibilité de rester mobilisés sur ce sujet. Nous remercions également le Secrétaire général de son premier rapport complet (S/2020/167), ainsi que tous les intervenants qui ont présenté un exposé aujourd'hui.

Cette année marque le cinquième anniversaire de la résolution 2250 (2015), un texte historique sur les jeunes et la paix et la sécurité. Ces cinq dernières années, des millions d'enfants sont devenus des jeunes hommes et femmes, et des millions de jeunes sont entrés dans l'âge adulte. Mais la jeunesse ne doit pas être simplement définie comme la transition de l'enfance à l'âge adulte. La jeunesse est une période unique de la vie durant laquelle on rêve en grand et on vise haut, et qui survient alors que notre potentiel, notre énergie et notre créativité sont sur le point de trouver toute leur expression.

Le rapport du Secrétaire général met en exergue de nombreux exemples positifs de participation des jeunes à des processus de paix et à des initiatives de consolidation de la paix menées par des jeunes, des Philippines au Mali en passant par la Colombie. Nous sommes également encouragés par le rôle pionnier que joue la jeunesse s'agissant de relever les défis actuels, notamment celui des changements climatiques et, dernièrement, de la pandémie de maladie à coronavirus. Toutefois, ces exemples éclipsent des milliers d'autres exemples dont on ne parle pas, tandis que des milliers d'autres encore auraient pu être une réalité s'ils avaient reçu la reconnaissance et le soutien nécessaires. Une prise de conscience insuffisante, l'absence de cadre global pour la jeunesse et des ressources limitées sont parmi les principaux obstacles au renforcement du rôle et de la participation des jeunes dans de nombreux endroits du monde, en particulier dans les zones touchées par un conflit.

Pour promouvoir davantage le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, nous devons, avant tout, redoubler d'efforts pour sensibiliser le public au rôle des jeunes, en particulier des jeunes femmes. À l'échelon national, nous consacrons le mois de mars à la jeunesse, afin de célébrer les réalisations exceptionnelles de nos jeunes et d'inspirer les jeunes générations.

Au niveau régional, les dirigeants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) organisent chaque année des dialogues en face-à-face avec des représentants de la jeunesse afin d'entendre leurs réflexions et recommandations sur les questions relatives à la paix, à la sécurité et au développement. Ces activités montrent à quel point nous considérons nos jeunes comme d'importants interlocuteurs, et nous leur faisons confiance. Ces dialogues permettent également de renforcer le sens des responsabilités de nos jeunes en tant que futurs dirigeants.

Investir dans les politiques de la jeunesse donne toujours d'excellents rendements, aussi bien matériels qu'immatériels. Le Vietnam a promulgué la loi sur la jeunesse et, depuis 10 ans, met en œuvre une stratégie de promotion de la jeunesse qui fait partie intégrante de sa stratégie socioéconomique nationale. Nous pensons que, avec un cadre global consacré aux questions liées à la jeunesse, notamment l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi et la santé, nous sommes sur la bonne voie pour nous attaquer aux causes profondes des conflits, de l'extrémisme violent et de la radicalisation. Pour les jeunes touchés par les conflits, en particulier les jeunes en phase de désengagement ou de réintégration, un tel cadre est crucial pour aider à panser les blessures des conflits, à reprendre confiance et à reconstruire leurs vies.

Il est nécessaire aussi de mettre davantage en exergue l'importance cruciale de l'éducation et d'une culture de paix. Toutes les initiatives en matière de prévention et de règlement des conflits et de réconciliation nationale découlent principalement de la compréhension des valeurs de paix, de tolérance et de modération. Nous saluons tous les efforts visant à défendre et à inculquer ces valeurs, en particulier avec une participation active des jeunes.

Dernier point, mais non le moindre, nous appelons à une coopération renforcée en ce qui concerne la jeunesse. Les organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle important à cet égard en permettant la liaison et la coordination des efforts liés à la jeunesse et à la paix et à la sécurité, à tous les niveaux. L'ASEAN a mis en place des mécanismes de coopération avec les jeunes aux niveaux des ministères et des hauts fonctionnaires, et applique actuellement le plan de travail de l'ASEAN pour la jeunesse. Elle a également lancé, avec des partenaires extérieurs, des programmes d'échange axés sur la jeunesse. Nous encourageons la poursuite de la coopération entre les organisations régionales et entre l'ONU et les organisations régionales dans le domaine de la jeunesse, afin de progresser concrètement en la matière.

Pour terminer, tous les efforts que nous déployons aujourd'hui seront demain poursuivis et dirigés par nos jeunes. On ne saurait trop insister sur la valeur de leur rôle, de leur participation et de leur contribution aux questions liées à la paix et à la sécurité. Nous réaffirmons notre appui au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à sa mise en œuvre effective, et nous sommes convaincus que la visioconférence d'aujourd'hui est une commémoration pertinente de l'anniversaire de ce programme.

**Annexe 18****Déclaration de M<sup>me</sup> Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier la République dominicaine, présidente du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, d'avoir organisé la visioconférence publique d'aujourd'hui consacrée aux jeunes et à la paix et la sécurité. Cette année coïncide avec la célébration du cinquième anniversaire de la résolution 2250 (2015), laquelle prévoyait pour la première fois la prise en compte des jeunes dans les discussions du Conseil de sécurité sur la paix et la sécurité internationales.

La participation des jeunes repose sur les cinq piliers clefs que sont la participation, la protection, la prévention, le désengagement et la réintégration, et les partenariats. Ce concept a été renforcé en 2018 avec la publication de l'étude intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86), demandée dans la résolution 2250 (2015) ; avec le lancement, par le Secrétaire général, de la première Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, baptisée « Jeunesse 2030 » ; et avec l'adoption de la résolution 2419 (2018), qui appelait à accroître le rôle de la jeunesse à tous les niveaux de la prise de décisions en matière de sécurité, de conflit et de paix, y compris dans les accords de paix. Je tiens également à remercier le Secrétaire général de son rapport publié le 2 mars (S/2020/167) et des recommandations qui y figurent.

On ne peut pas instaurer une paix pérenne et mettre fin aux conflits de notre époque sans faire participer tous les acteurs et tous les segments de la société. La reconnaissance du rôle et de l'importance d'une véritable participation des jeunes à la prévention et au règlement des conflits et à la pérennisation de la paix doit être un facteur clef et un principe des efforts de consolidation de la paix et de développement au lendemain des conflits. Cela est particulièrement vrai dans un pays qui a une population très jeune comme l'Afghanistan, où 63 % des habitants sont âgés de moins de 25 ans, dont 46 % sont des enfants de moins de 15 ans. Quand on parle de l'avenir de l'Afghanistan, du règlement du conflit en Afghanistan et du développement économique de l'Afghanistan, on parle des besoins de ces 27,5 millions de personnes qui aspirent à la paix, à l'éducation et à des possibilités de réaliser leurs rêves et leurs aspirations.

Dans cette optique, la promotion de la participation des jeunes à la prise de décisions importantes et à l'élaboration de politiques est une priorité du Gouvernement afghan, comme en témoignent le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, les programmes nationaux prioritaires et les objectifs de développement durable de l'Afghanistan. Grâce à notre engagement en faveur de notre cadre national et des objectifs de développement durable, certains de nos jeunes ont rejoint les rangs de hauts fonctionnaires dans les secteurs civil et de la sécurité. L'Afghanistan s'est attaché à donner aux nouvelles générations les moyens de devenir les dirigeants de notre nouvel Afghanistan.

Dans le cadre de ces efforts, le Gouvernement a adopté une législation garantissant aux jeunes de notre pays un accès équitable à l'éducation et aux possibilités d'emploi qui en découlent. Nous avons pris des mesures pour éliminer le travail des enfants et mis en place des politiques de rétention scolaire, notamment en ce qui concerne les filles, grâce à la politique relative à l'éducation des filles adoptée en 2019. Des politiques telles que la Déclaration sur la sécurité dans les écoles visent à améliorer les infrastructures éducatives et à atténuer l'insécurité qui pourrait empêcher nos enfants d'aller à l'école. Le Gouvernement a également poursuivi ses efforts visant à renforcer le système d'enseignement supérieur et, grâce au deuxième projet de développement des compétences, a créé et renforcé des institutions qui transmettent des compétences techniques et professionnelles permettant à nos jeunes de profiter de diverses possibilités d'emploi.

Dans le cadre de nos efforts de paix, nous sommes conscients de l'importance qu'il y a à faire participer les jeunes aux négociations inter-afghanes avec les Taliban. En avril 2019, le Gouvernement afghan a convoqué la loya jirga consultative pour la paix, à laquelle ont participé 3 200 représentants de toutes les régions de l'Afghanistan, y compris des jeunes. La jirga a adopté une feuille de route pour la paix, qui met l'accent sur la participation des jeunes et des femmes aux pourparlers de paix. Conformément à ce principe, le Gouvernement afghan a souligné et réitéré non seulement que les jeunes femmes et les jeunes hommes doivent être considérés comme faisant partie de l'équipe de négociation inclusive du Gouvernement, mais également que les droits constitutionnels et les gains enregistrés en ce qui les concerne doivent être préservés dans tout accord de paix. Nous restons fermement déterminés à faire en sorte que ces négociations aboutissent à un accord inclusif qui représente tous les segments de notre société, conformément aux principes d'une république démocratique et représentative.

Assurer la protection et le bien-être de notre jeunesse est également une priorité du Gouvernement afghan. Le Gouvernement a adopté des lois, notamment un code pénal révisé en 2018 et la loi sur la protection des droits de l'enfant en 2019, pour garantir le respect par l'Afghanistan de la Convention relative aux droits de l'enfant et des obligations internationales y afférentes. Ces mesures ont été accompagnées par l'institutionnalisation de politiques de tolérance zéro à l'égard des questions telles que l'implication des enfants au niveau de la police nationale et locale afghane et des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire. En dépit des efforts que nous ne cessons de déployer, les jeunes restent l'un des groupes les plus durement touchés par le conflit en cours. Le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté chaque année depuis 2013, et les groupes armés illégaux, notamment les Taliban, continuent de mettre les enfants en danger, en les utilisant comme boucliers humains et comme enfants soldats. Il s'agit d'une violation grave et inadmissible du droit international des droits de l'homme. À l'heure actuelle en Afghanistan, du fait des décennies de conflit incessant, des générations entières ont été privées de leurs droits et nos jeunes sont particulièrement vulnérables, et cette situation est exploitée par les Taliban et d'autres groupes armés illégaux. Nous n'avons cessé de demander aux Taliban de conclure un cessez-le-feu avec le Gouvernement afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines, parmi nos jeunes et la population afghane dans son ensemble. Aujourd'hui, avec l'arrivée de la maladie à coronavirus (COVID-19), nous réitérons cet appel avec encore plus d'insistance. Notre pays veut la paix, et nous devons tout mettre en œuvre pour faire face aux conséquences de la pandémie, y compris la situation précaire de nombre de nos jeunes, qui pâtissent des effets de la fermeture des écoles et de la perte des activités économiques.

Je voudrais conclure en soulignant que les aspirations des jeunes Afghans à un Afghanistan pacifique et stable sont les aspirations de l'Afghanistan dans son ensemble. En ce moment où nous sommes confrontés au défi de COVID-19, qui est une menace commune, il faut que tous les citoyens, y compris les jeunes, jouent un rôle important pour relever ce défi en sensibilisant les populations, en suivant les directives du Gouvernement et si possible, en aidant les personnes les plus touchées par les conséquences de cette menace. La première étape, et la plus urgente, pour atteindre cet objectif consiste à conclure immédiatement un cessez-le-feu en vue de mettre fin aux souffrances en Afghanistan et de créer un environnement propice à l'acheminement de l'aide et de l'assistance humanitaires. Alors que nous commençons le mois sacré du ramadan, nous lançons un vif appel aux Taliban pour qu'ils voient en cette période de paix et de réflexion une occasion propice d'instaurer le cessez-le-feu humanitaire dont notre peuple a désespérément besoin. Nous encourageons nos partenaires et alliés internationaux à se joindre à nos appels en faveur de l'avenir et du bien-être de l'Afghanistan et de nouvelles générations qui méritent la paix et un avenir dans lequel leurs espoirs peuvent devenir réalité.

**Annexe 19****Déclaration de la Mission permanente de l'Argentine auprès  
l'Organisation des Nations Unies**

Au nom de ma délégation, je voudrais tout d'abord remercier le Gouvernement de la République dominicaine d'avoir pris l'initiative de convoquer cette visioconférence sur les jeunes et la paix et la sécurité. En outre, je me félicite des exposés présentés par le Secrétaire général António Guterres ; l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake ; la Coordinatrice de projet de la Youth Without Borders Organization for Development, M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf ; et le fondateur de la Youth-adult Empowerment Initiative (Soudan du Sud/Ouganda), M. Gatwal Augustine Gatkuoth.

Dès le début, l'Argentine a soutenu la nouvelle orientation du Secrétaire général en matière de prévention des conflits et de développement du concept de paix pérenne ou de maintien de la paix, une orientation dans laquelle les jeunes et les femmes ont un rôle fondamental à jouer. Notre pays reconnaît que la paix et la sécurité sont interdépendantes et se renforcent mutuellement. Nous reconnaissons que les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et, singulièrement, pour ce qui est de la stabilisation, de la capacité d'intégration et de la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix. Par conséquent, nous appuyons la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015), qui promeut, au niveau international, le rôle des jeunes en tant qu'instruments de paix, de dialogue, de compréhension et de lutte contre la pauvreté, la violence et l'intolérance.

En effet, l'Argentine estime que les conflits armés portent gravement préjudice aux perspectives d'éducation et d'emploi des jeunes, qui sont vulnérables et souvent exposés à des situations dangereuses entravant leur développement et leur scolarisation. On estime que 300 000 enfants et jeunes armés vivent dans des zones de conflit. Ils sont des victimes qui sont forcées de vivre dans des situations où leurs droits sont constamment violés, et ils sont exposés à des pratiques telles que le recrutement, la mutilation, les enlèvements, la violence sexuelle, les attaques contre des écoles et des hôpitaux et le déni d'aide humanitaire.

Outre les violations de leurs droits les plus fondamentaux que les jeunes subissent durant les conflits, ceux-ci ont des effets psychologiques et sociaux sur eux, ce qui entrave leur développement. Ils peuvent être privés d'accès à l'éducation et à d'autres activités adaptées à leur âge. Ils peuvent ressentir de la culpabilité ou percevoir la violence comme étant normale s'ils rejoignent des groupes armés, volontairement ou de force, ou s'ils sont témoins ou auteurs d'actes d'une extrême violence. En outre, dans de nombreux cas, les pertes qu'ils ont subies, le déracinement, la violence sexuelle ou l'addiction à des substances toxiques ont des effets néfastes sur leur santé mentale. Un grand nombre de jeunes vivant dans des situations de conflit effectuent un service militaire ou participent à des économies de guerre souterraines et illicites. Ils sont constamment recrutés de force ou, dans d'autres cas, ils sont poussés par des facteurs culturels, sociaux, économiques et politiques car l'économie informelle associée aux conflits peut parfois leur offrir des perspectives sociales et d'emploi qui leur semblent préférables à la pauvreté et à la faim.

Il est essentiel d'accorder une plus grande attention aux causes profondes des conflits et à la nécessité de rechercher des solutions fondées sur la participation nationale, qui puissent permettre aux jeunes de jouer un rôle important dans la prévention des conflits et le maintien de la paix s'ils ont accès à un environnement inclusif grâce à la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans le cadre de sa participation aux travaux du Conseil économique, social et culturel, l'Argentine a souligné que la Commission de consolidation de la paix est un mécanisme consultatif qui représente un pont entre les efforts de paix et de sécurité de l'Organisation et ses activités dans les domaines du développement, des droits de l'homme et de l'aide humanitaire. Conformément à cette vision, nous estimons que la Commission peut, en fournissant un appui actif au Conseil de sécurité, souligner la contribution des jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des mandats des opérations de maintien de la paix, en particulier durant la phase de consolidation de la paix. À cet égard, l'Argentine appuie l'appel de l'UNICEF tendant à ce que des progrès urgents soient accomplis dans l'action menée en vue de la protection des enfants et des jeunes touchés par des conflits en élaborant des lois, des politiques et des mesures au niveau national pour protéger tous les jeunes.

L'éducation est essentielle à la paix, à la sécurité, au développement et à la pleine jouissance des droits fondamentaux, et l'accès continu à l'éducation en toute sécurité contribue à protéger les jeunes contre le danger des conflits armés. L'éducation est non seulement un droit fondamental de la personne, mais également, pour les jeunes touchés par des conflits armés, un mécanisme de protection essentiel qui les aide à réaliser pleinement leur potentiel et à contribuer à l'édification de communautés plus fortes. Qui plus est, protéger la sécurité des jeunes leur permet de devenir des acteurs efficaces dans le cadre des processus de consolidation de la paix, de reconstruction et de réintégration après les conflits.

Reconnaissant que les jeunes constituent une grande partie des civils durement touchés par les conflits armés et que l'interruption de leur accès à l'éducation et aux perspectives économiques entrave incontestablement la réalisation d'une paix durable, l'Argentine a codirigé, avec la Norvège et l'Espagne, le processus d'adoption de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et des Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés, qui ont été adoptées à Oslo en mai 2015. Cette initiative avait pour but de sensibiliser l'opinion mondiale à la gravité des attaques contre les étudiants, les professeurs, les écoles et les universités ainsi que de l'utilisation militaire des écoles et des universités, mais aussi d'universaliser la Déclaration. À cet égard, l'Argentine, l'Espagne et la Norvège ont organisé la troisième Conférence internationale sur la sécurité dans les écoles en 2019.

L'Argentine estime qu'il est essentiel que les jeunes, qui sont les dirigeants de demain, participent pleinement et de façon plus concrète à la consolidation de la paix, avec un potentiel transformateur, plutôt que de prendre part à la violence. Les jeunes ont assurément un rôle important à jouer dans la définition de leur avenir et la consolidation de la paix. Ils doivent participer à des programmes de secours, de relèvement et de reconstruction et contribuer aux processus de transition et de réconciliation nationale. Les gouvernements et la société civile, notamment en partenariat avec le secteur privé, doivent mobiliser l'énergie, les idées et les expériences des jeunes pour créer une nouvelle société postconflictuelle. L'Argentine réaffirme ce que préconisait le Pacte ibéro-américain pour la jeunesse s'agissant d'encourager les jeunes à jouer un rôle de promoteurs d'une culture de paix en créant des programmes de formation sur la prévention de la violence et le règlement des conflits.

L'éclatement d'une crise mondiale inédite liée à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et à ses conséquences dévastatrices, alors que l'ONU commémore son soixante-quinzième anniversaire, représente un tournant à un moment où le monde exige un changement de paradigme en ce qui concerne le multilatéralisme afin de concrétiser l'avenir que nous voulons et l'ONU dont nous avons besoin. Cette étape dans l'histoire de l'Organisation nous donne l'occasion

de rapprocher l'ONU de la jeunesse, d'écouter la voix des jeunes, leurs aspirations et leurs préoccupations et de collaborer activement avec eux dans le contexte de dialogues mondiaux sur les efforts communs visant à bâtir une ONU inclusive et orientée vers la personne pour offrir à tous un avenir meilleur.

Actuellement, les jeunes générations sont confrontées à des problèmes multiformes et difficiles alors que le monde se bat sans relâche contre la COVID-19, et ces problèmes ne feront que s'aggraver après la pandémie, lorsque ses effets dévastateurs accentueront le manque d'emplois, de formation et d'éducation, la violence et les conflits armés, la transformation du marché du travail et les effets des changements climatiques. Dans ce contexte, l'Argentine souligne l'importance de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, Jeunesse 2030, qui identifie clairement la consolidation de la paix et la résilience comme étant des priorités dans le cadre des activités du système des Nations Unies menées par et pour les jeunes. À cet égard, la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité, adoptée en 2015, représente une évolution importante en vue de reconnaître le rôle des jeunes en tant qu'agents de paix.

Cependant, comme le souligne le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2020/167), les jeunes ont davantage été associés à la vie publique, mais dans les faits, leur participation au maintien de la paix et de la sécurité n'est toujours pas acquise. Il est crucial que la communauté internationale aide les jeunes à réaliser pleinement leur potentiel en tant que facteur positif pour l'édification de sociétés pacifiques, durables et justes. Pour relever ce défi, toutes les parties prenantes doivent travailler de concert afin de garantir une participation véritable des jeunes aux processus de prise de décisions et promouvoir des institutions inclusives qui représentent pleinement les jeunes et répondent à leurs besoins et leurs attentes.

Face à la propagation sans précédent de la COVID-19, il est nécessaire de mobiliser rapidement les connaissances et les informations à cet égard, et les jeunes peuvent jouer un rôle clef dans l'atténuation des risques et la sensibilisation des communautés durant cette crise, notamment en utilisant la technologie, par exemple les applications mobiles et les médias sociaux, pour faire circuler l'information sur les mesures de protection et de prévention en vue de rompre la chaîne d'infection, de détecter les cas de violence et les abus, d'organiser un soutien par les pairs et de venir en aide aux victimes.

En outre, il est important de souligner que les jeunes sont actifs, engagés et en première ligne pour faire entendre leur voix et demander un système multilatéral auquel ils puissent participer de manière dynamique et véritable. C'est une nouvelle histoire qui s'écrit, une histoire dans laquelle les jeunes ne sont pas seulement vus comme des bénéficiaires mais aussi comme des agents actifs des processus de consolidation de la paix et de prévention des conflits. Ils peuvent également jouer un rôle clef en œuvrant conjointement avec d'autres parties prenantes pour venir en aide à qui sont confrontés à toutes sortes de difficultés du fait de conflits de longue date, aujourd'hui intensifiés par la pandémie, et en prenant une part active au dialogue sur la consolidation de la paix afin de veiller à ce que leurs droits et leur bien-être soient pris en compte tandis qu'on pose les fondements d'une paix durable.

L'Argentine salue et appuie résolument l'appel mondial à la paix lancé par le Secrétaire général le 23 mars, dans lequel il a souligné la nécessité urgente « de laisser les conflits armés derrière nous pour concentrer nos efforts sur le véritable combat de notre vie ». Le respect effectif du cessez-le-feu par les parties à un conflit nous permettra en effet de placer les droits et le bien-être des jeunes femmes et des jeunes hommes au cœur des dialogues sur la consolidation de la paix, en favorisant une approche humanitaire, orientée sur le développement et la paix, pour leur réintégration dans les sociétés afin de mener à bien un processus réparateur, tourné vers l'avenir et axé sur leurs besoins spécifiques, et de jeter ainsi les bases d'une paix durable.

Enfin, nous voudrions souligner que les idéaux et l'énergie des jeunes, qui sont des agents clefs du changement social, du développement économique et de l'innovation technologique dans leurs communautés, représentent un potentiel indispensable pour contribuer à prévenir les conflits et participer à l'édification d'une paix durable. C'est pourquoi nous estimons que le Conseil de sécurité doit rester saisi de cette question, et qu'il est utile de continuer à perfectionner notre compréhension des liens qui existent entre le rôle des jeunes et le maintien, la consolidation et la pérennisation de la paix.

**Annexe 20****Déclaration de M. Mher Margaryan, Représentant permanent de l'Arménie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à remercier la présidence dominicaine du Conseil d'avoir organisé cette visioconférence sur le thème des jeunes et la paix et la sécurité. Alors que nous sommes aux prises avec les circonstances difficiles créées par la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19), nous ne devons pas oublier que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité fête un anniversaire important.

Il y a cinq ans, en adoptant la résolution 2250 (2015), le Conseil de sécurité a reconnu le rôle indispensable des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la prévention et le règlement des conflits et dans le maintien de la paix. Cette date anniversaire est une excellente occasion de réfléchir aux progrès réalisés par les États Membres et d'intensifier l'action de la communauté internationale pour encourager une participation véritable des jeunes aux efforts de paix, de justice, de dialogue et de réconciliation, et pour faire entendre le point de vue des jeunes afin de mieux répondre aux multiples défis posés par la pandémie de COVID-19.

Le tout premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), publié en mars, décrit les nombreux problèmes auxquels les jeunes sont confrontés, notamment la violation de leurs droits fondamentaux, l'exclusion, les inégalités, les carences de l'éducation, le chômage et le rétrécissement de l'espace civique. Il souligne l'importance d'une participation véritable des jeunes à la vie publique et politique, à tous les niveaux, et la nécessité de créer un environnement favorable aux jeunes dans lequel ils sont considérés comme des citoyens à part entière, ayant les mêmes droits que les autres, pouvant faire entendre leur voix au même titre qu'eux et où ils jouissent du même respect que celui accordé à leurs concitoyens. Je salue les efforts de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, pour plaider en faveur d'un engagement actif des jeunes dans tous les piliers de l'Organisation.

Le Gouvernement arménien accorde une très grande priorité à la promotion de la participation de tous les jeunes à la vie politique et publique, surtout pour ce qui est de la prise de décisions. Les jeunes en Arménie représentent un groupe très dynamique et actif de notre société. Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont joué un rôle déterminant dans la transformation démocratique de l'Arménie tout au long du mouvement pacifique de la révolution de velours, en mai 2018, en exerçant pleinement et de manière non violente leur droit à la liberté d'expression et leur droit de réunion pacifique. Des progrès remarquables ont été accomplis en termes de renforcement des capacités des jeunes dirigeants, comme le montre la composition actuelle du Gouvernement, du Parlement et des autorités régionales en Arménie.

Les jeunes sont d'importants agents de changement et de transformation sociale. Les tentatives de restreindre les libertés fondamentales des jeunes que sont la liberté d'expression et la liberté de circulation ou d'entraver le dialogue avec eux et leur engagement, en particulier dans les situations de conflit, ont pour effet de creuser les divisions et peuvent conduire aux manifestations d'intolérance les plus graves, telles que les crimes haineux et les atrocités fondées sur des motifs ethniques ou religieux. Les jeunes sont particulièrement enclins à la radicalisation, notamment dans les contextes politiques où l'État fait l'apologie de la haine. L'utilisation d'un discours de division et du profilage ethnique dans les établissements d'enseignement ainsi que la glorification des auteurs de crimes haineux, qui sont érigés en modèles pour les jeunes, doivent être résolument condamnées par la communauté internationale. En revanche, les politiques d'éducation qui promeuvent les droits de l'homme, le dialogue et l'inclusion sont un outil important pour prévenir la radicalisation des jeunes, car elles favorisent la compréhension de la diversité culturelle et la tolérance envers les différentes religions et cultures.

Nous sommes intimement convaincus que les jeunes peuvent jouer un rôle clef à tous les stades du règlement des conflits, notamment en favorisant le dialogue et le renforcement de la confiance par-delà les clivages. La jeune génération d'Arméniens d'Artsakh – le Haut-Karabakh –, qui a grandi à l'abri de l'oppression et de la domination étrangère, contribue directement à la création d'un environnement favorable à la réalisation de leurs droits fondamentaux et à une participation véritable à la vie publique et politique, notamment par l'exercice du droit de vote et la participation au gouvernement. Les récentes élections parlementaires et présidentielle libres, pluralistes et démocratiques sont révélatrices à cet égard.

Nous reconnaissons le travail important de la société civile et des organisations de jeunesse pour donner aux jeunes les moyens de faire entendre leur voix en faveur de la paix, de la non-violence et de la réconciliation. La participation véritable de tous les jeunes, en particulier ceux qui vivent dans des zones de conflit, aux initiatives de consolidation de la paix, de promotion du dialogue et de renforcement de la confiance, ainsi que la mise en place de partenariats avec les jeunes sont essentielles à une paix durable.

L'Arménie est déterminée à promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, à tirer parti du potentiel inexploité des jeunes et à faire résonner leurs voix et leurs aspirations à l'édification d'un monde plus sûr.

## Annexe 21

### **Déclaration de la Mission permanente de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations unies**

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Mouvement des pays non alignés.

Pour commencer, nous exprimons notre gratitude à la délégation de la République dominicaine, pays membre, comme nous, du Mouvement des pays non alignés, pour l'organisation de cette réunion sur le thème « Vers le cinquième anniversaire du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité : accélérer l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), et pour la note de cadrage établie sur le sujet (S/2020/302, annexe).

Nous sommes également reconnaissants au Secrétaire général António Guterres et aux autres intervenants pour leurs déclarations.

Aujourd'hui le monde abrite la plus grande génération de jeunes de l'histoire, soit 1,8 milliard de personnes. Près de 90 % d'entre eux vivent dans des pays en développement, dont les États membres du Mouvement des pays non alignés constituent la majorité absolue.

De nombreux jeunes comptent parmi les civils touchés par les conflits armés, notamment en tant que réfugiés et personnes déplacées. L'interruption de leur accès à l'éducation et aux opportunités économiques compromet la paix durable et la réconciliation. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), présenté en application de la résolution 2419 (2018), un jeune sur quatre est touché par la violence ou les conflits armés.

Le Mouvement des pays non alignés demande de nouveau aux parties à un conflit armé de respecter les obligations à elles faites par le droit international en matière de protection des civils, y compris des jeunes. Le Mouvement des pays non alignés condamne fermement tous les actes de violence, les attaques et les menaces prenant pour cible les populations civiles, lesquels peuvent constituer des crimes de guerre, et il souligne qu'il importe de mettre fin à l'impunité pour de tels actes.

Cette année marque le cinquième anniversaire de la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui, pour la première fois a reconnu la contribution importante et constructive qu'apportent les jeunes aux efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité, ainsi qu'à la prévention et au règlement des conflits et comme un aspect essentiel de la viabilité, de l'intégration et du succès des efforts de maintien et de consolidation de la paix. Cela a été réaffirmé dans la résolution 2419 (2018).

La promotion et le maintien de la paix internationale est une question clef pour le Mouvement des pays non alignés. Le Mouvement et ses États membres ont toujours été contre la guerre et en faveur de la paix.

Le Mouvement a constamment souligné la nécessité d'impliquer tous les segments de la société dans les processus de paix, notamment les femmes et les jeunes, qui peuvent jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que dans les efforts de maintien et de consolidation de la paix et dans la construction de sociétés pacifiques et résilientes. L'inclusion est essentielle pour la promotion des processus et objectifs nationaux de consolidation de la paix afin que les besoins de tous les segments de la société soient pris en compte.

À leur dix-huitième sommet, qui s'est tenu à Bakou les 25 et 26 octobre 2019, sous le thème « Soutenir les principes de Bandung pour assurer une réponse

concertée et appropriée aux défis du monde contemporain», les chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés ont examiné les moyens d'accroître la participation significative et inclusive des jeunes aux efforts de consolidation de la paix en créant, y compris, le cas échéant, en partenariat avec le secteur privé, des politiques qui renforceraient les capacités et les compétences des jeunes et créeraient des emplois pour les jeunes afin de contribuer activement à la pérennisation de la paix. Les chefs d'État et de gouvernement du Mouvement ont également réaffirmé l'importance de l'inclusion des jeunes dans le processus de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En marge du Sommet du Mouvement à Bakou, le tout premier Sommet de la jeunesse du Mouvement des pays non alignés a été organisé à l'initiative de la République d'Azerbaïdjan. Celui-ci a débouché sur la création du Réseau des jeunes du Mouvement des pays non alignés, pour permettre aux représentants des jeunes des États membres du Mouvement d'échanger des idées, des visions et des vues sur les problèmes qui les empêchent d'assurer des progrès durables et sur la manière dont ces difficultés pourraient être surmontées grâce à des réponses concertées et adéquates de leurs États.

Pour terminer, nous voudrions une fois de plus saluer l'initiative prise par la République dominicaine de convoquer cette réunion pour examiner la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés et discuter de nouvelles mesures sur le rôle des jeunes en matière de paix et de sécurité.

**Annexe 22****Déclaration de M<sup>me</sup> Rabab Fatima, Représentante permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la présidence dominicaine du Conseil de sécurité d'avoir organisé cette visioconférence publique. Je remercie également le Secrétaire général de son exposé. Je partage les sentiments exprimés par l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et les autres jeunes intervenants. Nous devons dûment prendre en compte leurs préoccupations et leurs aspirations.

La réunion d'aujourd'hui se tient à un moment où la planète entière est aux prises avec la terrible pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). De nombreux jeunes, qu'ils soient professionnels de la santé, membres du personnel d'urgence, soldats de la paix ou bâtisseurs de paix sont en première ligne de cette bataille. Mais beaucoup d'autres sont confinés chez eux, traversant une période d'incertitude. La pandémie a des répercussions considérables sur notre jeune génération. Nous devons donc entendre leur voix si nous voulons pouvoir surmonter la crise et inverser ses effets négatifs potentiels sur nos acquis en matière de paix et de développement. Nous devons investir davantage pour les aider à s'adapter aux nouvelles situations et à faire partie de la solution.

Le Bangladesh se félicite de l'adoption de la résolution 2250 (2015). Nous considérons que l'étude de suivi, intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86), et sa résolution de suivi 2419 (2018) constituent des contributions importantes au discours sur les jeunes et la paix et la sécurité. Elles ont contribué à placer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité sur une trajectoire véritablement multidimensionnelle et tournée vers l'avenir. Nous saluons également le tout premier rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2020/167). Les recommandations qui y figurent mettent en place un cadre complet de promotion du rôle que peuvent jouer les jeunes, en tant qu'agents actifs de la consolidation et de la pérennisation de la paix. Il est indispensable que les jeunes du monde entier aient la possibilité de libérer leur énergie positive et de réaliser leur potentiel pour créer un monde durable et pacifique. À cette fin, les acteurs de la paix et du développement doivent travailler main dans la main, en s'appuyant sur la dynamique du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En tant que pays relativement jeune, le Bangladesh bénéficiera d'un dividende démographique grâce à son importante population de jeunes jusqu'en 2035. Ils perpétuent le fier héritage des générations précédentes de jeunes qui ont joué un rôle de premier plan dans l'indépendance et les luttes démocratiques de notre nation et qui jouent maintenant un rôle dans nos avancées vers la paix et le développement grâce à leur participation aux efforts d'édification de la nation. Nous nous efforçons d'exploiter ces dividendes historiques et démographiques pour en faire des dividendes de développement. Nous menons des politiques d'interventions en vue d'exploiter l'immense source d'énergie transformatrice de nos jeunes, femmes et hommes, et les transformer en véritables agents de changement. Notre honorable Première Ministre, Sheikh Hasina, a lancé la vision d'une économie inclusive, basée sur la connaissance, sous le slogan « Digital Bangladesh », dont les jeunes sont les fantassins. Notre politique de développement de la jeunesse 2017 illustre nos efforts pour ne laisser aucun jeune de côté. Cette politique est conforme à nos dispositions constitutionnelles visant à garantir les droits, la justice et l'équité pour tous les jeunes.

Nous encourageons activement une approche sociale globale pour inculquer aux jeunes les valeurs morales et éthiques de la dignité humaine, du pluralisme, de la diversité et de la non-violence. Nous travaillons activement à une meilleure prise en compte de la voix des jeunes dans les grands débats politiques, ainsi qu'à leur

participation à la planification et à la mise en œuvre de nos plans de développement nationaux, y compris les objectifs de développement durable. La nouvelle génération de dirigeants occupe une plus grande place tant au sein du Gouvernement que dans le secteur privé.

Nous avons déjà commencé à recevoir de riches dividendes de ces initiatives à plusieurs niveaux. Notre jeune génération d'entrepreneurs est à la pointe du commerce électronique et de l'e-entreprise, ce qui réduit les problèmes de chômage et la frustration sociale. Dans les crises et les calamités, ils ont toujours été au premier plan à travers leurs engagements spontanés, et ils ont laissé leur marque. Pendant cette pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), par exemple, ils contribuent de nombreuses manières, qu'il s'agisse d'outils numériques innovants et d'idées pour tracer les infections, ou de la sensibilisation communautaire.

À l'avenir, nous souhaitons travailler plus étroitement avec la communauté internationale et l'ONU pour mettre en œuvre « Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse », en accord avec nos priorités nationales. Nous espérons également être le fer de lance d'un dialogue plus poussé impliquant les jeunes autour de la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous attendons avec intérêt l'élaboration d'un plan d'action national global sur les jeunes et la paix et la sécurité.

L'investissement dans le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité est éminemment sensé à tous points de vue. Les principaux défis auxquels nos jeunes sont confrontés aujourd'hui ne sont pas nécessairement propres à un contexte particulier, mais ils ont des ramifications mondiales. C'est pourquoi nous voudrions souligner les points spécifiques suivants.

Tout d'abord, le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité doit servir à développer une narration plus forte afin de changer la mentalité générale sur le potentiel des jeunes à contribuer à la consolidation de la paix, à soutenir et reconnaître leur rôle dans la prévention des conflits et le maintien de la paix, et à restaurer leur confiance dans les gouvernements et les systèmes multilatéraux. Pour cela, nous soulignons l'importance d'un financement adéquat des initiatives nationales et locales visant à amplifier la participation des jeunes aux processus de paix.

Deuxièmement, nous devons institutionnaliser la participation des jeunes à la promotion d'une culture de paix, et ainsi promouvoir la tolérance et le dialogue interculturel et interreligieux au sein des sociétés et entre elles. Nous devons également les utiliser comme agents pour lutter contre les stéréotypes et contre les discours de haine et la xénophobie qui sévissent dans le monde entier.

Troisièmement, nous devons utiliser le savoir-faire technique des jeunes et leur offrir des espaces alternatifs d'engagement par le biais d'associations et de réseaux de jeunes. Cela leur permettrait d'orienter les processus de prise de décisions et d'assurer leur inclusion globale. Pour cela, nous devons donner aux jeunes les moyens de se prendre en charge en encourageant la maîtrise des médias et de l'information, ainsi que l'engagement constructif dans les médias sociaux.

Quatrièmement, les jeunes, hommes et femmes, restent vulnérables aux discours de l'extrémisme violent qui peuvent les conduire sur la voie de la radicalisation et du terrorisme. Ils sont également des proies faciles pour les réseaux du crime organisé. Cela est particulièrement inquiétant dans les situations de conflit et de crise humanitaire, comme nous les vivons dans le monde entier. Nous devons faire appel à de jeunes modèles pour les dissuader. Nous devons également mettre au point des moyens pratiques aux niveaux mondial, national et communautaire pour associer les jeunes à l'élaboration de programmes et d'initiatives pertinents visant à prévenir le terrorisme et l'extrémisme violent.

Cinquièmement, une éducation de qualité, inclusive et transformatrice peut faire de nos jeunes de véritables citoyens du monde, contribuer à façonner les discours mondiaux, favoriser leur esprit critique et leur fournir les compétences nécessaires à la construction de la cohésion sociale ainsi qu'à l'engagement civique et économique. Nous devons leur garantir un accès abordable à ce type d'éducation.

Sixièmement, avec un environnement et des outils appropriés, les jeunes peuvent en effet s'avérer une force de prévention des conflits et de maintien de la paix, même dans les situations les plus difficiles. En tant qu'important pays fournisseur de contingents ou de personnel de police, nous avons pu constater que les jeunes qui font partie de nos contingents ou de notre personnel de police continuent d'apporter une contribution significative aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Septièmement, le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité ont de nombreux points communs fondamentaux. Ils doivent se renforcer mutuellement dans leurs efforts pour aller au-delà des normes et pratiques traditionnelles en matière de genre, qui ont un impact disproportionné sur le potentiel des jeunes femmes dans de nombreux contextes à travers le monde. À cet égard, la Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la consolidation de la paix ont obtenu quelques résultats utiles, tels que l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes. Nous avons besoin d'engagements plus structurés pour partager les bonnes pratiques entre les organismes des Nations Unies et les gouvernements nationaux à cet égard.

Huitièmement, nous devons collecter et analyser des données ventilées par âge afin de renforcer les interventions politiques fondées sur des données probantes et les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et de réduire les obstacles structurels à la participation des jeunes.

Enfin, la crise provoquée par la COVID-19 a véritablement démontré la transformation numérique que nous avons connue au cours des deux dernières décennies. Dans les régions développées du monde, la connectivité numérique aide énormément à maintenir la continuité des activités pendant cette période difficile. Pourtant, dans de nombreuses autres régions du monde, la connectivité Internet et les plates-formes numériques restent encore très éloignées. Nous devons travailler ensemble pour éliminer cette fracture numérique, en particulier chez les jeunes. Nous devons assurer l'égalité des chances pour les jeunes de tous les coins du monde afin qu'ils puissent s'épanouir ensemble.

## Annexe 23

### **Déclaration de la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Canada se félicite de l'occasion qui lui est donnée de contribuer à ce débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité. Nous soutenons fermement l'inclusion de cette question en tant que point permanent de l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous saluons le premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), son rôle moteur dans l'engagement des jeunes dans la gouvernance mondiale et l'appel à l'action qu'il a lancé lors de la présente séance.

Nous avons tous été jeunes un jour et pouvons tous nous souvenir, du moins, espérons-le, des défis que nous avons rencontrés en termes d'accès, de capacité d'action, d'inclusion et de responsabilité.

Les faits sont incontestables. Comme il est noté dans les rapports de 2018, intitulés « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86) et « *Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents* », il est essentiel d'inclure les jeunes et de répondre à leurs aspirations si l'on veut prévenir les conflits. L'exclusion des jeunes de la vie sociale, politique et économique les prive de leurs droits fondamentaux. De plus, leur non-participation conduit à de mauvaises décisions et à de mauvaises politiques.

La pandémie de maladie à coronavirus n'est pas seulement une crise sanitaire; c'est une crise humaine qui a mis en évidence les inégalités qui existaient dans toutes nos sociétés. Elle a touché de manière disproportionnée les femmes, les filles, les jeunes et les personnes déjà vulnérables. Si nous voulons répondre à l'appel lancé par le Secrétaire général pour que nous reconstruisions en mieux après cette crise, il faudra investir dans les capacités et la résilience des jeunes, en renforçant leurs droits fondamentaux et en protégeant l'espace civique qui rend leur participation possible.

L'inclusion des jeunes dans le processus décisionnel est une question que le Canada prend au sérieux. L'année dernière, le Canada a lancé une politique jeunesse nationale à l'issue d'une vaste série de consultations avec des milliers de jeunes Canadiens. Cette politique engage le Gouvernement canadien, à compter de 2020, puis tous les quatre ans, à publier un rapport décrivant la situation des jeunes au Canada, couvrant six domaines prioritaires, qui vont du leadership aux compétences en passant par la santé, l'emploi, la vérité et la réconciliation, ainsi que l'action pour le climat.

La politique jeunesse repose sur trois principes directement liés à la mise en œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité. Premièrement, les jeunes ont le droit d'être entendus et respectés, et ils ont le droit d'influer sur les décisions qui les concernent aujourd'hui et les toucheront demain. Deuxièmement, les jeunes ont le droit à l'égalité d'accès aux possibilités et aux mesures de soutien. Le Canada appliquera les principes de l'égalité, notamment ceux de l'analyse comparative entre les sexes plus, lors de la création de possibilités de participation et de mesures de soutien pour les jeunes. L'analyse comparative entre les sexes plus permet d'évaluer l'incidence des initiatives gouvernementales sur différents groupes de personnes, en prenant en compte de nombreux facteurs identitaires, tels que l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la race, l'origine ethnique, la religion, l'incapacité, l'éducation, le revenu, la culture, la géographie et l'âge. Nous savons que les résultats diffèrent en fonction de l'endroit où l'on est né au Canada et que nous devons améliorer les données afin d'apprendre à cibler ces formes d'exclusion par le biais de nos politiques.

Lorsque les jeunes atteignent leur plein potentiel, tous les Canadiens en profitent. L'appui donné aux jeunes et l'amplification de leur voix aideront à bâtir

un Canada plus fort et plus inclusif. Le traitement des jeunes comme des membres à part entière de la société renforcera la cohésion sociale et aidera à bâtir des collectivités plus solides. Faisant fond sur ces principes, nous voudrions faire les recommandations suivantes afin d'améliorer notre mise en œuvre collective du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité.

Premièrement, la mise en œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité doit être fondée sur une approche axée sur le développement et les droits de la personne, qui traite les jeunes comme un investissement dans notre avenir collectif et non comme une menace à gérer. Nous devons privilégier la création de possibilités d'inclusion politique, économique et sociale des jeunes dans tous les domaines de la vie publique. Cela signifie qu'il faut comprendre les moteurs de l'exclusion et les cibler par des politiques qui favorisent l'égalité et l'équité.

Ne pas investir dans les capacités et la résilience des jeunes peut saper leur confiance dans les institutions et les rendre plus susceptibles d'être recrutés par des groupes armés, des extrémistes, des bandes violentes et des groupes criminels organisés. En outre, les sociétés où les jeunes ne peuvent pas réaliser tout leur potentiel ne parviendront pas à atteindre les objectifs de développement durable.

Cette constatation est particulièrement vraie dans des régions telles que l'Afrique, où le nombre de jeunes rejoignant les rangs de la population en âge de travailler dépassera celui du reste du monde, pris dans son ensemble, d'ici 2035. Afin de tirer parti de ce dividende démographique, la région devra créer 20 millions d'emplois par an et veiller à ce que les jeunes Africains reçoivent l'éducation, les compétences et la formation nécessaires pour intégrer la population active.

Deuxièmement, nous avons la responsabilité d'encourager, de promouvoir et d'institutionnaliser la participation des jeunes à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix. Nous invitons le Conseil de sécurité à inscrire, à titre permanent, la question des jeunes et de la paix et de la sécurité à son ordre du jour et sommes favorables à l'élaboration par le Secrétaire général d'un rapport annuel sur sa mise en œuvre.

Nous encourageons le Conseil à consulter régulièrement les jeunes et à inclure leurs points de vue et leurs conseils dans ses décisions afin de faciliter la création d'environnements plus sûrs pour les jeunes artisans de la paix dans le monde. Nous devons également veiller à ce que les mandats du Conseil promeuvent une plus grande inclusion des représentants des jeunes dans les coalitions et les partenariats visant à appuyer les initiatives et les processus de consolidation de la paix, et nous concentrer sur les façons de donner des moyens d'action aux artisans de la paix à l'échelon local. Nous engageons tous les États Membres à adopter des plans d'action nationaux sur les jeunes et la paix et la sécurité et à lier leur mise en œuvre à des plans d'action sur les femmes et la paix et la sécurité.

Troisièmement, nous devons trouver des moyens concrets d'appuyer les organisations et les initiatives de consolidation de la paix dirigées par des jeunes, tant sur le plan politique que financier. Le manque de financement adéquat pour les organisations dirigées par des jeunes et les difficultés auxquelles elles se heurtent pour répondre aux exigences fiduciaires et accéder aux flux de financement existants sont des obstacles majeurs qui limitent leurs possibilités de contribuer à la consolidation et à la pérennisation de la paix. Nous saluons les efforts déployés par le Fonds pour la consolidation de la paix afin d'appuyer les contributions des jeunes à la consolidation de la paix, mais nous devons tous faire plus pour trouver des mécanismes créatifs de soutien aux organisations dirigées par des jeunes aux niveaux national et local.

Enfin, nous sommes convaincus que la Commission de consolidation de la paix a un rôle important à jouer pour accompagner la mise en œuvre de ce programme.

En tant que Président de la Commission de consolidation de la paix pour 2020, le Canada est déterminé à faire en sorte que la Commission consulte systématiquement les jeunes sur leurs priorités en matière de consolidation de la paix, dans le cadre de ses travaux nationaux, régionaux et thématiques. Nous veillerons à ce que la Commission, dans les conseils qu'il prodigue au Conseil de sécurité et aux autres organes de l'ONU, ainsi que dans le cadre de sa coopération avec les organisations régionales et sous-régionales et les institutions financières internationales, plaide systématiquement en faveur de la prise en compte des points de vue des jeunes et promeuve la création de possibilités qui leur permettent de participer aux processus de décision et de consolidation de la paix. Nous attendons avec intérêt de travailler avec les membres de la Commission de consolidation de la paix à l'élaboration d'un plan d'action visant à renforcer sa mise œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité.

Il est approprié que la tenue du débat d'aujourd'hui coïncide avec l'anniversaire de l'adoption des résolutions de 2016 sur la consolidation et la pérennisation de la paix. La mobilisation et l'autonomisation des jeunes pour faciliter leur participation à la consolidation de la paix sont essentielles à la réussite globale de nos efforts en matière de prévention des conflits et de consolidation et de pérennisation de la paix. Le Canada se réjouit à l'idée de travailler avec tous les États Membres pour réaliser collectivement cet important programme.

**Annexe 24****Déclaration de M. Guillermo Fernández de Soto Valderrama,  
Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente visioconférence, qui permettra d'échanger nos expériences pratiques dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) et de prendre connaissance des recommandations sur les actions à mener pour renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et de la sécurité.

La Colombie a réaffirmé son engagement envers les jeunes en promouvant la mise en place d'outils juridiques qui favorisent leur participation aux processus de règlement des conflits et de consolidation de la paix. Ces normes visent également à prévenir les violations des droits des jeunes et à les protéger contre ces violations, à promouvoir l'exercice réel de leurs droits et à leur donner accès aux ressources nécessaires pour qu'ils puissent jouir pleinement de leurs droits et participer aux différents mécanismes de concertation et de prise de décision de la société.

L'élaboration du programme « Sacúdete » (Secoue-toi), l'un des principaux instruments du Gouvernement national, sous la coordination technique de la Direction du Système national de la jeunesse « Colombia Joven » (Jeunesse de Colombie) au sein de la Présidence de la République, vise à générer une transformation sociale, en soulignant l'importance du rôle d'agents du changement des jeunes pour évoluer vers une société inclusive, basée sur les trois principes du Gouvernement du Président Ivan Duque : légalité, équité et esprit d'entreprise.

Ce programme recense actuellement 1400 centres qui encouragent le développement d'activités telles que des dialogues ; l'élection de conseillers de la jeunesse dans tout le pays ; et un marché virtuel, entre autres. Cet outil donne à la jeunesse colombienne les moyens de combler les écarts sociaux, culturels et économiques en tirant parti de leur propre potentiel.

La Colombie reconnaît que la seule façon de parvenir à stabiliser les territoires touchés par la violence est de créer des possibilités propices à la participation et à l'autonomisation des jeunes. La mise en œuvre de projets conçus par et pour les jeunes est donc l'une des composantes essentielles des politiques du Gouvernement, en particulier de la politique de la Paix par le droit.

C'est dans le contexte de scénarios de vulnérabilité et de discrimination que des phénomènes tels que le recrutement forcé par des groupes illégaux se produisent le plus fréquemment. C'est pourquoi il est nécessaire de lutter contre le chômage et le déficit de reconnaissance de ce segment de la population dans toutes les régions du pays. Les jeunes recèlent un fort potentiel et jouent un rôle clef dans le règlement des conflits, la prévention de la violence et la consolidation de la paix, lesquels permettent justement de rompre les cycles de violence.

La grave situation à laquelle le monde est confronté aujourd'hui avec l'épidémie de COVID-19 est un problème de grande envergure, auquel nous sommes tous exposés et dans le cadre duquel les jeunes jouent un rôle vital pour arrêter la propagation de la maladie, en premier lieu pour empêcher la contamination des plus vulnérables.

La population jeune doit aborder la crise de la pandémie comme une occasion de montrer qu'en œuvrant de manière solidaire non seulement au niveau local, mais aussi au niveau national et même international, nous pouvons sortir de cette crise.

Nous sommes face à une réalité nouvelle qu'aucun d'entre nous n'avait connue auparavant. Nous savons que l'épidémie touche tout le monde, mais ses conséquences sont plus aiguës dans les zones les plus vulnérables. C'est pourquoi nous devons tenir compte des secteurs les plus défavorisés et marginalisés, tels que les jeunes femmes et les filles enceintes, allaitantes ou handicapées, les minorités ethniques et les populations réfugiées et déplacées, et utiliser les canaux de communication appropriés afin de ne pas nous écarter de la voie qui s'est construite au fil des ans dans ces communautés.

Le Gouvernement colombien continuera à travailler aussi dur que possible pour instaurer un pays et un monde où les droits humains et les libertés fondamentales des jeunes sont protégés et respectés, notamment ceux relatifs à leur liberté de circulation et d'expression, à leur participation aux espaces politiques et civiques et à la promotion d'un environnement sûr pour les acteurs de la paix et de la sécurité.

La Colombie ne fera pas marche arrière en matière de consolidation de la paix. Ce processus auprès des jeunes nécessite un engagement et un accompagnement de toutes les parties, pour avancer le long de la route inestimable que nous sommes en train de parcourir. Je remercie le Président du Conseil d'ouvrir des espaces où il est possible de partager et de comprendre les visions des différents acteurs, de rappeler les objectifs et de prendre acte des résultats obtenus grâce aux résolutions du Conseil sur les jeunes et la paix et la sécurité.

**Annexe 25****Déclaration de M. Mohamed Siad Doualeh, Représentant permanent de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Djibouti souhaite de prime abord féliciter la République dominicaine pour la tenue de ce débat public consacré aux jeunes et à la paix et la sécurité, ainsi que pour l'élaboration de la note de cadrage (S/2020/302, annexe).

La question de la jeunesse et des défis liés à sa participation, à la promotion de son inclusion et à la prévention de la violence demeure une question qui nous cerne et concerne.

Le premier rapport du Secrétaire général, en application de la résolution 2419 (2018) et portant sur la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), est utile en ce qu'il permet d'apporter une analyse et un éclairage intéressants sur la situation mondiale de la jeunesse, et d'identifier des recommandations concrètes.

Nous saisissons cette opportunité pour saluer les efforts du Royaume hachémite de Jordanie dans la promotion de cette thématique au Conseil de sécurité et l'adoption de la résolution 2250 (2015). Nous exprimons notre gratitude à l'Afrique du Sud pour l'initiative prise en décembre 2019 en vue de l'élaboration de la Déclaration présidentielle S/PRST/2019/15, autour du sujet central de la mobilisation des jeunes dans le projet continental majeur pour la promotion de la paix et sécurité en Afrique, « Faire taire les armes d'ici à 2020 ».

Comme le démontre l'étude indépendante intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86), la jeunesse a trop longtemps été présentée comme un défi ou un problème. S'il est vrai que la jeunesse est la période de la vie où le potentiel de révolte est à son maximum et que l'on constate un déficit de confiance envers les institutions, ainsi qu'un effort conscient visant à les « dépouiller » de leur légitimité, il faut également souligner l'importance vitale de créer des éléments de liaison, des structures ainsi que des institutions qui permettent aux jeunes de participer de manière pleine et entière à l'édification d'une société pacifique et prospère. Dans la réalisation de cet objectif, il s'agira de prendre en compte leurs motivations, leurs attentes, et leurs aspirations.

Djibouti, convaincu que les jeunes peuvent contribuer de manière significative à véhiculer des idéaux de paix et se mobiliser pour la résolution des conflits, en a fait un pilier majeur dans sa stratégie de médiation de la crise somalienne initiée en 2000, plus connue sous le nom de processus de paix d'Arta. Les jeunes, les femmes, comme les leaders traditionnels, dans un effort conscient de mise en lien des générations, ont constitué ce que nous avons appelé les « forces de la paix », par opposition aux chefs de guerre et aux acteurs cyniques qui ont dominé la scène politique somalienne depuis l'effondrement de l'État somalien en 1991.

Le manque d'attention suffisante aux préoccupations matérielles et économiques, ou la logique d'exclusion, met en évidence dans de nombreuses études réalisées le phénomène inquiétant de recrutement de jeunes dans les réseaux terroristes et la criminalité transnationale organisée. Les militants des Chabab, dont le nom en arabe signifie les jeunes, ciblent prioritairement cette catégorie de la population dans leur stratégie de mobilisation d'allégeance et de recrutement.

L'examen de la géographie du terrorisme, telle que soulignée dans les plans nationaux de lutte et de prévention de l'extrémisme violent, démontre également l'importance de l'inclusion spatiale des jeunes, en particulier – mais pas seulement – dans les grandes métropoles densément peuplées.

La crise globale de la COVID-19 et l'expérience historique commune pourrait être une opportunité de faire émerger une conscience citoyenne mondiale portée par les jeunes. L'expérience montre que les jeunes ont agi dans le passé et peuvent encore agir de façon désintéressée tout en démontrant une solidarité à toute épreuve face aux défis.

En conclusion, Monsieur le Président, Djibouti réitère son soutien à vos efforts et nous appuyons les recommandations concrètes du Secrétaire général articulées autour des quatre P – participation, prévention, partenariat et protection –, formulées à l'égard du Conseil de sécurité, des États Membres et des Nations Unies.

**Annexe 26****Déclaration de M<sup>me</sup> Egriselda González López, Représentante permanente d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous remercions la présidence dominicaine d'avoir inscrit à son programme de travail ce débat, qui se tient dans le cadre du cinquième anniversaire du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, ainsi que des efforts qu'elle a déployés pour permettre aux États Membres de participer à cette séance, dans la mesure du possible. Nous remercions également le Secrétaire général pour sa présentation du rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167).

Nous saluons les progrès présentés dans le rapport, notamment la participation des jeunes aux processus de paix. Nous saluons tout particulièrement la participation des jeunes dirigeants au processus de paix en Colombie et leur rôle essentiel à cet égard, le dialogue interreligieux aux Philippines, ainsi que la participation des jeunes dans d'autres pays et régions du monde.

Nous regrettons les graves violations des droits de l'homme qui continuent d'être commises à l'encontre des jeunes, comme l'indique le rapport. Pour nous, il s'agit d'un appel à continuer d'œuvrer à la réalisation des objectifs énoncés dans ce programme.

Les jeunes représentent la majorité de la population dans les pays et les régions en conflit, mais malheureusement, ils continuent d'être exclus des décisions politiques, économiques et sociales qui ont des effets directs sur leur vie. Cette marginalisation entretient la méfiance à l'égard des systèmes politiques et des institutions qui sont censées assurer leur bien-être. Cela facilite la tâche aux structures criminelles ou extrémistes, qui n'ont plus qu'à exploiter et à manipuler cette frustration née du désespoir et de la méfiance.

Par exemple, dans mon pays, le phénomène des groupes ou des gangs criminels est dû à un certain nombre de facteurs économiques et sociaux, notamment à un accord de paix qui n'a pas permis de reconstruire le tissu social. Tout cela a créé un terrain fertile qui a permis aux gangs de voir le jour et de se développer. Ce phénomène, qui a été négligé par différentes administrations gouvernementales, a donné lieu, au fil du temps, à des structures criminelles organisées qui se nourrissent de jeunes, et c'est ce même groupe de population qui souffre directement des conséquences de la violence et des activités des gangs. Les jeunes ne sont pas épargnés par ce phénomène et ce problème social qu'est la violence, qui est un facteur négatif qui limite leurs possibilités de parvenir à un développement socioculturel et économique optimal.

C'est pourquoi le Gouvernement salvadorien a pris l'engagement d'autonomiser les jeunes au moyen de politiques publiques en faveur de leur épanouissement personnel, social et culturel, avec de grandes possibilités d'intégration dans le secteur productif.

Parmi les mesures prises par le Gouvernement salvadorien dans le cadre de son engagement à offrir aux jeunes d'autres choix, on peut citer la nomination d'un commissaire présidentiel à la jeunesse, en plus de l'Institut national de la jeunesse, qui existe déjà. Cette institution sera chargée de mettre en œuvre un programme global pour faire face aux situations qui entravent et limitent le développement des jeunes. Elle a pour axe transversal la participation directe des jeunes aux processus de transformation.

L'Institut fournit également une assistance globale aux jeunes en situation de risque social par l'intermédiaire du programme COSOSTENIBLE, qui vise à créer un environnement social équitable, plus dynamique et exempt d'actes de violence, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la communauté et renforçant le tissu organisationnel pour prévenir la violence et promouvoir les sports communautaires, l'art urbain, la culture et l'accès aux technologies, en tant qu'outils à cette fin.

Sans oublier la nécessité de fournir aux jeunes des soins de santé complets, en mettant l'accent sur la santé mentale grâce au programme POSITIVEMENT, l'Institut national de la jeunesse fournit des soins psychologiques aux jeunes qui, généralement, ne se sentent pas à l'aise s'ils sont soignés par un professionnel adulte qui les stigmatise ou a un comportement discriminatoire à leur encontre en raison de leur âge.

En outre, la Direction pour la reconstruction du tissu social a été créée dans le but de tendre la main et de venir en aide aux territoires les plus touchés par la criminalité et la violence. En octobre dernier, le programme « Gouvernement des jeunes » a été lancé, dans le but d'établir des liens entre les programmes des institutions publiques, des organisations internationales, de l'Assemblée législative, des communautés, des organisations non gouvernementales et de la société civile, afin de mener une action collective en faveur des jeunes.

L'insécurité est un problème pour les jeunes, mais aussi pour la société salvadorienne en général. Dans cette optique, le Gouvernement met en œuvre le « Plan de contrôle territorial », une stratégie de sécurité et de coexistence pour les citoyens. L'un des points fondamentaux de ce plan est la prévention et la reconstruction du tissu social au moyen de programmes qui offrent des possibilités de développement professionnel et des options de vie aux jeunes à risque.

Le Président a annoncé que la deuxième phase du « Plan de contrôle territorial » serait intitulée « Possibilités ». Il s'agit d'un regroupement ambitieux d'institutions qui interviennent dans les municipalités sur l'ensemble du territoire national en fournissant des services de base en matière d'éducation, de santé, d'eau potable, de loisirs, entre autres mesures. Le Gouvernement salvadorien met également en œuvre un projet visant à construire 30 « cubos » ou centres de développement pour les jeunes, principalement dans les communautés stigmatisées ou exposées à la violence. Ces centres de développement regroupent en un même lieu des bibliothèques, des espaces pour la petite enfance, des aires de jeux, des espaces d'accès aux nouvelles technologies, des cours de langues étrangères, entre autres domaines de développement et d'apprentissage. Bref, le projet « CUBO » est une stratégie gouvernementale qui vise à occuper les jeunes grâce à des activités productives pour qu'ils ne soient pas recrutés par les gangs.

Nous sommes conscients de l'urgence qu'il y a à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi, en investissant dans la transition de l'éducation à l'emploi, grâce à la formation professionnelle. Nous travaillons à la formulation de programmes stratégiques pour régler la question de l'employabilité et de l'esprit d'entreprise des jeunes, afin d'accroître les possibilités de développement à court terme.

Le plan « Empléate Joven » est un engagement qui a été pris dans le cadre de la stratégie du « Gouvernement des jeunes », en vue de collaborer avec différents alliés stratégiques, tels que le secteur privé, les acteurs de la coopération internationale, le monde universitaire et la société civile. Il s'agit d'un effort national stratégique en faveur des jeunes à différents niveaux d'intervention.

Il est essentiel de mener sans relâche une action en faveur des jeunes, non seulement pour renforcer leurs connaissances et leur offrir des possibilités, mais également pour susciter et forger leur engagement en faveur de la culture de la paix, afin d'améliorer leur environnement et celui de leurs familles en vue de construire un pays meilleur.

Face à la nécessité urgente d'aborder cette thématique dans les diverses enceintes multilatérales, El Salvador a promu et parrainé la résolution 74/121 de l'Assemblée générale sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes, reconnaissant qu'il importe de réaliser les droits de l'homme et qu'il est fondamental de répondre aux besoins des jeunes et de garantir leur bien-être pour réaliser les objectifs communs de l'Organisation.

En outre, lorsqu'il était membre de la Commission de consolidation de la paix, El Salvador a proposé d'organiser une session, qui s'est déroulée en novembre 2019, pour offrir aux jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix une tribune pour présenter leurs travaux et leurs recommandations politiques. El Salvador promeut l'organisation de sessions extraordinaires dans différentes enceintes et différents espaces multilatéraux en vue de garantir une participation significative des jeunes pendant et après les conflits armés, le but étant d'élaborer une stratégie pour les jeunes et la paix et la sécurité.

Comme le signale le Secrétaire général dans son rapport, les jeunes sont confrontés à des difficultés diverses auxquelles s'ajoutent les effets à court et long terme de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous regrettons par ailleurs que la réponse à la pandémie ait exacerbé les discours haineux, les inégalités et les restrictions d'accès aux soins médicaux, entre autres atteintes aux droits fondamentaux de toutes les personnes qui entravent les efforts que déploient les jeunes pour avancer dans la voie de la paix et de la sécurité.

El Salvador salue et appuie l'appel au cessez-le-feu du Secrétaire général, qui permettrait aux pays d'améliorer l'efficacité de l'action humanitaire sur leurs territoires. Nous espérons que le Conseil de sécurité ajoutera très prochainement sa réponse à cet appel afin que des solutions puissent être trouvées dans le contexte des processus de paix dans le monde entier pendant cette urgence mondiale, principalement pour contrer les menaces qui touchent les groupes les plus vulnérables, notamment les jeunes.

La participation des jeunes aux processus de paix ne doit pas viser uniquement à justifier nos travaux, mais également à mobiliser et exploiter pleinement leur potentiel dans le contexte des activités de maintien de la paix, de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes qui promeuvent une culture de paix, ainsi que du renforcement de la démocratie et de la transparence, entre autres. Nous sommes fermement convaincus que les jeunes sont les auteurs principaux de cette histoire, et en tant qu'acteurs, ils jouent un rôle clef dans l'édification d'un monde pacifique, durable et prospère.

Nous remercions le Secrétaire général et son Envoyée pour la jeunesse des efforts qu'ils ont entrepris pour faire à l'ONU de la place aux organisations de jeunes, aux représentants de la jeunesse des divers gouvernements, aux étudiants et aux jeunes en général. Ils peuvent maintenant participer activement et de manière positive aux travaux de l'ONU, notamment dans le cadre du Forum mondial des jeunes et du Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat, entre autres instances qui ont formulé des recommandations concrètes à l'intention des gouvernements du monde entier en vue de réaliser les engagements pris dans différentes enceintes multilatérales.

Enfin, nous appelons à une intégration stratégique du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité aux plans, politiques et orientations aux niveaux national, régional et mondial. Dans le même temps, il importe d'accroître, en fonction des capacités nationales, le financement des programmes visant à renforcer la participation des jeunes aux processus de paix, de développement et de protection des droits de l'homme.

**Annexe 27****Déclaration de M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je prends la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel ; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

La collaboration avec les jeunes fait partie de l'ADN de l'Union européenne. Certains de nos programmes les plus emblématiques sont consacrés aux jeunes, notamment Erasmus+ et, plus récemment, le Corps européen de solidarité. Ces programmes ont enrichi la vie de plus de 10 millions de jeunes originaires d'Europe et d'ailleurs au cours des 30 dernières années. Tous les jeunes ont le plus à gagner à ce que nous adoptions les bonnes politiques, pour le présent et pour l'avenir. Ils font partie de nos principaux interlocuteurs, agents de changement et dirigeants dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris, mais aussi dans les domaines de la consolidation et de la pérennisation de la paix.

La population mondiale des jeunes, qui n'avait jamais été aussi nombreuse, est porteuse d'un potentiel unique et joue un rôle de premier plan en matière de règlement des problèmes. Ensemble, nous devons accélérer de manière significative notre action collective afin d'effectuer les transformations nécessaires pour bâtir un monde durable. Nos initiatives de développement durable et de lutte contre les changements climatiques vont de pair avec nos efforts visant à construire des sociétés pacifiques, justes et inclusives, fondées sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme. Chaque pays et chaque partie prenante doit viser haut. Les États, les organisations multilatérales et les acteurs de la société, notamment les jeunes, doivent rechercher un partenariat encore plus étroit.

Le renforcement des partenariats avec leurs jeunes et leurs organisations est essentiel pour nous permettre de renforcer le multilatéralisme basé sur des règles. L'année 2020 représente un moment particulier pour le multilatéralisme. L'ONU célèbre son soixante-quatrième anniversaire, et cette année marque également le cinquième anniversaire du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité. Et, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'année 2020 nous rappelle également avec force que la coopération et des organisations multilatérales fortes sont plus importantes que jamais. Alors que l'ensemble de la communauté mondiale est sous l'emprise de la COVID-19, nous nous rappelons l'importance que revêt la solidarité, à travers les frontières et les générations. Les jeunes jouent un rôle clef dans la lutte contre le virus, notamment en luttant efficacement contre la COVID-19 au sein des communautés touchées par des conflits. Ils contribuent déjà de façon appréciable, au bien-être de leurs familles et de leurs communautés, et ils se sont chargés de tâches supplémentaires. Les jeunes peuvent représenter une force importante pour répondre à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial. S'agissant de la contribution de l'UE à la lutte contre la pandémie, notre réaction au niveau mondial face à la COVID-19, le dispositif « Team Europe » (Équipe d'Europe), mobilisera plus de 20 milliards d'euros et mettra l'accent sur les régions et les pays dont les populations sont les plus jeunes, notamment en Afrique.

L'UE se félicite de la publication du tout premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167). Nous appuyons fermement la présentation de rapports réguliers au Conseil et l'organisation de délibérations régulières sur cette question. Nous saluons le dynamisme de la République

dominicaine et des présidences précédentes sur la question des jeunes et de la paix et de la sécurité. Nous demandons instamment aux présidences futures de maintenir l'attention du Conseil sur cette question, à la fois en tant que question thématique et en l'intégrant aux débats consacrés à des pays donnés.

Les jeunes n'ont pas besoin d'institutions pour leur donner une voix. Ils ont une voix. Cependant, les institutions peuvent faire plus pour amplifier la voix déjà forte des jeunes. Elles peuvent également faire en sorte que cette voix soit prise en compte dans les politiques, les décisions et les actions. C'est là un élément central de la manière dont l'Union européenne aborde le partenariat avec la jeunesse. Et c'est également la façon dont nous avons abordé le présent débat public. Nous avons demandé à nos délégués de la jeunesse, à l'ONU, ce qu'ils avaient à dire au Conseil sur la question des jeunes et la paix et la sécurité.

Voici le message de la jeunesse européenne au Conseil :

« Nous appelons à une vision plus large de la paix et de la sécurité dans le règlement des problèmes de sécurité, une vision qui intègre tous les risques pour la sécurité humaine. Nous demandons instamment aux États Membres d'accroître le soutien financier aux initiatives de consolidation de la paix menées par les jeunes, qui contribuent à l'avènement de sociétés pacifiques. Nous invitons tous les organismes des Nations Unies et les États à créer un environnement favorable à la participation véritable et effective des jeunes à la prévention et au règlement des conflits, à la consolidation de la paix, aux processus d'après-conflit et à l'action humanitaire. Les jeunes doivent avoir un rôle consultatif sur les questions de sécurité. Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité est un modèle dont on peut s'inspirer à cet égard. Mobiliser le potentiel des jeunes qui œuvrent pour la paix est tributaire en dernier ressort de l'accessibilité des connaissances et du partage de l'information. »

Les jeunes font entendre leur voix. Les organisations de la société civile et les organisations environnementales dirigées par des jeunes, ainsi que les jeunes défenseurs des droits de l'homme et les jeunes artisans de la paix – y compris les jeunes autochtones – jouent un rôle clef en dénonçant les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits et en exigeant dans le même temps des mesures de protection de nos populations, de notre planète et du climat. Notre génération a le devoir d'agir pour eux. Garantir la pleine réalisation des droits de l'homme pour les jeunes et protéger et autonomiser les jeunes défenseurs des droits de l'homme fait partie intégrante du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

La Commission européenne a adopté un nouveau plan d'action de l'Union européenne en faveur des droits de l'homme et de la démocratie pour la période 2020-2024, qui prévoit des actions spécifiques en faveur de l'inclusion des jeunes – en particulier les jeunes femmes – et de leur participation à tous les efforts visant à prévenir les conflits et à construire et maintenir la paix. De nouvelles actions tenant compte de l'âge et du sexe seront mises en place afin d'accroître la participation véritable des femmes et des jeunes dans toutes les sphères de la vie publique. Nous nous attacherons à lever les obstacles auxquels se heurtent les jeunes en situation de handicap et ceux qui sont confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination. L'Union européenne est particulièrement préoccupée par l'augmentation des représailles et des attaques contre les jeunes défenseurs des droits de l'homme. Le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'homme, qui a bénéficié à 30 000 défenseurs des droits de l'homme depuis 2015, est ouvert à tout jeune défenseur qui est en danger.

L'Union européenne a toujours été un précurseur dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Elle a été la première

organisation multilatérale à rejoindre le groupe des « Champions des jeunes et de la paix et de la sécurité », aux Nations Unies. En mai 2018, elle a organisé sa toute première conférence sur les jeunes et la paix et la sécurité, en partenariat avec l'ONU, la société civile et les jeunes. Cette conférence a rassemblé 70 jeunes acteurs du changement issus des 27 États membres de l'Union européenne et de 29 pays partenaires dans le cadre d'un dialogue interactif avec les dirigeants de l'Union européenne et de l'ONU.

Au cours des dernières années, nous avons travaillé avec les pays partenaires, les institutions multilatérales, les jeunes et les organisations qui les représentent pour ensemble traduire les politiques dans les faits afin de faire vivre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité sur le terrain. Nous avons soutenu la création de réseaux et d'initiatives élargis de jeunes en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et ailleurs. Nous avons établi des canaux de communication ouverts pour discuter de questions mondiales, régionales et locales afin de mettre en contact les jeunes et les dirigeants de l'Union européenne et de nos pays partenaires. Notre initiative « Jeunes voix de la Méditerranée » met en relation la société civile, les établissements d'enseignement et les décideurs politiques de toute la région euro-méditerranéenne afin de promouvoir la compréhension mutuelle et de favoriser l'engagement et le leadership des jeunes dans le but de trouver des solutions aux défis communs.

La Délégation de l'Union européenne et la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies viennent d'ailleurs d'organiser un échange avec de jeunes leaders de la communauté des « Jeunes voix de la Méditerranée » afin de préparer ensemble ce débat public. La discussion a confirmé que les jeunes font partie de la solution et qu'il faut leur donner les plates-formes et les outils nécessaires, y compris en ce qui concerne leur sécurité économique et physique. Comme l'a résumé un jeune dirigeant d'un mouvement de jeunesse venu de Libye : « On demande aux jeunes de faire la guerre, mais quand il s'agit de faire la paix, on les exclut. »

Au Sahel, notre programme intitulé « La voix des jeunes du Sahel » a offert à des milliers de jeunes l'occasion d'échanger des points de vue avec les décideurs politiques et de définir ensemble des politiques de développement qui les concernent. Notre programme d'échange virtuel Erasmus+ met en relation des jeunes d'Europe et du sud de la Méditerranée dans le cadre d'une vraie expérience interculturelle en ligne pour améliorer le dialogue, l'éducation aux médias et la citoyenneté active. Notre réseau de jeunes ambassadeurs européens encourage la coopération et les liens durables entre les jeunes et les organisations de jeunesse de l'Union européenne et de nos voisins orientaux, en mettant l'accent sur les contacts interpersonnels et les activités axées sur le dialogue. Nous soutenons l'initiative « One Young World Peace Ambassadors », qui vise à prévenir et combattre l'extrémisme violent, à promouvoir les efforts de consolidation de la paix et à résoudre les conflits par des initiatives menées par des jeunes dans des communautés vulnérables. Nous soutenons également le Forum européen de la jeunesse, une plateforme réunissant une centaine d'organisations de jeunesse en Europe.

Notre capacité à changer les choses sur le terrain pour tous les jeunes et les autres générations est essentielle au succès du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Actuellement, l'Union européenne est à la tête de près de 30 initiatives de prévention et de réponse aux crises sur quatre continents qui visent à accroître la résilience des jeunes et à promouvoir les activités de consolidation de la paix menée par les jeunes. Nombre de ces initiatives sont mises en œuvre en coopération avec l'ONU. Par exemple, avec l'UNICEF, nous travaillons auprès des adolescents et des jeunes des camps de réfugiés Rohingya au Bangladesh afin d'œuvrer à la coexistence

pacifique, de donner aux jeunes les moyens d'être des agents du changement et d'aider à prévenir les comportements négatifs et violents. Toujours en coopération avec l'UNICEF, nous avons renforcé la résilience et l'engagement civique des adolescents et des jeunes dans l'est de l'Ukraine touché par le conflit. Avec le Fonds des Nations unies pour la population, nous contribuons à la stabilisation de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun en augmentant la résilience des jeunes les plus vulnérables – en particulier les femmes et les filles – face à l'extrémisme violent. Une initiative mondiale avec l'UNESCO a pour but d'améliorer l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes en situation de crise par un soutien au secteur de l'éducation dans les pays fragiles ou touchés par une crise.

Depuis l'année dernière, l'Union européenne contribue également au Fonds pour la consolidation de la paix et se félicite de l'importance accrue qu'il accorde à l'autonomisation des femmes et des jeunes en allouant 25 % de son financement total à cette question pour la période 2020-2024. Nous nous félicitons tout particulièrement du récent appel à propositions lancé dans le cadre de l'initiative 2020 pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes. L'inclusion véritable des jeunes est un aspect important de l'examen global du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU en 2020. Dans ce contexte, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par les délégués de la jeunesse à l'élaboration par la Commission de consolidation de la paix d'une stratégie pour les jeunes et la paix et la sécurité.

La passion, la conviction et l'énergie de nos millions de jeunes, qui font entendre leur voix dans nos rues et dans nos cœurs, sont pour nous une source d'inspiration. Ce sont les jeunes militants, les jeunes défenseurs des droits de l'homme et les jeunes artisans de la paix qui donnent vie au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, y compris par leurs propres initiatives. C'est en travaillant dans tous les pays et avec toutes les générations que nous pourrions réaliser nos ambitions pour aujourd'hui et pour demain. Nous pouvons gagner le combat contre la COVID-19, nous pouvons vaincre les menaces existentielles que représentent les changements climatiques et la dégradation de l'environnement et nous pouvons transformer nos sociétés et nos économies de manière à libérer le potentiel de tous, y compris de ceux qui sont les plus défavorisés. Et ensemble, nous pouvons tenir la promesse du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

## Annexe 28

### **Déclaration de M. Kaha Imnadze, Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par exprimer ma profonde gratitude à la présidence de la République dominicaine pour avoir organisé l'important débat public d'aujourd'hui par visioconférence. Je tiens également à remercier les orateurs pour leurs exposés complets sur la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), sur les jeunes et la paix et la sécurité.

La Géorgie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne, et souhaite ajouter les remarques suivantes à titre national.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour exprimer ma solidarité avec les États Membres qui luttent contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je présente les sincères condoléances de mon pays pour les pertes subies. Ce n'est que par la solidarité et la coopération multilatérale que nous pourrons endiguer la COVID-19 dans le monde.

En tant que partenaires essentiels de la paix, les jeunes représentent une pierre angulaire dans la prévention de la violence, le règlement des conflits et la consolidation et la pérennisation de la paix. Répondre aux besoins et soutenir la capacité d'action et le leadership des jeunes est un levier essentiel pour ne pas faire de laissés-pour-compte. Nous devrions donc donner la priorité à toutes les formes de participation significative des jeunes à la promotion et au maintien de la paix et de la sécurité.

Dans cet esprit, nous saluons le tout premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), et nous exprimons notre appréciation pour le travail que le Conseil a accompli au cours des cinq dernières années pour que la question de la jeunesse soit inscrite à son ordre du jour.

L'une des principales conclusions du rapport est que la reconnaissance du rôle indispensable des jeunes dans la paix et la sécurité a gagné du terrain partout dans le monde. Le rapport fournit également de nombreuses preuves que les jeunes du monde entier luttent pour la paix, la justice, l'inclusion, l'égalité des sexes et les droits de l'homme. Nous ne devons donc pas oublier que les violations persistantes des droits de l'homme et les nombreux obstacles structurels qui limitent la capacité des jeunes à influencer le processus de prise de décisions restent des défis majeurs qu'il faut relever. En outre, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour rendre opérationnelles les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) à tous les niveaux et parmi les diverses parties prenantes, y compris les organisations de la société civile dirigées par les jeunes et centrées sur eux.

En Géorgie, les jeunes sont de plus en plus conscients de leur potentiel en matière de pérennisation de la paix, de prévention des conflits et de transformation des processus. Dans cette optique, le Gouvernement continue à faciliter l'engagement des jeunes dans des projets de diplomatie publique et de renforcement de la confiance. L'une des dernières initiatives de paix, « Un pas vers un avenir meilleur », vise à améliorer les possibilités d'éducation des jeunes et à faciliter l'accès aux nombreux services de l'État. Ainsi, chaque année, un nombre croissant de jeunes des régions géorgiennes occupées d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud ont la possibilité de s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur de Géorgie. La gratuité des services de santé est une autre réussite de la politique de consolidation de la paix et d'engagement du Gouvernement géorgien. Les habitants des régions d'Abkhazie et de Tskhinvali, y compris les jeunes, peuvent accéder à divers programmes de soins de santé de l'État.

L'engagement de la Géorgie en faveur de la promotion d'une culture de paix par le biais de l'autonomisation des jeunes a également été confirmé par la décision du Gouvernement d'inclure les jeunes dans l'identification des priorités de la Géorgie pour la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Le renforcement de la démocratie par l'éducation, la culture et l'engagement des jeunes est une valeur fondamentale de la présidence géorgienne de novembre 2019 à mai 2020.

Néanmoins, la capacité de la Géorgie à assurer la pleine participation des jeunes aux processus de paix restera limitée tant que ses régions d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud resteront sous occupation militaire russe illégale. L'occupation prolongée de ces deux régions par la Russie prive continuellement les Géorgiens de souche de leurs droits fondamentaux, y compris le droit à la liberté de circulation et à l'éducation dans leur langue maternelle. En outre, ils sont souvent victimes de violences à motivation ethnique et d'autres formes de discrimination ethnique. À plusieurs reprises, ces actions ont entraîné la mort effroyable et regrettable de jeunes citoyens géorgiens.

Pire encore, les actes de provocation de la Fédération de Russie persistent même au milieu de la pandémie de maladie coronavirus et pendant les fêtes religieuses. En ces temps extraordinaires pour le monde entier, où il est particulièrement important de s'occuper de cette population vivant en situation de conflit – un peuple qui souffre depuis longtemps de restrictions croissantes – la Fédération de Russie poursuit son processus illégal d'érection de soi-disant panneaux frontaliers le long de la ligne d'occupation de la région de Tskhinvali, plus précisément à proximité du village de Takhtisdziri, dans la municipalité de Kareli, en violation flagrante des normes et principes internationaux et de l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008 négocié par l'Union européenne.

Dans ce sombre contexte, je voudrais souligner que la Géorgie reste déterminée à promouvoir l'engagement actif des jeunes dans les processus de paix. Je voudrais, pour conclure, demander à la Fédération de Russie de cesser immédiatement ses actes provocateurs et destructeurs et de s'acquitter de ses obligations internationales, notamment l'accord de cessez-le-feu du 12 août 2008 négocié par l'Union européenne.

## Annexe 29

### **Déclaration de la Mission permanente des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les Fidji félicitent la République dominicaine pour son accession à la présidence du Conseil pendant cette période particulièrement éprouvante pour le monde entier. Les Fidji remercient le Président de continuer à programmer des débats publics par visioconférence et de permettre aux non-membres du Conseil d'y contribuer, compte tenu en particulier des restrictions actuelles.

Alors que nous célébrons le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), nous reconnaissons que les jeunes jouent un rôle important et positif dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) soulignent la nécessité d'une participation égale et entière des jeunes à la paix et à la sécurité. Dans le tout premier rapport du Secrétaire général au Conseil sur les jeunes et la paix et la sécurité, il souligne « que l'on s'accorde de plus en plus à penser que les jeunes jouent un rôle essentiel dans le domaine de la paix et de la sécurité. », mais « qu'il subsiste des problèmes fondamentaux » (*S/2020/167, par. 10*).

Dans tant de conflits, les jeunes sont parmi les premiers à souffrir lorsque leurs moyens de subsistance sont détruits. Ils souffrent lorsque leur accès à l'éducation est entravé ou refusé. Ils souffrent lorsque les marchands de conflits profitent de leurs incertitudes pour les radicaliser et les transformer en armes de guerre et de conflit. Ils souffrent encore plus lorsque nous, les Nations Unies, ne pouvons ou ne voulons pas donner à cette question l'urgence qu'elle requiert. Cette situation doit changer. Lorsque nos jeunes souffrent, notre avenir collectif en souffre, et nous tous aussi – pays en conflit et pays qui ne sont pas confrontés à des conflits extrêmes.

Les Fidji saluent et soutiennent la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Jeunesse 2030). Nous soutenons pleinement son appel à accroître l'engagement des jeunes dans le développement durable, les droits de l'homme, la paix et la sécurité – tant dans les forums que dans l'action humanitaire. Les partenariats efficaces avec les jeunes demandent du temps, des ressources et des compétences. Pour de nombreux pays, il reste difficile de doter ces plans d'action de ressources suffisantes.

Les Fidji ont mis en place des politiques dans le cadre de leur plan de développement national afin d'autonomiser les jeunes. Les programmes nationaux d'échange de jeunes, les conférences nationales de jeunes et les parlements nationaux des jeunes sont autant d'initiatives mises en œuvre par le Gouvernement fidjien pour écouter directement la voix des jeunes.

Les Fidji ont pris l'habitude de veiller à ce que leurs jeunes puissent participer à des forums tels que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet sur l'action pour le climat de 2019, tenus pendant la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, afin qu'ils puissent directement projeter leur voix dans le monde. Mais nos jeunes, comme les jeunes du monde entier, sont confrontés à des défis et des pressions d'une intensité jamais vue depuis la Grande Dépression.

Le rapport du Secrétaire général nous permet de comprendre bon nombre de ces défis et pressions. Près de 1,9 milliard de jeunes dans le monde vivent dans l'extrême pauvreté ou sont menacés par celle-ci. Le rapport du Secrétaire général indique que les jeunes sont gravement sous-représentés dans les activités de maintien et de consolidation de la paix, ainsi que de développement. Il laisse également entendre que les jeunes du monde entier sont confrontés à un avenir de plus en plus incertain.

Toutes ces pressions sont plus intenses et plus répandues dans les pays pauvres, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral.

Le Président a appelé l'attention sur un autre grave défi auquel nous sommes confrontés : la pandémie de COVID-19. Il ne fait aucun doute que cette pandémie touche les jeunes du monde entier. Les pressions sanitaires, économiques, sociales, voire politiques que cette pandémie engendrera seront bien plus marquées dans les régions du monde les plus pauvres et les plus touchées par les conflits, et elles seront bien plus importantes dans les petits États insulaires en développement comme le mien.

Le système des Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, doit être invité à évaluer les implications de la pandémie COVID-19 sur le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité. Un premier examen de la question sera utile pour définir la réponse du Conseil de sécurité et, plus largement, celle de l'ONU, même si la tragédie n'est pas encore terminée.

Nous devons relever que les pays les plus pauvres, y compris les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, pâtissent d'un accès très insuffisant à toutes les ressources dont ils ont besoin pour amortir les effets de la COVID-19 sur leurs communautés. Les moyens de subsistance, les perspectives et la santé de nos jeunes, en particulier des filles et des jeunes femmes, sont en train d'être détruits, bouleversant la vie de dizaines de millions de personnes dans de nombreux pays. C'est un problème pour les pays qui sortent d'un conflit, un problème pour les pays déchirés par un conflit, un problème pour les pays à haut risque de conflit, un problème pour les petits États insulaires en développement et un problème pour tous les pays pauvres.

Pas plus tard que la semaine dernière, les membres du Conseil de sécurité ont organisé une réunion selon la formule Arria sur les changements climatiques et la sécurité. Les changements climatiques sont un multiplicateur de menace qui touche toutes les régions du monde. Les chiffres sont connus de tous : pour chaque 0,5°C de réchauffement, le risque de conflit augmente d'environ 20 %. Les effets combinés des changements climatiques et de la COVID-19 sur les jeunes sont encore plus inquiétants, raison pour laquelle le débat d'aujourd'hui sur l'importance des jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité est si opportun.

Je voudrais aborder trois points en réponse aux questions soulevées par le Président.

Premièrement, il serait avantageux pour le Conseil de sécurité d'entendre des exposés présentés directement par des jeunes qui dirigent héroïquement les efforts de reconstruction et de maintien de la paix dans de nombreuses régions touchées par des conflits, en particulier dans les pays où l'ONU a déployé des missions politiques et des opérations de paix. Le Conseil n'entend pas leur voix directement ou pas assez souvent. Les attentes des jeunes par rapport aux résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) doivent être entendues.

Deuxièmement, nous proposons que le Secrétariat fournisse une analyse détaillée de la manière dont les effets des changements climatiques sur la sécurité touchent les jeunes, en particulier les femmes et les filles, dans le monde, notamment dans les pays où sont déployées des missions politiques et des opérations de paix des Nations Unies.

Troisièmement, nous proposons que les défenseurs des jeunes qui œuvrent en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable examinent plus attentivement la nature interconnectée de la paix, de la sécurité et du développement. Ces dernières semaines, les opérations de paix sont devenues encore plus compliquées

qu'auparavant. Les implications des mandats modifiés pour les opérations de paix doivent être soigneusement examinées. Les programmes de consolidation de la paix des Nations Unies doivent travailler plus étroitement avec les jeunes hommes et jeunes femmes et se concentrer sur leurs vulnérabilités et sur l'impératif de mettre leurs talents au service de la création de possibilités de développement.

La boussole du monde – le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable – reste plus pertinente que jamais. Nous n'avons pas suffisamment veillé à libérer toute la force créative et politique des jeunes du monde dans les efforts que nous menons pour réaliser les objectifs de développement durable. Nous courons à l'échec si nous ne changeons rien à nos habitudes.

Le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité et celui pour les femmes et la paix et la sécurité sont deux points de repère fondamentaux que le système international doit utiliser pour nous guider dans cette période de turbulences. Ensemble, ils constitueront un outil puissant pour créer les bases d'une progression plus solide et irréversible vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Il a fallu 70 ans pour que le Conseil de sécurité reconnaisse le rôle essentiel que les jeunes peuvent jouer dans le programme pour la paix et la sécurité. Nous devons agir de manière globale pour mettre en œuvre les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018). Les Fidji s'engagent à appuyer pleinement le Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en cette période difficile, ainsi que dans le cadre des efforts qu'il mène pour mettre en œuvre ces résolutions.

**Annexe 30****Déclaration de la Mission permanente de la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Grèce félicite la présidence dominicaine du Conseil de sécurité d'avoir organisé la visioconférence d'aujourd'hui sur les jeunes et la paix et la sécurité. Elle remercie également le Secrétaire général António Guterres de son rapport complet et détaillé, qui est aussi le tout premier, sur ce sujet (S/2020/167).

Tout en souscrivant à la déclaration présentée au nom de l'Union européenne, la Grèce voudrait souligner le rôle bénéfique que les jeunes peuvent jouer en tant que moteurs de changement pacifique dans l'édification de sociétés démocratiques, résilientes et garantissant l'égalité des sexes, très souvent en participant de manière informelle au militantisme pour la paix, à la consolidation de la paix au niveau local et aux campagnes en ligne en faveur des droits de l'homme. Néanmoins, comme l'illustre malheureusement le rapport du Secrétaire général, malgré certains progrès accomplis à ce jour, la participation réelle des jeunes au maintien de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la gouvernance et aux processus politiques reste un sérieux défi.

En outre, très souvent, dans de nombreuses régions du monde, nous sommes témoins de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits contre les jeunes, ce qui souligne le besoin urgent de mécanismes de protection plus efficaces pouvant répondre aux menaces qui pèsent sur les jeunes artisans de la paix et les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes, les blogueurs et les acteurs des médias. Nous sommes également témoins de discrimination et de violence fondées sur le genre, ainsi que de violence sexuelle, qui sont souvent perpétrées dans le cadre de conflits armés, touchant de manière disproportionnée les jeunes femmes et les filles et dressant des obstacles à leur accès aux services et aux informations en matière de santé sexuelle et procréative. Nous sommes enfin témoins d'atteintes aux droits fondamentaux de jeunes membres de groupes vulnérables tels que les réfugiés et les personnes déplacées. Il va sans dire que les effets de ces violations et atteintes sur l'insécurité humaine sont aujourd'hui exacerbés par l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus.

L'évaluation des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité donne à entendre qu'il nous faut adopter des approches plus systématiques, cohérentes, adaptées et axées sur les résultats, tout en maintenant des normes ambitieuses et des liens étroits avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le programme pour les femmes, la paix et la sécurité. Dans cet esprit, la Grèce accorde une attention particulière à la protection et à l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes filles dans le cadre de son premier plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, qui est actuellement en cours d'élaboration.

Par ailleurs, en coordonnant leur action dans le domaine des jeunes et de la paix et de la sécurité, les membres de la communauté internationale tous ensemble favoriseront la création d'un environnement mondial sûr, propice, tenant compte des questions de genre, inclusif et diversifié, dans lequel les jeunes peuvent exercer réellement leur droit à participer à la prise de décision à tous les niveaux et profiter des possibilités éducatives et économiques sans discrimination, et où les jeunes artisans de la paix et défenseurs des droits de l'homme peuvent mener à bien leur travail en toute indépendance et sans ingérence indue.

Dans cette entreprise, la coopération et les partenariats entre toutes les parties prenantes peuvent être le terreau d'une culture de paix, de tolérance et de dialogue interculturel et interreligieux, autant d'éléments permettant de mieux prévenir la

violence. De fait, la Grèce reconnaît que, grâce à la culture et au sport, les jeunes, en tant qu'agents du changement, sont susceptibles d'apporter une contribution très importante à la réalisation des droits de la personne, du développement durable et de la paix. C'est pourquoi la Grèce, dans le cadre d'un groupe restreint d'États animés des mêmes idées, soumet régulièrement au Conseil des droits de l'homme un projet de résolution sur la promotion des droits de l'homme par le sport et l'idéal olympique. Il est universellement reconnu que, pour sauver les générations futures de la violence et des conflits, il faut avant tout s'attacher à consolider et à pérenniser la paix par la diplomatie préventive, la médiation et le maintien de la paix, tout en investissant dans les capacités et le leadership des jeunes.

Enfin, mais c'est tout aussi important, ce n'est que grâce à la mise en place de cadres institutionnels qui s'attaquent efficacement aux obstacles structurels empêchant une inclusion concrète des jeunes et qui favorisent des synergies fructueuses que les jeunes pourront apporter une contribution substantielle, sur un pied d'égalité, à l'élaboration future d'un monde plus pacifique, plus résilient et plus sûr, marqué par la réduction du nombre de conflits armés et de pandémies, voire leur disparition.

**Annexe 31****Déclaration de M<sup>me</sup> Katalin Annamária Bogyay, Représentante permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la République dominicaine d'avoir convoqué l'importante visioconférence d'aujourd'hui et d'avoir fait en sorte qu'elle soit aussi ouverte et inclusive que possible dans les circonstances actuelles engendrées par la pandémie de maladie à coronavirus. Je remercie également le Secrétaire général de ses remarques judicieuses et de son tout premier rapport sur la question des jeunes et de la paix et de la sécurité (S/2020/167). Je tiens également à remercier l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et les autres orateurs d'avoir fait part de leurs points de vue et de nous avoir relayé les voix des jeunes du monde entier.

Nous souscrivons à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et souhaitons faire certaines observations supplémentaires à titre national.

Alors que nous célébrons l'anniversaire de la résolution 2250 (2015), la Hongrie reste attachée au renforcement de la coopération pour mettre intégralement en œuvre le programme consacré aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Plus que jamais, nous voyons la force de la jeunesse percer telle un phare l'insécurité causée par la pandémie dans le monde entier. Plus que jamais, nous voyons les jeunes passer à l'action partout dans le monde, en utilisant des moyens créatifs et les nouvelles technologies pour collecter et diffuser des informations, inspirer et orienter des mesures, et construire un discours promouvant une responsabilité partagée. Plus que jamais, ils sont les leaders mondiaux en termes d'interconnexion, de flexibilité et de volonté d'agir. Plus que jamais, nous constatons le pouvoir de l'enseignement par les pairs et de la sensibilisation, ce qui nous incite également à les suivre.

La crise sanitaire mondiale n'a cependant pas balayé les défis, conflits et inégalités en place ; au contraire, elle les a amplifiés et exacerbés. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut investir dans la jeunesse, encourager sa participation et susciter des actions en sa faveur, afin d'accélérer les progrès dans le domaine des jeunes et de la paix et de la sécurité.

Premièrement, nous devons investir dans les jeunes. Ce que cette crise sanitaire nous a appris, c'est qu'il n'est pas toujours possible de prévoir les défaillances, encore moins de les prévenir. Pour réussir, il faut donc renforcer la robustesse et la résilience nécessaires pour remédier aux défaillances. Renforcer la résilience passe par un investissement dans les jeunes. Comme l'a récemment souligné la Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, ce que nous donnons aujourd'hui à la prochaine génération ne relève ni de la charité ni d'un don ; c'est un investissement. La paix n'est pas seulement une absence de guerre : la paix commence par l'inclusion, la création d'une occasion, l'autonomisation et la résilience.

Pour renforcer la résilience, nous devons adopter une approche globale, renforcer les trois piliers de l'action de l'ONU et utiliser tous les outils à notre disposition. Cette approche inclut le fait de respecter les droits de la personne et les libertés fondamentales, de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing – mais la liste ne s'arrête pas ici.

Nous devons commencer par les fondations, c'est-à-dire une éducation et une formation professionnelle abordables et de qualité, en particulier s'agissant des compétences numériques des jeunes. Plus que jamais, nous avons conscience de l'évolution de l'environnement numérique et de l'urgence de la fracture numérique, qui peut devenir un enjeu déterminant pour l'avenir d'un étudiant. Des solutions innovantes et un nouveau système d'instruments gouvernementaux sont requis pour saisir au

mieux les occasions qui se présentent et s'attaquer aux risques auxquels les enfants et les jeunes sont exposés en ligne. Ces dernières années, mon gouvernement a défini et développé une stratégie de protection numérique des enfants et une stratégie d'éducation numérique visant non seulement les jeunes, mais aussi les enseignants, les parents et les fonctionnaires spécialisés dans les questions liées à la jeunesse. Ces stratégies sont d'autant plus opportunes dans le contexte actuel de crise sanitaire mondiale.

Hormis leur éducation, investir dans les jeunes doit permettre de garantir leur santé et leur bien-être physique et mental, et les protéger contre la violence, la discrimination et la marginalisation, ce qui suppose de respecter l'état de droit, la bonne gouvernance et l'accès à la justice et de leur donner la possibilité de participer à tous les aspects de la vie. Il nous faut doter les jeunes non seulement de connaissances, mais aussi de valeurs et d'un esprit critique qui leur serviront de boussole dans leur lutte contre l'exclusion, l'intolérance et l'incitation à la haine et à la violence. Notre approche doit être intersectionnelle et accorder une attention particulière à celles et ceux qui risquent d'être les plus laissés pour compte, qu'il s'agisse des jeunes femmes, des adolescentes, des minorités, des personnes handicapées ou autres.

Deuxièmement, nous devons impliquer les jeunes. Les jeunes ont une voix. Il nous faut simplement accorder aux jeunes l'espace et l'attention nécessaires pour qu'ils la fassent entendre. Les jeunes ont des opinions éclairées. Il nous faut les écouter et agir en conséquence, car leurs perspectives sont celles de la prochaine génération. Il nous faut soutenir les organisations de jeunes et d'aide à la jeunesse en renforçant les capacités et l'aptitude à l'action et en garantissant un espace civique ample et sûr, notamment pour les jeunes artisans de la paix et les défenseurs des droits de la personne, qui sont souvent en première ligne des efforts de paix.

En outre, nous devons impliquer les organisations de jeunes en tant que partenaires dans les processus décisionnels et les mécanismes institutionnalisés, et les associer à des organisations de la société civile, des entités gouvernementales et d'autres partenaires. Le système des Nations Unies, aussi bien au Siège que sur le terrain, doit interagir régulièrement avec les groupes de jeunes. En Hongrie, le Conseil national de la jeunesse sert d'instance pour représenter les jeunes et les organisations de la jeunesse, élaborer des politiques liées à la jeunesse et s'engager dans des échanges avec des partenaires nationaux et internationaux. La participation de la Hongrie au programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies permet également à la jeunesse hongroise de se faire entendre et représenter directement aux Nations Unies et dans les mécanismes nationaux.

La participation est d'autant plus importante lorsqu'une nation se bat pour son avenir et pour la paix. Ce sont les jeunes Hongrois qui sont descendus dans la rue et ont déclenché la révolution de 1956 contre l'oppression. Ce sont les jeunes Hongrois qui ont fait entendre leur voix et ont servi de catalyseur à la transformation démocratique en 1989. Mais les révolutions et les cessez-le-feu peuvent être balayés : seule une paix inclusive peut être durable. Les jeunes doivent participer de manière significative et inclusive à la médiation, aux processus de paix et aux structures décisionnelles plus larges, ainsi qu'à la mise en œuvre des cessez-le-feu et des accords de paix. Par ses résolutions, le Conseil de sécurité doit clairement inciter à veiller à leur inclusion.

Les jeunes ont également un rôle clef à jouer dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration. À cet égard, la Hongrie salue et félicite les efforts d'éducation à la paix et au désarmement entrepris par le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU. Nous sommes impatients de voir les programmes innovants conçus pour impliquer les jeunes dans ces efforts cruciaux. Par ailleurs, le programme « Jeunes champions des Nations Unies pour le désarmement » est une excellente initiative qui distingue les véritables héros et leur donne de la visibilité. La jeune génération compte nombre de ces héros qui méritent d'être distingués.

Troisièmement, les jeunes doivent servir de détonateur à la coopération au service de la paix. Comme les torches s'allument les unes les autres, il faut que les voix des jeunes en faveur de la paix se fassent entendre au-delà des frontières et des régions afin qu'ils puissent coopérer et échanger, non seulement au niveau international, mais aussi au niveau transnational, horizontal et régional, pour créer des réseaux qui transcendent les secteurs, les groupes sociaux et les religions.

Pour terminer, je voudrais transmettre ce message du jeune délégué hongrois à l'occasion de ce débat public :

« Instaurer la paix a toujours été une question fondamentale dans l'histoire de l'humanité, car ce n'est qu'en temps de paix que les pays peuvent prospérer et que les individus peuvent mener une vie équilibrée et heureuse. Je crois qu'aujourd'hui, les jeunes jouent un rôle clef dans la création du climat social. Une éducation adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle leur permettra de comprendre et d'apprécier plus facilement leurs différences, en termes de religion, de sexe, de race ou de capacité physique ou mentale. Cette attitude est indispensable pour prévenir les conflits et créer une société plus tolérante ».

## Annexe 32

### **Déclaration de la Mission permanente de l'Irlande auprès l'Organisation des Nations Unies**

Nous tenons à remercier la présidence d'avoir organisé cette vidéoconférence publique à l'occasion du cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), portant sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

L'Irlande s'associe pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

En Irlande, nous savons de par notre propre expérience que la consolidation de la paix est un processus intergénérationnel. Les jeunes restent au centre de nos efforts visant à consolider la paix sur notre île, et nous remercions les jeunes délégués irlandais à l'ONU de leur contribution à cette déclaration.

Dans le monde entier, un jeune sur quatre est touché par la violence ou les conflits armés, ce qui est choquant. Tout comme il n'est plus acceptable d'exclure les femmes, nous ne pouvons plus tolérer l'exclusion et la marginalisation des jeunes des discussions sur la paix et la sécurité. Le Conseil de sécurité peut et doit encourager la participation active, systématique et réelle des jeunes aux efforts de paix et de sécurité. La contribution des jeunes à la paix doit être pleinement reflétée dans les rapports soumis au Conseil de sécurité. Les mandats des missions des Nations Unies doivent inclure un libellé exigeant une véritable participation des jeunes aux efforts de paix et de sécurité, y compris à la médiation, au suivi et à la mise en œuvre des cessez-le-feu et aux négociations des accords de paix.

Nous voyons trop souvent des stéréotypes néfastes concernant les jeunes, où le rôle des jeunes hommes et des garçons est réduit à celui de combattants et les jeunes femmes et les filles sont présentées comme des victimes. Toutefois, de par le monde, de nombreux jeunes œuvrent à la consolidation et à la pérennisation de la paix dans leur pays. En irlandais, notre langue maternelle, nous avons un dicton : « Mol an óige agus tiocfaidh sí » – « Louez les jeunes et ils prospéreront ». En ce sens, nous devons encourager la représentation inclusive des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix, en investissant pour donner aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour diriger et participer à la vie politique ou civique.

L'Irlande est préoccupée par les menaces qui pèsent sur nombre de jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix et de jeunes militants. Nous invitons le système des Nations Unies à mettre en œuvre la recommandation du Secrétaire général d'établir des orientations portant expressément sur la protection des jeunes, notamment la protection de celles et ceux qui collaborent avec le système des Nations Unies dans le contexte de la paix et de la sécurité, afin de protéger les jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix et les jeunes défenseurs des droits de l'homme. En outre, il est essentiel de renforcer le rôle des entités de l'ONU chargées de la promotion des jeunes, telles que le Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, et de contrer la menace que représente le rétrécissement de l'espace civique pour répondre aux besoins des jeunes et concrétiser leurs droits. Ensemble, les institutions gouvernementales et les mouvements des jeunes au sein de la société civile peuvent lancer un dialogue et des activités de consolidation de la paix à long terme.

L'Irlande sait que les jeunes sont au cœur du lien entre la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Leur participation est essentielle à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses

objectifs. Elle revêt également une importance capitale pour la promotion des droits de l'homme et pour les programmes de paix et de sécurité dans l'ensemble, tels que ceux concernant les femmes, et la paix et la sécurité ou encore les enfants et les conflits armés. Le troisième plan d'action national de l'Irlande sur les femmes et la paix et la sécurité reconnaît l'importance de tenir compte des vues des jeunes et s'engage à soutenir la participation des jeunes, le dialogue intergénérationnel et la participation et l'autonomisation des jeunes femmes et des filles.

L'Irlande appelle à une compréhension plus large et plus inclusive de la paix et de la sécurité. Il est temps d'aller au-delà de la compréhension de la paix comme étant simplement l'absence de violence et de conflit armé. Les risques et les défis auxquels les jeunes sont confrontés aujourd'hui, notamment en ce qui concerne la santé physique et mentale, la discrimination, le racisme, les discours de haine, la marginalisation, les inégalités, les changements climatiques, les migrations, le chômage et l'insécurité financière et bien d'autres choses encore, sont souvent les causes profondes et les moteurs de la violence et des conflits. Aujourd'hui, face aux incertitudes causées par la pandémie de coronavirus (COVID-19), nous constatons que les schémas préexistants d'inégalités et d'exclusion peuvent exacerber et aggraver les crises.

Cependant, c'est face à des défis comme la crise de COVID-19 que nous voyons les jeunes au cœur des solutions. Par exemple, au Burkina Faso, les jeunes lancent des campagnes de sensibilisation locales pour aider les personnes les plus touchées et les plus vulnérables au sein de leurs communautés et jouent un rôle d'agents de changement positif. Nous avons beaucoup à gagner en investissant dans la résilience et l'ingéniosité des jeunes.

Cinq ans après l'adoption de la résolution 2250 (2015), il reste beaucoup à faire. L'Irlande s'est engagée à faire avancer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans le cadre de sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2021-2022. Nous exhortons les États à se joindre à l'appel lancé par le Secrétaire général pour faire fond sur les recommandations formulées à la suite de l'étude intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (S/2018/86), que l'Irlande est fière d'avoir soutenue. L'insuffisance des ressources continue d'entraver l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018). Il faut mettre des ressources à la disposition des organisations dirigées par des jeunes et axées sur les jeunes, notamment en améliorant la structuration et la mise en œuvre des programmes de financement. Pour ces raisons, l'Irlande s'associe à la recommandation du Secrétaire général concernant l'établissement de rapports périodiques sur les jeunes et la paix et la sécurité pour suivre les progrès relatifs aux résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), en utilisant un ensemble d'indicateurs mondiaux qui pourraient permettre d'évaluer leur mise en œuvre.

« Cette [violence] a des effets très négatifs sur nous, mais elle nous a donné les connaissances nécessaires pour éviter qu'elle ne se reproduise ».

Cette citation tirée d'une étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité illustre la détermination des jeunes à édifier une société meilleure pour eux-mêmes et pour les générations futures. L'Irlande estime que les jeunes doivent participer aux discussions sur la paix et la sécurité car ils sont un élément essentiel de la solution. Ce n'est qu'en tenant compte des voix des jeunes dans nos travaux ici que nous pourrons réaliser les progrès qu'ils méritent.

## Annexe 33

### **Déclaration de M. Ishikane Kimihiro, Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier la République dominicaine d'avoir convoqué cette séance importante sur les jeunes et la paix et la sécurité. Je tiens également à remercier le Secrétaire général pour son premier rapport sur cette question (S/2020/167).

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, il est essentiel d'encourager la participation réelle des jeunes aux efforts de paix et de sécurité. Leur avenir dépend dans une large mesure de leur droit ou non à vivre à l'abri de la peur et du besoin et à bénéficier de l'égalité des chances pour jouir de tous leurs droits et développer pleinement leur potentiel humain. Si on leur en donne la possibilité, ils peuvent apporter une contribution essentielle pour instaurer la paix et la sécurité dans l'intérêt de tous.

La crise de sécurité humaine causée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) touche gravement les communautés les plus vulnérables dans le monde entier, en particulier dans les situations de conflit et de sortie de conflit. Les jeunes de ces communautés ne font pas exception. Ils pourraient devenir un facteur de fragilité ou un contributeur actif à la lutte contre la crise.

Le Japon est pleinement déterminé à appuyer la participation active des jeunes aux initiatives de paix et de sécurité. Ils sont des acteurs clefs de la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable – -objectif 16 de développement durable. Nous remercions l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, d'être venue au Japon en février pour dialoguer avec des jeunes à Hiroshima et dans d'autres villes et pour promouvoir le programme #Youth4Peace ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

L'attachement du Japon à la question des jeunes et de la paix et de la sécurité découle de l'approche fondée sur la sécurité humaine, qui préconise une double stratégie axée sur la protection et l'autonomisation. Premièrement, les jeunes doivent être protégés contre les conflits armés, le terrorisme, la violence sexiste et d'autres menaces physiques qui pèsent sur leurs vies, leurs moyens de subsistance et leur dignité. Le Japon fait écho à l'observation qui figure dans le rapport du Secrétaire général concernant la nécessité d'investir davantage dans une approche mobilisant l'ensemble de la société pour prévenir l'extrémisme violent et d'encourager la mise en place de politiques et de programmes tenant compte des questions de genre. Deuxièmement, les jeunes doivent être autonomisés pour être en mesure de se protéger et de développer pleinement leur potentiel, et ce afin de contribuer à l'édification de sociétés pacifiques. Je vais mentionner quelques programmes concrets d'autonomisation des jeunes que le Japon appuie.

Le Japon fournit une formation approfondie dans le domaine de la consolidation de la paix et du développement à de jeunes experts civils japonais et originaires d'autres pays d'Asie, du Moyen-Orient et de pays africains, en collaboration avec les Volontaires des Nations Unies. Environ 350 jeunes de milieux divers ont participé au programme de mises en valeur des ressources humaines mondiales aux fins de la consolidation de la paix et du développement depuis 2007. En outre, les participants japonais sont ensuite déployés sur le terrain à l'étranger et participent à la consolidation de la paix et au développement en tant que volontaires des Nations Unies. Une grande partie des personnes qui ont suivi cette formation contribuent activement à l'action du système des Nations Unies liée à la matière de paix et à la sécurité.

Le Japon appuie le renforcement des capacités des jeunes dans les pays en situation postconflictuelle tels que l'Iraq, le Soudan du Sud, les États de la région du Sahel et l'Afghanistan, en partenariat avec le bureau de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche à Hiroshima. Nous invitons de jeunes entrepreneurs et de jeunes dirigeants, en particulier des femmes, qui représentent un grand nombre de secteurs, notamment les secteurs public et privé, le monde universitaire, les médias et les organisations non gouvernementales, à participer à des formations pour renforcer leurs compétences de dirigeants, d'entrepreneurs et en matière de planification des activités. Les anciens participants sont actifs dans les domaines des affaires humanitaires, de la santé publique, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement et de la lutte contre la corruption et dans de nombreux autres domaines essentiels à la réalisation de la paix et du développement durables. Au total, 320 personnes originaires de ces pays ont été formées depuis 2015.

Le Japon collabore avec ONU-Femmes au Bangladesh dans le cadre d'un projet visant à autonomiser les femmes pour contrer la propagation de l'extrémisme violent. Un forum a été créé en étroite coopération avec des universités locales pour faire connaître le rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent et du radicalisme. Plus de 300 jeunes y ont participé à des discussions portant sur des questions telles que l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes femmes et le rôle qu'elles jouent dans la consolidation de la paix.

Depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015) par le Conseil de sécurité en 2015, le rôle des jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité est de plus en plus reconnu non seulement par les gouvernements, mais également par la société civile dans le monde entier. Nous devons néanmoins faire plus. Le Japon réaffirme sa volonté inébranlable de bâtir un monde où la sécurité humaine est garantie et où l'avenir des jeunes est protégé et promu plus efficacement. Nous nous réjouissons de collaborer étroitement avec l'ONU dans cette entreprise commune.

**Annexe 34****Déclaration de la Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à remercier tous les travailleurs essentiels, en particulier les techniciens qui ont rendu possible cette visioconférence en ces moments difficiles. Je souhaite également remercier la Mission permanente de la République dominicaine d'avoir organisé cette importante réunion, et je lui souhaite plein succès à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je remercie également les intervenants qui ont enrichi le présent débat en partageant leurs données d'expérience et leurs vues. Ces jeunes bâtisseurs sont le capital qui nous permet d'affronter les menaces à la paix et à la sécurité.

Nous traversons une période inédite et extrêmement difficile qui touche chacun d'entre nous. Les répercussions et les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont des effets profonds sur nos pays, nos sociétés, nos économies et nos vies. Cette période nous a plongés dans l'incertitude, mais deux choses restent très claires : le rôle crucial que les jeunes jouent au sein de la société et l'importance de mobiliser leur énergie et leur potentiel.

La Jordanie est fermement convaincue de l'importance du rôle des jeunes dans la construction de sociétés saines et pacifiques et la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que pour garantir un avenir meilleur. En 2015, la Jordanie a présenté pour la première fois une résolution sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui a été adoptée à l'unanimité. Nous célébrons cette année le cinquième anniversaire de la résolution 2250 (2015), qui a créé une rampe de lancement pour les efforts communs visant à autonomiser les jeunes et à renforcer leur participation dans le monde entier. À cet égard, je souhaite affirmer l'appui de mon pays au premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), qui a été publié en mars.

Le rapport du Secrétaire général souligne l'importance que revêt la collaboration entre les pays, les organisations régionales, les organisations non gouvernementales, l'ONU et la société civile. En 2017, la Jordanie a lancé la Coalition jordanienne pour les jeunes et la paix et la sécurité, qui opère sous la tutelle du Ministère de la jeunesse, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de la Crown Prince Foundation. C'est la première coalition au monde réunissant un gouvernement, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies pour collaborer à la mise en œuvre de la résolution 2250 (2015) aux niveaux local et national. La coalition a créé un organe électoral composé de représentants des jeunes, qui a joué un rôle actif dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour la jeunesse pour la période 2019-2025. Cette stratégie repose sur plusieurs piliers principaux, notamment l'éducation et la technologie, l'état de droit, la citoyenneté active, l'entrepreneuriat et l'autonomisation économique, la participation et l'action dynamique, ainsi que la santé et l'activité physique. Cette année, le FNUAP et l'organisation Generations for Peace collaboreront pour coordonner la coalition, en particulier ses efforts visant à établir des contacts avec des jeunes de différentes communautés en Jordanie, par le biais de projets à petite échelle élaborés à la suite d'une analyse approfondie du contexte, et à obtenir des résultats.

Le chômage des jeunes est un des problèmes les plus pressants auxquels le monde est confronté actuellement, et il sera certainement aggravé par la pandémie de COVID-19. La création d'emplois pour les jeunes femmes est un défi pour nous tous. Le faible niveau des salaires, l'absence de services de garde d'enfants, la mauvaise qualité des infrastructures de transport public, ainsi que les obstacles culturels et sociétaux, font partie des raisons qui dissuadent ou empêchent les jeunes femmes

de réaliser leur potentiel économique et de contribuer à l'économie. Nous devons encourager les initiatives qui alimentent une culture d'entrepreneuriat et de créativité et appuyer les incubateurs d'entreprises dans les universités et les entreprises pour offrir des perspectives d'emploi durable et promouvoir la croissance économique. Le rôle des partenariats public-privé dans la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation est particulièrement important. Nous devons également ne ménager aucun effort et encourager les gouvernements, les dirigeants et les donateurs internationaux à affecter davantage de ressources aux programmes et politiques destinés aux jeunes qui promeuvent la participation politique des jeunes et l'engagement civique et qui aident les jeunes à effectuer la transition des études au travail.

La Déclaration des jeunes sur la jeunesse, la paix et la sécurité adoptée à Amman de 2015 a été le point culminant du premier Forum mondial sur les jeunes, la paix et la sécurité, organisé par la Jordanie. Durant le Forum, qui a réuni des jeunes, des organisations de jeunes, des organisations non gouvernementales, des gouvernements et des entités des Nations Unies, les participants ont adopté une vision commune et une feuille de route pour établir un partenariat avec les jeunes afin de prévenir les conflits, de lutter contre l'extrémisme violent et d'instaurer une paix durable, mais aussi de promouvoir l'égalité des sexes.

Les jeunes jouent un rôle crucial dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, mais la propagation de la COVID-19 et les mesures d'urgence prises pour la contenir risquent de limiter la capacité des jeunes artisans de la paix et défenseurs des droits de l'homme à se mobiliser efficacement au sein de leurs communautés. Nous devons continuer d'appuyer les jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix pour leur permettre de jouer un rôle effectif et véritable dans la mise en œuvre de l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial.

Les médias sociaux jouent un rôle important durant cette pandémie, car les jeunes les utilisent pour communiquer et partager de bonnes pratiques en ces moments difficiles. La promotion du rôle positif de ces plateformes en ligne est essentielle en vue de lutter contre la désinformation et les propos extrêmes, que ce soit en ligne ou hors ligne, pour empêcher les jeunes de tomber dans le piège de la désinformation, de la frustration, de la violence et du désespoir. Les médias sociaux peuvent et doivent être utilisés pour promouvoir une culture de paix et pour encourager les jeunes à devenir des agents de paix et de changement positif.

Le moment est venu où nous devons, plus que jamais, déployer des efforts collectifs pour permettre aux jeunes de créer un avenir meilleur et de résister aux nombreux problèmes auxquels eux et le monde se heurtent.

**Annexe 35****Déclaration de M. Kairat Umarov, Représentant permanent de la République du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je félicite la présidence dominicaine du Conseil de mettre ainsi en évidence le rôle important des jeunes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ma délégation remercie le Secrétaire général pour son rapport détaillé et perspicace, publié le 2 mars, sur l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) (S/2020/167) et souscrit pleinement aux recommandations qu'il contient pour l'avenir. Le Kazakhstan appuie sans réserve ces deux résolutions. Nous avons eu l'honneur de participer activement aux négociations de fond sur la résolution 2419 (2018) pendant notre mandat de membre élu du Conseil de sécurité.

Le thème de la présente réunion est des plus pertinents à la lumière des nombreux conflits violents qui font rage dans plusieurs régions du monde, de la pandémie sans précédent de maladie à coronavirus (COVID-19) et des menaces liées aux changements climatiques qui existent aujourd'hui. Nous avons donc besoin des jeunes, qui sont les moteurs du changement grâce à leur ouverture aux expériences nouvelles, à leur créativité, à leur innovation, à leur énergie infatigable et à leur volonté de construire des partenariats en tant que citoyens du monde. Les jeunes constituent un quart de la population mondiale, et 500 millions d'entre eux vivent dans des zones de conflit, ce qui est également une source de préoccupation.

La communauté internationale doit donc s'attaquer aux facteurs socioéconomiques, culturels et politiques qui conduisent les jeunes à la violence. Par ailleurs, chaque pays se doit de mettre en place son propre programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité afin de permettre à sa population de jeunes de donner toute la mesure de leur potentiel. Pour faire barrage aux idéologies terroristes et extrémistes, il faut investir dans la santé, l'éducation et l'emploi des jeunes, et aller au-delà des politiques pour prendre des mesures concrètes visant à réduire les inégalités et à stimuler toutes sortes de débouchés pour la jeunesse. Nous devons passer des mesures correctives à un véritable effort de prévention, en investissant dans les jeunes et la lutte contre le racisme et en veillant à ce que l'âge et le sexe restent des considérations qui font partie intégrante des discussions relatives à la paix et à la sécurité. Nous avons donc vocation à soutenir et protéger les jeunes agents de la paix et les jeunes défenseurs des droits de l'homme.

Il importe d'en finir avec les perspectives à courte vue qui considèrent la jeunesse comme un problème et d'associer au contraire les jeunes à l'élaboration des cadres politiques, à l'adoption des législations, à la vie des parlements nationaux et à la définition des feuilles de route nationales pour la paix et la sécurité. Les mandats des missions de paix doivent également mettre l'accent sur le renforcement des capacités et le leadership des jeunes, en investissant davantage dans les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Des mesures fermes doivent par ailleurs être prises contre ceux qui menacent la sécurité des jeunes, y compris les jeunes femmes, et des minorités ethniques qui n'ont pas accès au pouvoir, aux ressources et à la vie politique. Les jeunes sont essentiels aux processus de vérité et de réconciliation et doivent avoir leur place à la table de négociation. Il faut faire en sorte que les jeunes voient que leur vote compte et qu'ils sont des acteurs clefs de la démocratisation, des élections, du renforcement des institutions, de la réduction des risques de catastrophe et de la lutte contre la corruption.

En outre, nous devons prendre en compte le rôle des jeunes dans les efforts pour faire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 un outil efficace de prévention et d'atténuation des conflits. Les énormes sommes d'argent dépensées au niveau mondial pour des activités militaires devraient plutôt servir à

faire progresser les 17 objectifs de développement durable. Les jeunes doivent être considérés comme des partenaires et des leaders dans la lutte contre leur propre marginalisation. Toutefois, cela ne sera possible que si les États investissent dans le renforcement des capacités et du leadership des jeunes aux niveaux national, régional et mondial par le biais de plateformes de dialogue et de consultation.

Pour concrétiser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, il est impératif d'agir au niveau national si l'on veut que les effets se ressentent partout dans le monde. Pour sa part, le Kazakhstan considère les jeunes comme des acteurs clefs en ce qui concerne la démocratisation, les élections, le renforcement des institutions, la lutte contre la corruption et la réduction des risques de catastrophe. Nous appuyons la proposition d'allouer 1,8 milliard de dollars d'ici à 2025 – date du dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015) – à l'action en faveur des jeunes et la paix et la sécurité, et nous suggérons à la communauté internationale d'élaborer un cadre global relatif à la jeunesse et au lien entre sécurité et développement au niveau mondial. Mon pays axe quant à lui ses efforts sur l'élimination de la pauvreté ainsi que les possibilités d'emploi et l'éducation, et a également mis en place un programme de lutte contre l'extrémisme religieux et le terrorisme, qui est toujours appliqué aujourd'hui.

La jeunesse kazakhe représente actuellement près de la moitié de la population totale du pays, soit près de 9 millions de personnes âgées de moins de 29 ans. L'importance fondamentale des jeunes pour l'avenir du Kazakhstan est une des raisons qui nous a poussés à proclamer l'année 2019 Année de la jeunesse, dans le but de recenser les domaines où des améliorations sont nécessaires afin d'optimiser pleinement nos tendances démographiques. Et pour développer des conditions favorables aux activités de volontariat, le Gouvernement kazakh a déclaré 2020 Année du volontariat.

Afin que tous les jeunes soient davantage représentés dans la prise de décisions à tous les niveaux, le Président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev, a lancé un projet de grande envergure pour attirer des jeunes qualifiés dans la fonction publique en offrant aux plus talentueux la possibilité d'occuper des postes de direction dans l'administration publique et le secteur parapublic. Quelque 300 jeunes cadres, parmi près de 3 000 candidats, ont été sélectionnés par concours pour faire partie de la réserve présidentielle de cadres. Depuis le début de l'année, nombre d'entre eux ont déjà été nommés à des postes de décision et ont commencé à contribuer au développement de notre nation.

Le Kazakhstan met aussi fortement l'accent sur la prévention par l'élimination de la pauvreté, l'éducation des jeunes et la création de possibilités d'emploi à l'appui de leurs idées et de leurs ambitions dynamiques. Notre pays a adopté divers programmes nationaux et un ensemble complet de politiques visant à offrir un enseignement gratuit, une formation professionnelle, de nombreuses offres d'emplois ainsi qu'à stimuler l'esprit d'entreprise. La bourse Bolashak, ou bourse de la génération future, qui a été lancée en 1993, permet chaque année à des centaines de jeunes Kazakhs, garçons et filles, d'étudier dans des établissements d'enseignement supérieur étrangers de premier plan. Elle a été reconnue comme un des meilleurs programmes de mobilité universitaire au monde.

Nous dissuadons également les jeunes de sombrer dans la violence au service de causes extrémistes en mettant en œuvre des programmes de développement complets. Nous avons notamment mené à bien un programme national de lutte contre l'extrémisme religieux et le terrorisme, dans le cadre duquel plusieurs centaines de millions de dollars ont été alloués à des mesures préventives à l'intention de l'ensemble de la population jeune.

Pour conclure, le système des Nations Unies célèbre cette année ses 75 ans. C'est une étape importante et une occasion exceptionnelle de jeter un regard critique sur les problèmes et les défis auxquels nous sommes confrontés. Mon pays a toujours encouragé les jeunes à faire en sorte que leur potentiel soit l'atout le plus précieux pour maintenir la paix et la sécurité, et il continuera à le faire.

**Annexe 36****Déclaration de M. Lazarus O. Amayo, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les jeunes se sont appropriés d'importants programmes mondiaux qui touchent à la paix et à la sécurité internationales, dont ils sont devenus les exécutants. Il incombe à la communauté internationale de faire bloc derrière ces contributions constructives et de cultiver le leadership naissant des jeunes.

À cet égard, ma délégation félicite la République dominicaine d'avoir fait la part belle au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité durant sa présidence du Conseil. Alors que nous nous apprêtons à célébrer le cinquième anniversaire de ce programme en décembre prochain, le Kenya souscrit à l'appel à accélérer la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018).<sup>[P]</sup><sup>[SEP]</sup> Nous félicitons le Royaume hachémite de Jordanie d'avoir été à l'initiative de l'adoption de la résolution 2250 (2015) et le fer de lance du programme en faveur des jeunes au sein du système des Nations Unies. Nous saluons également le Pérou et la Suède, qui ont été à l'origine de la résolution 2419 (2018), qui vient compléter la résolution 2250 (2015). Ma délégation tient en outre à mettre en avant la déclaration du Président du Conseil (S/PRST/2019/15), présentée par l'Afrique du Sud en 2019, qui met l'accent sur les dispositions de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et sur le rôle que la jeunesse africaine peut jouer pour faire taire les armes en Afrique d'ici 2020, en particulier, et pour la paix et la sécurité, en général.

En outre, nous accueillons positivement le tout premier rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2020/167), publié en mars. Ce rapport, quand on le lit en parallèle avec le document du Secrétaire général intitulé « Jeunesse 2030 : la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse », fournit des éléments d'action et des outils importants pour les communautés qui cherchent à autonomiser les jeunes.

Le Kenya prône une mise en œuvre de ces résolutions et initiatives en fonction du contexte local, afin de rendre les recommandations pertinentes et accessibles à la base. En tant qu'États Membres, nous devons élaborer des feuilles de route adaptées à chaque contexte, qui reprennent des critères de mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité qui soient mesurables.

Les expériences et les points de vue partagés par le groupe diversifié de représentants de la jeunesse ce matin étaient non seulement instructifs mais démontrent également que les jeunes sont effectivement des agents de changement positif et doivent faire partie intégrante des processus de paix et de règlement des conflits aux niveaux local, national, régional et international. Ce matin, nous avons entendu l'appel réitéré des jeunes pour la mise en pratique des politiques relatives à la jeunesse, y compris l'accès à un financement suffisant pour l'opérationnalisation efficace de projets menés par des jeunes.

Les cinq axes d'action énoncés dans la résolution 2250 (2015) – à savoir la participation, les partenariats, la prévention, la protection et le désengagement et la réinsertion – doivent être mis en pratique et intégrés dans les travaux du Conseil de sécurité. La participation inclusive des jeunes aux prises de décisions doit être abordée dans une perspective de partenariat. Il est plus bénéfique de travailler avec les jeunes que d'essayer de travailler pour les jeunes.

Notre jeunesse doit être protégée pendant les conflits. Les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent être protégés contre toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre. La réinsertion des jeunes hommes et des jeunes femmes directement impliqués dans un conflit ou de ceux qui étaient des réfugiés doit être globale et durable. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) aggrave encore les problèmes

sociaux et économiques préexistants, ce qui risque d'entraîner une nouvelle privation de droits pour les jeunes. Nos mesures d'atténuation collectives devraient avoir pour priorité de veiller à ce que les jeunes ne soient pas laissés pour compte.

L'investissement dans la jeunesse est une mesure préventive. Préparer les jeunes à orienter positivement leur créativité et leurs aspirations vers la résolution des défis sociétaux dans divers domaines, tels que les cibles des objectifs de développement durable et les technologies de l'information et des communications, y compris l'innovation, la cybersécurité et les technologies à faible coût, contribuera à une paix et un développement durables.

Au Kenya, nous avons mis en place des initiatives visant à garantir que les jeunes fassent partie intégrante de la formulation des stratégies nationales relatives à une paix durable. Le Gouvernement a créé un département d'État de la jeunesse sous les auspices du Ministère de la fonction publique de la jeunesse et du genre. Cette initiative garantit que les jeunes travaillent aux côtés des représentants du Gouvernement, des chefs de communauté, de la société civile, du secteur privé et des partenaires internationaux pour contribuer au programme pour la paix. Actuellement, le Département de la jeunesse utilise les médias sociaux pour diffuser des faits importants et des directives concernant la COVID-19. Nous remercions l'Envoyée des Nations Unies pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, pour sa reconnaissance ce matin de cette initiative kényane en faveur de la jeunesse.

En 2019, le Service national de la jeunesse du Kenya, qui existe depuis 1964, a été transformé en une société d'État à part entière semi-autonome qui vise à former et à encadrer nos jeunes par le biais de programmes techniques et professionnels. Parmi les autres initiatives nationales connexes qui garantissent des investissements stratégiques en faveur des jeunes, je citerai le Fonds Uwezo – ou Capacité – qui finance des entreprises pour les jeunes entrepreneurs.

Au niveau international, la résolution 2282 (2016), sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix des Nations unies, réaffirme que les jeunes peuvent jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits et la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix. La Commission de consolidation de la paix, en tant qu'organe consultatif intergouvernemental auprès du Conseil de sécurité, s'est engagée davantage auprès des jeunes artisans de la paix dans des contextes spécifiques à chaque pays. Nous encourageons le Conseil à continuer de solliciter les recommandations de la Commission, notamment en ce qui concerne la manière dont le potentiel des jeunes peut être exploité de manière positive dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Cela a été bien exprimé par M. Gatwal Gatkuoth, le représentant des jeunes du Soudan du Sud, qui nous a rappelé que la consolidation de la paix dans de tels contextes n'est pas seulement un processus mais une nécessité.

Nous nous félicitons de la réaffirmation par le Secrétaire général de l'étude de 2018 sur les jeunes et la paix et la sécurité, intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86), publiée par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Fonds des Nations unies pour la population. Cette étude incarne le principe important selon lequel la plupart des jeunes sont résilients et pacifiques et constituent une force positive pour l'édification de sociétés pacifiques et justes.

En conclusion, ma délégation réaffirme que la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ne doit pas être isolée de celle du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. L'égalité des sexes est un outil important pour toute initiative de paix et de sécurité, sans parler du fait que les sociétés où l'égalité des genres est respectée ont prouvé qu'elles étaient plus résilientes face à la menace des conflits et de l'extrémisme violent.

**Annexe 37****Déclaration de M<sup>me</sup> Mirgul Moldoisaeva, Représentante permanente de la République kirghize auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Tout d'abord, qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude à M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour son invitation au débat public du Conseil de sécurité aujourd'hui. Nous le félicitons d'avoir choisi d'inscrire cette question très opportune et cruciale à l'examen de l'ordre du jour de ce mois au cours de sa présidence.

Je tiens à remercier S.E. le Secrétaire général António Guterres ; M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ; M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf, coordonnatrice de projets de l'organisation Jeunesse sans frontières pour le développement, Yémen, et M. Gatwal Augustine Gatkuoth, fondateur de la Youth-adult Empowerment Initiative (Soudan du Sud/Ouganda), pour leurs discours très instructifs. Je remercie les organisateurs de l'événement d'aujourd'hui pour l'occasion qui m'est donnée de m'exprimer sur le thème important des jeunes et de la paix et la sécurité.

En 2015, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2250 (2015), dans laquelle il encourage les États à envisager de créer des mécanismes qui permettraient aux jeunes de s'engager de manière constructive dans la consolidation de la paix afin de prévenir la violence et d'établir la paix dans le monde, et à identifier clairement la jeunesse comme un partenaire important dans les efforts mondiaux visant à renforcer la paix et à lutter contre l'extrémisme.

En septembre 2018, le Secrétaire général a présenté « Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse », qui souligne l'intention des Nations Unies d'accroître leurs efforts pour travailler avec la jeunesse et pour ses intérêts afin d'offrir à chaque jeune la possibilité de réaliser pleinement son potentiel, en mettant en évidence la contribution positive des jeunes en tant qu'agents clés du changement.

Le Kirghizistan fait des efforts importants pour se conformer aux exigences des résolutions 2419 (2018) et 2250 (2015). Dans ce contexte, le Kirghizistan est intéressé par une coopération active avec les Nations Unies et tous les partenaires internationaux pour satisfaire aux exigences de ces importantes résolutions.

La République kirghize soutient pleinement le rôle vital et positif de la jeunesse dans la résolution des problèmes concernant le maintien de la paix et de la sécurité, le développement de relations amicales entre les nations, la coopération dans la résolution des problèmes de développement, la réduction de la pauvreté, la promotion du respect des droits de l'homme, la protection de l'environnement, la lutte contre les maladies et bien d'autres défis et questions auxquels l'humanité est confrontée.

La stratégie nationale de développement de la République kirghize pour 2018-2040 prévoit que les jeunes doivent être activement impliqués dans les processus de développement du pays, un système efficace de développement de la jeunesse, les conditions et le cadre juridique nécessaires à la mise en œuvre efficace de la politique nationale de la jeunesse visant à faire des jeunes l'un des principaux atouts du développement de l'État et de la société et à promouvoir les initiatives des jeunes dans les domaines politique, économique et social. En août 2017, le Gouvernement de la République kirghize a également adopté un programme de développement de la politique de la jeunesse pour 2017-2020, qui contient une vision pour l'avenir, des objectifs, des priorités centrales, diverses tâches et des mesures clés de politique publique visant à développer la jeunesse du Kirghizistan, y compris la création des conditions juridiques et infrastructurelles pertinentes, d'ici la fin de 2020.

Il convient de noter que le Gouvernement de la République kirghize travaille activement avec le système des Nations Unies pour accroître la participation des jeunes à la réalisation des objectifs de développement durable. Il existe de nombreux projets internationaux ayant fait leurs preuves qui visent à consolider la paix, à renforcer les capacités, à contrer la propagation de l'extrémisme violent, à consolider les relations amicales entre les jeunes des États de la région et à impliquer les jeunes dans la prise de décisions relatives à la sécurité, aux conflits et à la paix. Nous soutenons pleinement le rôle vital et positif que les jeunes jouent dans la réponse à la maladie à coronavirus en ce qui concerne la paix et la sécurité au Kirghizstan aujourd'hui.

En particulier, en 2019, le système des Nations Unies au Kirghizistan, en partenariat avec le Gouvernement de la République kirghize, a lancé un nouveau programme pour les jeunes militants afin de promouvoir les objectifs de développement durable parmi les jeunes du Kirghizistan et de les mobiliser pour atteindre ces objectifs aux niveaux local, national et international.

À l'échelon régional, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et les États d'Asie centrale ont lancé une nouvelle initiative en 2019, intitulée l'Académie de diplomatie préventive du Centre, qui vise à mettre en œuvre la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse et le programme pour la jeunesse et la paix et la sécurité en Asie centrale.

Le bien-être, la participation et l'autonomisation des jeunes sont des facteurs clefs du développement durable et de la paix mondiale. La réalisation des objectifs énoncés dans le Programme 2030 passe par la mise en place de partenariats solides et inclusifs entre les jeunes et toutes les parties prenantes afin de relever les défis liés à leur épanouissement. Il faut également reconnaître le rôle positif qu'ils jouent en tant que partenaires dans la promotion du développement et de la paix. Le Gouvernement kirghize entend continuer à appuyer et à coopérer activement avec tous les États membres, le système des Nations Unies et tous les partenaires internationaux afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

**Annexe 38****Déclaration la Mission permanente du Liechtenstein auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public, qui n'est que le deuxième depuis que le Conseil a été contraint de passer au télétravail. Nous nous félicitons des progrès réalisés par le Conseil sous votre direction pour élaborer des méthodes de travail permettant aux États Membres de participer aux débats publics. Le maintien de la transparence et de l'ouverture reste essentiel à l'efficacité du Conseil. L'organisation du présent débat public offre également une occasion importante, celle de négocier tout document final du Conseil à la lumière des contributions écrites qui ont été fournies par les États ne siégeant pas en son sein, ce qui permettrait de bénéficier des points de vue de l'ensemble des Membres.

La pandémie de maladie à coronavirus crée des défis importants pour les jeunes du monde entier. Nombreux sont ceux qui manquent des mois d'importance cruciale dans leur éducation, qui sont privés de contact social, qui sont mis en quarantaine dans des situations domestiques difficiles, voire dangereuses, ou qui perdent d'importantes possibilités d'emploi en début de carrière. Ces défis auront eux-mêmes des répercussions. Les données montrent que les jeunes non scolarisés sont plus enclins au recrutement forcé dans les forces armées, à la radicalisation, à la violence sexuelle et fondée sur le genre et aux grossesses précoces, et sont plus vulnérables face à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains.

Pour les jeunes vivant dans des situations de conflit armé, ces problèmes sont encore plus aigus. Beaucoup devront choisir entre rester dans des zones de conflit ouvert ou fuir vers des zones surpeuplées où les installations d'hygiène sont insuffisantes. Le cessez-le-feu mondial proposé par le Secrétaire général est une première étape essentielle pour remédier aux dommages que la pandémie peut infliger aux jeunes. Il doit être suivi d'une aide humanitaire soutenue et d'efforts résolus en vue d'un règlement négocié des conflits.

Toutefois, même dans les situations où il est possible d'instaurer un cessez-le-feu et de commencer à œuvrer en faveur d'accords plus larges, les jeunes sont souvent laissés en marge des négociations, alors qu'ils constituent la majorité de la population dans la plupart des situations à l'ordre du jour du Conseil. Les efforts d'intégration des jeunes dans les négociations de paix doivent prendre en compte leur perspective à long terme sur la paix. Après tout, ce sont eux qui seront responsables de la mise en œuvre à long terme des accords de paix, et ce, pendant plus longtemps que les adultes qui les ont signés, et ont donc beaucoup plus intérêt à ce qu'ils soient pérennes et s'inscrivent dans la durée. Des mécanismes tels que les conseils de jeunes renforcent les accords de paix en créant un plus grand sentiment d'appropriation au sein des communautés. En même temps, l'inclusion des jeunes contribue à les vacciner contre la radicalisation à un moment où ils peuvent y être le plus sensibles, empêchant ainsi que de vieilles haines ne se propagent aux nouvelles générations. L'aide que nous apportons au Centre pour le dialogue humanitaire en vue du rétablissement d'une paix inclusive a permis à leurs équipes d'associer, ces dernières années, des jeunes à des processus de paix au Sahel, au Mali, au Sénégal et aux Philippines.

La participation des jeunes est également essentielle pour assurer la prévention à long terme, la reconstruction et la réconciliation. De nombreux États et territoires sortant d'un conflit ont placé la réforme de l'éducation au centre de leurs stratégies de consolidation de la paix d'après-conflit. Les tentatives visant à établir un programme d'histoire commun, notamment, se sont avérées importantes pour offrir

aux jeunes un espace où ils peuvent prendre connaissance de griefs préexistants dans un cadre partagé, créant ainsi les conditions nécessaires pour jeter des ponts entre les communautés, poursuivre ensemble le droit à la vérité et aider à briser le cycle de la violence. Les missions des Nations Unies dans les situations d'après-conflit ont également pris des mesures positives pour tendre la main aux jeunes : je pense par exemple à la stratégie spécifique sur les jeunes et la paix et la sécurité qui a été créée par la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Nous espérons que cette initiative sera reproduite dans d'autres situations à l'ordre du jour du Conseil.

Le leadership des jeunes sur la question fondamentale de la justice climatique illustre la perspective à long terme qu'ils apportent aux questions de paix et de sécurité, ainsi que la compréhension qu'ils ont de la nécessité de prendre des mesures immédiates pour garantir un monde viable aux générations futures. Nous savons que les effets des changements climatiques exacerbent les vulnérabilités existantes dans les situations de fragilité et qu'ils entraîneront une insécurité et une instabilité accrues pour tous. Nous exprimons notre soutien sans réserve aux jeunes qui sont en première ligne pour défendre l'action en faveur du climat et espérons que le Conseil s'inspirera de leurs exemples alors qu'il s'efforce de lutter contre le réchauffement climatique, qui constitue une menace permanente pour la paix et la sécurité.

**Annexe 39****Déclaration de la Mission permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous remercions la République dominicaine d'avoir organisé le présent débat public sur l'importance d'accélérer la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), qui est aujourd'hui plus urgente que jamais, notamment en amont du cinquième anniversaire du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité que nous attendons de célébrer avec impatience.

Malte s'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne et voudrait ajouter quelques remarques à titre national.

Malte estime que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité. À cet égard, il est nécessaire d'adopter une approche holistique qui donne des moyens d'action aux jeunes, tout en parant aux conditions – oppression, injustices, désaffection due au chômage des jeunes – qui constituent un terreau fertile pour le terrorisme. Nous devons également nous attaquer à ses multiples formes. Pour ce faire, nous devons lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, promouvoir la sécurité des frontières, juguler le financement du terrorisme, prévenir la radicalisation et traiter le problème des combattants étrangers, dans le plein respect des obligations en matière de droits de l'homme et conformément au droit international.

Il est de plus en plus admis que les jeunes sont des agents de changement dans la prévention des conflits et la pérennisation de la paix. De fait, Malte reconnaît que les jeunes peuvent contribuer activement à l'édification de la paix et à la promotion de la solidarité. Conscients de la nécessité d'autonomiser nos jeunes en leur ouvrant d'autres voies de participation par lesquelles ils peuvent exprimer leurs points de vue et leurs idées sur cette importante interdépendance, nous avons lancé un certain nombre d'initiatives au niveau national afin de leur donner davantage voix au chapitre. L'une de ces initiatives est l'abaissement à 16 ans de l'âge de vote aux élections locales. L'implication précoce des jeunes dans les processus décisionnels, en particulier mais pas exclusivement dans ceux qui les touchent directement, garantira la prise en compte de leurs points de vue dans les efforts menés pour régler les différents problèmes et permettra de créer chez eux, les décideurs de demain, un sentiment d'appropriation de ces processus.

Le débat d'aujourd'hui donnera un nouvel élan à notre coopération avec les dirigeants de demain. Il renforcera notamment la capacité de l'ONU à dialoguer plus largement et plus systématiquement avec les jeunes.

Au fil du temps, nous avons constaté que non seulement nos jeunes sont prêts à prendre une part active aux débats, mais qu'ils sont également devenus des apôtres du changement. En effet, il est apparu très clairement que les jeunes sont ravis de participer et qu'ils considèrent le multilatéralisme comme une voie leur permettant d'exprimer leurs idées, de provoquer un changement social positif et de faire une vraie différence dans leurs communautés et dans la société.

Pour terminer, il est impossible de nier la contribution indispensable qu'apporte la jeunesse à la société d'aujourd'hui. Forts de cette conviction, nous soulignons qu'il importe de donner aux jeunes les moyens d'agir et les outils nécessaires si nous voulons qu'ils puissent grandir, se développer et continuer à façonner la société. En outre, tandis que nous prenons acte du fait que les jeunes d'aujourd'hui représentent notre avenir, nous devons veiller à ce qu'ils soient en mesure de développer leurs compétences en matière d'encadrement, en leur inculquant des principes et des valeurs. Nous devons investir dès aujourd'hui dans les jeunes pour assurer notre avenir.

**Annexe 40****Déclaration de la Mission permanente de Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Le Mexique félicite la République dominicaine de la manière dont elle a dirigé la présidence du Conseil de sécurité ce mois, dans le contexte mondial particulièrement complexe et sans précédent qui résulte de la pandémie de maladie à coronavirus. Nous apprécions particulièrement les efforts de la présidence pour veiller à ce que les travaux du Conseil conservent toute leur transparence.

Nous sommes d'accord avec le premier rapport du Secrétaire général consacré au thème de ce débat (S/2020/167), qui prend acte de la contribution cruciale que les jeunes apportent à la prévention et au règlement des conflits et à la construction d'une paix durable.

Les jeunes sont confrontés à des défis considérables en raison de la mondialisation elle-même, de l'évolution des dynamiques socioéconomiques, du recours aux nouvelles technologies et de leurs incidences, et des effets des changements climatiques, entre autres. Il est préoccupant qu'un jeune sur quatre dans le monde soit touché par la violence ou les conflits armés. Un défi supplémentaire réside dans le fait que plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes sont concernés par la fermeture des écoles en raison de la pandémie, ce qui a augmenté la violence psychologique et les châtiments corporels, une situation gravissime qui ne peut ni ne doit être tolérée.

La paix et le développement durables, ainsi que la gouvernance mondiale, doivent inclure une participation active des jeunes et répondre à leurs aspirations. Les jeunes sont souvent perçus comme étant une menace ou faisant partie du problème, en plus d'être marginalisés ou mis à l'écart aussi bien des prises de décisions que des chances d'épanouissement personnel et professionnel. Cette perspective est erronée et il nous faut la corriger intégralement. Les jeunes sont les acteurs qui permettront à notre développement d'être véritablement durable et, à cette fin, la première de nos tâches doit être de leur donner les moyens d'agir.

L'augmentation du taux de chômage des jeunes est extrêmement préoccupante. Le tableau devient encore plus critique lorsque l'on considère les implications que la pandémie actuelle aura sur l'économie mondiale et sur les dynamiques sociales dans les années à venir.

Nous devons élaborer, pour notre relation avec les jeunes, un nouveau paradigme aussi bien économique que social, qui garantisse leur inclusion et leur ouvre de nouveaux horizons. Dans un premier temps, les gouvernements doivent prendre des mesures visant à réduire l'incidence du ralentissement économique sur les jeunes. Parmi ses premières priorités, le Gouvernement mexicain entend continuer de répondre aux besoins des jeunes, par le biais de divers programmes visant à garantir les droits économiques et sociaux de millions de jeunes Mexicains.

Dans le cadre de ces actions visant à améliorer les possibilités d'emploi des jeunes, le programme « Jóvenes Construyendo el Futuro » (Les jeunes construisent l'avenir) a pour but de mettre en relation des personnes âgées de 18 à 29 ans avec des entreprises, ateliers, institutions ou commerces dans lesquels conduites professionnelles et compétences techniques sont développées ou renforcées afin d'accroître leurs capacités d'insertion professionnelle. Il convient de signaler que, avec la coopération du Mexique, ce système a déjà été répliqué dans d'autres pays d'Amérique centrale.

En outre, dans le cadre de la stratégie « Juntos por la Paz » (Ensemble pour la paix), nous promouvons l'initiative « Semilleros y Territorios de Paz » (Graines et territoires de paix). Cette initiative encourage une culture de paix et de prévention de la violence, afin d'aborder les conflits par le truchement d'une communication participative des jeunes et dans le respect des droits de la personne.

L'examen du dispositif de consolidation de la paix nous donne lui aussi une occasion de renforcer la participation et l'autonomisation des jeunes dans le cadre des efforts de consolidation de la paix, à l'échelon local et communautaire aussi bien qu'au niveau national et international.

La participation des jeunes a été reconnue comme étant un aspect clef de la viabilité, de l'ouverture et de la réussite des efforts de maintien et de consolidation de la paix, comme le reflète la résolution sur l'étude d'ensemble des missions politiques spéciales (résolution 74/91), adoptée par l'Assemblée générale à l'initiative du Mexique et de la Finlande.

Le Mexique estime que le Conseil de sécurité doit envisager les mesures spécifiques suivantes.

Premièrement, il faut renforcer les synergies entre les programmes consacrés aux jeunes et à la paix et à la sécurité, d'une part, et aux femmes et à la paix et la sécurité, de l'autre, en mettant particulièrement l'accent sur la prise en compte des besoins et perspectives des jeunes femmes et des filles. L'égalité des sexes est une condition *sine qua non* pour renforcer le tissu social et construire des sociétés qui résistent à toutes sortes de conflits et de manifestations de violence.

Deuxièmement, il faut veiller à ce que les jeunes soient systématiquement associés aux travaux du Conseil de sécurité et à ce que leurs voix soient entendues et prises en compte par ce dernier.

Troisièmement, il faut encourager à faire en sorte que les jeunes, en particulier ceux issus de groupes marginalisés et traditionnellement exclus, participent concrètement aux initiatives consacrées à la paix et la sécurité internationales, ainsi qu'aux campagnes de volontariat, aux actions humanitaires et à certains volets des missions de paix.

Quatrièmement, il faut renforcer les échanges entre le Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés et le reste du système des Nations Unies, et faire en sorte que les dimensions relatives à la jeunesse des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil soient également associées aux progrès du Groupe de travail.

Pour le Mexique, la voie est claire : il s'agit de promouvoir la prévention et un développement durable et inclusif, avec la pleine participation des jeunes. Il ne fait aucun doute que les jeunes seront toujours en mesure de réaliser les changements dont nos sociétés ont besoin, dès lors qu'on leur permet de disposer des outils nécessaires. Sans les jeunes, il est impensable de mettre en œuvre les stratégies qui permettront d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, par là-même, de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Investir dans les jeunes est notre meilleure chance de créer un monde de paix.

**Annexe 41****Déclaration de la Mission permanente de Monaco auprès  
l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Cinq ans après l'adoption de la résolution 2250 (2015) par le Conseil de sécurité, le premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité, publié le 2 mars dernier, marque une étape importante dans la reconnaissance du rôle crucial de la jeunesse dans la prévention et la résolution des conflits ainsi que dans le maintien de la paix.

Ce rapport et les premiers résultats du « grand dialogue mondial » lancé dans le cadre de la campagne UN75, soulignent que les jeunes du monde entier, confrontés à de nombreux défis – changements démographiques, inégalités, nouvelles technologies, déplacements forcés, rétrécissement de l'espace civique, évolution du marché du travail et changements climatiques –, luttent pour la paix, la justice, l'inclusion, l'égalité des sexes et les droits de l'homme.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a plongé l'ensemble de la planète dans une crise économique d'une rare violence, dont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale estiment qu'elle aura un coût deux à trois fois supérieur à celle de 2008. Cette crise aura un impact important sur les jeunes, que l'on sait particulièrement exposés aux récessions, ce qui devrait exacerber leurs difficultés.

En effet, trois sur quatre travaillent dans l'économie informelle, une large proportion d'entre eux connaît des formes de travail temporaire et à temps partiel au statut précaire, et souvent dans des secteurs qui sont particulièrement vulnérables à la pandémie de COVID-19. Alors que les États commencent à adopter des mesures de soutien et de relance, il est indispensable que des dispositions spécifiques pour aider les jeunes soient prises afin d'éviter de les enfermer durablement dans une « trappe à pauvreté ».

L'inclusion politique est une demande centrale de la jeunesse. Les nombreux mouvements qui se sont fait entendre en 2019 ont envoyé un signal fort. La jeunesse n'attendra pas. Elle a aussi montré son incroyable capacité à créer des espaces alternatifs d'engagement politique qui, si nous n'y prêtons pas attention, s'opposeront aux vieux formats que nous perpétons. Il serait bien imprudent de prendre le risque d'alimenter et d'aggraver la défiance envers les institutions. Le dialogue, la coopération et la mise en place de partenariats sont nos meilleures armes contre les dérives sectaires, l'extrémisme violent et le terrorisme.

Alors que l'ONU et ses États Membres viennent d'embarquer pour une Décennie pour l'Action, nous avons plus que jamais besoin de l'engagement massif et total de la jeunesse. Sans elle, nous ne pouvons pas espérer atteindre les objectifs de développement durable et instaurer une paix durable. La jeunesse a besoin de notre soutien et nous avons besoin de la jeunesse pour construire notre avenir.

Dans le contexte actuel, particulièrement anxiogène, le sport et la pratique d'une activité physique jouent un rôle important dans le maintien de la santé physique et mentale des individus et dans la continuité du lien social. Monaco défend, et continuera à défendre, l'importance du sport comme outil pour bâtir une culture de paix et de tolérance, rassemblant les nations et les peuples autour de valeurs communes. Le sport et la pratique d'une activité physique sont très largement utilisés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés comme important vecteur d'intégration et de réduction des tensions, là où la guerre, les conflits et les persécutions ont détruit tout semblant de normalité.

**Annexe 42****Déclaration de Mme Milica Pejanović Đurišić, Représentante permanente du Monténégro auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Monténégro remercie le Conseil et la République dominicaine, en sa qualité de Présidente pour le mois d'avril, d'avoir donné aux États Membres la possibilité de continuer à participer et à contribuer aux activités du Conseil de sécurité en ces temps difficiles.

Le Monténégro se félicite du premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167) depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015). Tout en reconnaissant le rôle essentiel des jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité, le rapport décrit les problèmes fondamentaux qui persistent et qui peuvent avoir des conséquences catastrophiques sur le développement des jeunes et exacerber leur marginalisation. La marginalisation des jeunes entretient la méfiance et le désespoir politiques, remet en cause les systèmes et les structures et aggrave l'insécurité nationale, régionale et mondiale. C'est pourquoi nous devons faire davantage pour associer les jeunes à nos efforts pour façonner l'avenir du monde, en tant que des partenaires et des égaux, et non pas seulement en tant que des bénéficiaires. Tout particulièrement, leurs voix et leurs points de vue doivent être pris en compte en ce qui concerne la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Nous sommes fermement convaincus qu'en donnant aux nouvelles générations d'artisans de la paix les moyens d'agir, nous pourrions éviter leur marginalisation et leur stigmatisation, et mettre fin à la méfiance et même à la radicalisation. Ce faisant, il faut accorder une attention particulière à la protection des jeunes défenseurs des droits de l'homme et des jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix, pendant et après les conflits armés.

Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, ainsi que les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), servent d'orientations pour permettre aux jeunes d'agir en tant que citoyens actifs dans l'élaboration des politiques gouvernementales et dans la vie politique de leur pays. Un appui supplémentaire s'impose pour que ce programme soit mis en œuvre efficacement, notamment la volonté politique et l'appropriation de la part des États Membres, un financement pour la programmation et un appui institutionnel pour le renforcement des capacités et la définition des priorités.

Le Monténégro appuie tous les efforts visant à faire en sorte que les besoins concrets des jeunes soient pris en compte, à faire respecter leurs droits et à tenir compte de leur diversité et des problèmes auxquels ils se heurtent. La Stratégie nationale du Monténégro pour la jeunesse pour la période 2017-2021, ainsi que son plan d'action, visent à faciliter l'accès des jeunes au marché du travail et à l'emploi ; l'accès à une éducation de qualité ; la participation active aux processus de prise de décisions et à l'élaboration des politiques ; l'accès à des soins de santé de qualité ; et l'accès à la culture en tant que créateurs et consommateurs. Grâce à l'adoption de cette stratégie et de la loi sur la jeunesse, nous avons établi un cadre efficace pour l'amélioration systématique de la situation des jeunes au Monténégro. Nous sommes fermement convaincus que les investissements dans la jeunesse constituent le meilleur investissement pour la stabilité et la prospérité de notre société.

Le Gouvernement du Monténégro a déjà entrepris des activités visant à atteindre les objectifs de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse en lançant des politiques et des processus de réforme ayant pour but de renforcer la participation active des jeunes à la vie sociale et d'améliorer la qualité de l'éducation en introduisant de nouvelles compétences dans les plans scolaires nationaux, tant pour l'acquisition

de connaissances et le développement personnel que pour garantir leur succès futur sur le marché du travail. Pour améliorer les mécanismes en place chargés de la promotion des jeunes au Monténégro, le Gouvernement du Monténégro collabore étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies au Monténégro dans le cadre de différents programmes et projets. Ces initiatives sont d'une grande importance pour permettre aux jeunes d'utiliser pleinement leur potentiel en matière de prise de décisions, d'esprit d'entreprise et de participation à diverses activités sociales.

Conscient de la nécessité de démocratiser le processus visant à instaurer une paix durable en associant les communautés les plus touchées, le Monténégro s'emploie également à créer des contacts entre les jeunes de la région des Balkans occidentaux, notamment grâce aux activités de l' Office régional de coopération pour la jeunesse. Nous sommes fiers d'avoir été le premier pays à établir un bureau de liaison pour cette importante initiative régionale en faveur de la réconciliation, par la promotion d'activités communes pour les jeunes de la région des Balkans occidentaux.

Même si quelques progrès ont été réalisés au niveau mondial pour encourager la participation active des jeunes, nous devons intensifier nos efforts pour accélérer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les jeunes doivent être considérés comme un atout essentiel. Les investissements dans leurs capacités et leur leadership, la suppression des obstacles structurels et leur participation sur un pied d'égalité sont des conditions préalables à l'instauration d'une paix durable et à la réalisation des objectifs de développement durable. Par conséquent, nous invitons tous les États Membres et partenaires à écouter ce que les jeunes ont à dire et à agir pour traduire leurs paroles en actes.

## Annexe 43

### **Déclaration de la Mission permanente du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Ma délégation tient à remercier la République dominicaine, Président du Conseil de sécurité pour le mois d'avril, d'avoir organisé la présente visioconférence du Conseil sur la question extrêmement importante des jeunes et de la paix et de la sécurité, à l'occasion de la célébration cette année du cinquième anniversaire du programme qui s'y rapporte.

Nous tenons également à remercier la Jordanie de son attachement à cette question et de l'avoir introduite au Conseil de sécurité par l'intermédiaire de la résolution 2250 (2015), adoptée en 2015.

L'ONU reconnaît depuis longtemps la capacité des jeunes à contribuer au développement des sociétés dans lesquelles ils vivent et le rôle crucial qu'ils jouent dans l'élaboration d'une vision inclusive d'un avenir commun, condition essentielle à la réalisation d'une paix durable. Cela a été reconnu dans la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples, adoptée en 1965, et en tant que thème de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix, observée en 1985, ce qui a permis de jeter les bases d'une réflexion mondiale sur les questions relatives aux jeunes.

Dix ans plus tard, les États Membres ont adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, qui fournit des directives pratiques pour l'action nationale et l'appui international afin d'améliorer la situation des jeunes dans le monde en définissant 15 domaines prioritaires, interconnectés et complémentaires relatifs à la jeunesse. L'objectif était de renforcer l'engagement international en faveur des jeunes en orientant l'action de la communauté internationale vers les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes.

L'engagement international a été confirmé par l'adoption en 2015 de la résolution historique 2250 (2015), complétée par la résolution 2419 (2018). Ces deux résolutions reconnaissent le rôle positif des jeunes dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives.

Le monde compte actuellement plus de 1,8 milliard de jeunes – soit 18 % de la population mondiale. Ils représentent la génération de jeunes la plus nombreuse que le monde ait connue. Ils sont donc des agents de changement décisifs et ont un immense potentiel en matière de développement durable. Les laisser de côté nuirait à la paix et à la sécurité mondiales.

Le monde évolue, tout comme les problèmes qui touchent les jeunes. La seule solution efficace à long terme pour venir à bout des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés est de bâtir des sociétés plus inclusives, participatives et égalitaires tout en optimisant et en mettant à profit le potentiel, l'engagement et la résilience des jeunes. L'instauration d'un dialogue continu avec les jeunes leur permettra de renforcer leurs défenses contre les discours haineux, la radicalisation et l'extrémisme, ainsi que contre les activités criminelles. Elle garantira également leur pleine intégration à la société.

Le Royaume du Maroc a pris de nombreux engagements à l'égard des jeunes au fil des ans, notamment les suivants.

La Constitution accorde une place particulière aux jeunes, consacrant les articles 33 et 170 à leur autonomisation, et appelle les pouvoirs publics à prendre

toutes les mesures nécessaires pour généraliser leur participation au développement socioéconomique, culturel et politique du Royaume. Un Conseil consultatif de la jeunesse et de l'action associative a également été établi par la Constitution à cet effet.

Les jeunes ont un quota de représentation au Parlement marocain.

À la suite d'un processus consultatif auquel ont participé toutes les parties prenantes, le Gouvernement a lancé la stratégie nationale intégrée de la jeunesse pour la période 2015-2030.

L'Initiative nationale pour le développement humain, qui est entrée dans sa troisième phase – 2019-2023 – vise à promouvoir le bien-être de l'ensemble de la population, en particulier les jeunes.

L'Union des jeunes parlementaires africains a été créée à Rabat dans le but de favoriser les échanges et la coopération entre les jeunes parlementaires du continent africain.

Ces mesures et d'autres initiatives illustrent clairement l'attention particulière qu'accorde S. M. le Roi Mohammed VI à la jeunesse, qu'il a toujours considérée comme la véritable richesse du pays, et placent les jeunes au centre du nouveau modèle de développement.

La jeunesse marocaine prend aujourd'hui ses responsabilités en fournissant une aide aux populations les plus touchées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), en faisant preuve d'un dynamisme et d'une solidarité inlassables pour venir en aide à ses concitoyens et aux ressortissants étrangers, et en distribuant des colis alimentaires et des trousseaux d'hygiène.

En outre, les jeunes entrepreneurs et innovateurs marocains ont initié plusieurs contributions à la lutte contre la crise. Celles-ci englobent la fabrication de respirateurs, de thermomètres automatiques, de portes automatiques pour la désinfection et la stérilisation sanitaires, de tenues et de masques de protection, de drones utilisés pour la désinfection de l'air, le dépistage du virus et la sensibilisation, et la création de plateformes électroniques pour l'apprentissage à distance afin de contribuer aux efforts du Gouvernement visant à promouvoir l'éducation en ligne. Ils luttent également contre les fausses informations sur la COVID-19 grâce à leur utilisation généralisée des médias sociaux.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'il est essentiel, pour consolider la paix et parvenir à la cohésion sociale ainsi qu'à un développement durable et sans exclusive, d'investir dans la jeunesse.

Cela nous engage à envisager et à promouvoir de nouvelles possibilités pour une participation effective, structurée et durable des jeunes à tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je termine par une citation de Graça Machel : « Prévenir les conflits de demain équivaut à changer l'état d'esprit de la jeunesse d'aujourd'hui ».

**Annexe 44****Déclaration de la Mission permanente du Népal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à remercier la présidence dominicaine d'avoir convoqué le présent débat public pour reconnaître l'importance de la contribution des jeunes à la paix et à la sécurité. Je remercie également le Secrétaire général et les intervenants du point qu'ils ont fait et des éclairages précieux qu'ils ont fournis.

Le Népal accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité, en date du 2 mars (S/2020/167).

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, on dénombre environ 1,85 milliard de jeunes dans le monde. L'avenir de l'humanité dépend indubitablement d'eux.

La marginalisation et l'exclusion des jeunes de tout processus sont à l'origine de problèmes socioéconomiques et politiques. Nous ne pouvons imaginer un avenir mondial dans lequel les jeunes sont sujet à la faim, au chômage ou à d'autres menaces socioéconomiques.

Les jeunes sont suffisamment résilients et compétents pour amplifier les objectifs de développement et promouvoir la paix et la stabilité. Non seulement les jeunes souffrent en période de conflit, mais ils manquent également de perspectives parce qu'ils n'ont pas reçu une éducation complète en raison des conflits. Les jeunes se battent sur les deux fronts en période de conflit, que ce soit en tant que soldats ou rebelles. S'ils sont laissés de côté et marginalisés dans les situations postconflituelles, la probabilité d'une reprise des conflits sera très élevée.

Les jeunes âgés de 16 à 40 ans représentent plus de 40 % de la population népalaise. Cela représente un immense dividende démographique pour le Népal. Les jeunes jouent un rôle crucial non seulement dans le développement socioéconomique du Népal, mais également dans sa transformation politique. Ils ont également joué un rôle important dans les évolutions politiques progressives qui se sont produites au cours des 70 dernières années de l'histoire du Népal moderne. C'est une des raisons pour lesquelles la politique du Népal consiste à collaborer avec les jeunes dans tous les secteurs de la vie nationale.

Conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, le Gouvernement népalais reconnaît les jeunes en tant qu'agents de changement dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité. Nous mettons l'accent sur la participation, les partenariats, la prévention, la protection et le désengagement, et enfin la réintégration, qui sont les cinq piliers de notre l'action sur la contribution des jeunes à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

De même, pour réaliser les aspirations énoncées dans la Constitution népalaise et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Gouvernement népalais a présenté des plans et des politiques visant à intégrer les jeunes et à garantir leurs droits politiques, économiques, sociaux et en matière d'emploi.

La politique nationale pour la jeunesse, adoptée par le Népal en 2015, met l'accent sur la qualité de l'enseignement professionnel, l'emploi, l'esprit d'entreprise, le développement des compétences, la santé et la sécurité sociale, l'engagement des jeunes et le développement du leadership, ainsi que le sport et les loisirs. Nous avons également mis en place un centre d'information pour la jeunesse afin d'améliorer l'accès des jeunes à l'information. Nous sommes convaincus que seuls des jeunes bien informés, qui participent réellement à la vie politique et économique, ainsi qu'à d'autres secteurs, peuvent jouer un rôle véritable dans le progrès socioéconomique

---

du pays. Le Népal a également accru ses investissements dans la jeunesse par l'intermédiaire de son fonds pour l'emploi indépendant des jeunes, qui vise à créer des emplois pour les jeunes et à mettre leurs compétences au service du développement du pays.

Nous sommes déterminés à veiller à la participation active et équitable des jeunes aux processus de décision afin de promouvoir une société pacifique et inclusive. Notre politique d'inclusion vise à assurer une représentation proportionnelle des jeunes issus des diverses communautés dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance.

Pour conclure, ma délégation est convaincue que le débat d'aujourd'hui imprimera un nouvel élan à la mise en œuvre effective des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018). J'espère également que ce cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015) sera l'occasion de mieux intégrer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, d'encourager la réalisation des objectifs de développement durable, de contribuer à la prévention des conflits et de pérenniser la paix.

**Annexe 45****Déclaration de la Mission permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies au nom des pays nordiques**

Les pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Suède et la Norvège, félicitent la République dominicaine d'avoir organisé le présent débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité. Nous lui savons gré de ses efforts pour que cette importante question demeure à l'ordre du jour du Conseil et pour permettre aux non-membres du Conseil de soumettre des déclarations écrites. Nous nous félicitons également de la participation des jeunes intervenants de la société civile à ce nouveau format de réunion. La voix de la société civile et des organisations dirigées par des jeunes continuent d'apporter une contribution essentielle aux travaux et aux délibérations du Conseil, même dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167). Le document montre que nous avons réalisé des progrès dans plusieurs domaines à l'appui d'une participation véritable des jeunes aux questions de paix et de sécurité. Toutefois, nous insistons sur la nécessité de maintenir la dynamique et de continuer à mettre l'accent sur la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Depuis l'adoption des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), on constate une plus grande cohérence dans les rapports présentés au Conseil pour ce qui est des questions spécifiques liées à la jeunesse. De concert avec la Jordanie, les pays nordiques ont régulièrement rendu compte du rôle des jeunes par l'intermédiaire du Groupe des Amis de la prévention de l'extrémisme violent. Nous encourageons les pays à présenter des rapports sur la contribution et la situation des jeunes dans les efforts de paix et de sécurité, en accordant une attention particulière aux groupes marginalisés tels que les jeunes femmes. Nous sommes également favorables à ce qu'il soit demandé au Secrétariat d'établir des rapports périodiques sur le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont à la fois la sagesse et la volonté de contribuer à faire pivoter les sociétés vers une paix et une sécurité durables, et ils constituent une force positive à cet égard. Toutefois, l'exclusion systématique des jeunes et de nombreux obstacles structurels à leur engagement et à leur participation subsistent, même au sein du Conseil. Le rapport du Secrétaire général propose des idées intéressantes pour stimuler une plus large participation des jeunes au règlement des conflits, aux efforts de médiation et aux processus de paix, de même qu'aux processus politiques.

À cet égard, les mandats pertinents des missions créées par le Conseil de sécurité devraient encourager expressément la participation réelle des jeunes aux efforts de paix et de sécurité, y compris les efforts de médiation, la surveillance et le respect des cessez-le-feu, ainsi que la négociation des accords de paix. Ces mandats devraient également inclure une analyse des conflits tenant compte de l'âge et du sexe.

Les pays nordiques ont une longue tradition de participation de la jeunesse. Nous soutenons une série d'initiatives au niveau national et international, y compris des initiatives menées par des jeunes à l'appui de jeunes artisans de la paix dans des contextes de conflit. Par exemple, la Norvège et la Finlande sont des partenaires clés de l'initiative phare de l'Union africaine, « Faire taire les armes d'ici 2020 », qui vise à promouvoir la paix dans les zones touchées par des conflits. Nous saluons les efforts que l'Union africaine déploie pour associer les jeunes Africains, femmes

et hommes, aux processus de paix, et nous soulignons l'importance des efforts similaires déployés au Moyen-Orient et en Amérique latine. Au niveau mondial, la Suède est un partenaire de premier plan dans l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité au sein du système des Nations Unies.

La sécurité des jeunes qui s'expriment au sein de leur société est une source de préoccupation majeure. Le rapport du Secrétaire général contient des dispositions importantes sur la protection des jeunes médiateurs, des jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix et des jeunes défenseurs des droits de l'homme. Nous soulignons l'importance de respecter et de protéger les droits de l'homme, et nous réaffirmons que les États Membres ont un rôle capital à jouer dans la prévention des atteintes commises contre ces groupes.

Le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse joue un rôle important s'agissant d'encourager la protection des jeunes qui aspirent à consolider la paix et des jeunes défenseurs des droits de l'homme. Nous espérons que le cadre pour la protection efficace des jeunes qui œuvrent à la consolidation de la paix sera un des nombreux effets concrets de Jeunesse 2030 : la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, lancée par le Bureau.

Enfin, appuyer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité requiert un engagement continu dans d'autres domaines, telle l'éducation. Les pays nordiques continueront d'agir pour donner, directement et indirectement, aux jeunes femmes et aux jeunes hommes les moyens d'être les agents du changement pour une paix durable.

**Annexe 46****Déclaration de la Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous nous félicitons de la tenue de cette importante réunion, ainsi que des exposés très utiles qui ont été présentés, en particulier dans le contexte extrêmement difficile créé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), laquelle ne nous empêche pas de nous rapprocher d'une date importante pour le Conseil de sécurité, puisque, un peu plus tard dans l'année, nous marquerons le cinquième anniversaire du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous tenons aussi à remercier le Secrétaire général pour son premier rapport sur cette question (S/2020/167), qui, nous n'en doutons pas, sera un guide très utile pour faire avancer et renforcer cet important programme.

La jeune génération d'aujourd'hui, filles et garçons, est la plus nombreuse de l'histoire, puisque les jeunes représentent environ 16 % de la population mondiale. Près de 90 % d'entre eux vivent dans des régions en développement, où ils constituent le groupe social le plus important en taille, et une part non négligeable vit dans des zones touchées par des conflits armés. Ils constituent donc un dividende démographique que nous ne pouvons ignorer ; nous devons au contraire le valoriser et le mettre au service, présent et futur, de nos sociétés, en reconnaissant notamment les contributions importantes et précieuses que les jeunes peuvent apporter à la paix et à la sécurité.

Le contexte actuel de la pandémie de COVID-19 nous montre que la résilience des jeunes est déterminante pour aller de l'avant quand la situation est difficile. Étant donné que notre population âgée et les adultes qui souffrent de pathologies préexistantes sont particulièrement vulnérables et que nos enfants – bien qu'apparemment immunisés – ont besoin de soins et d'attention, les jeunes sont appelés à être un pilier essentiel de notre réponse à la pandémie et à aider nos économies à se redresser. Nous devons considérer les jeunes comme des acteurs pertinents pour relever les défis d'aujourd'hui. Dans le même temps, nous devons nous pencher sur les conséquences socioéconomiques qui touchent particulièrement les jeunes et qui sont exacerbées par la pandémie, en gardant à l'esprit que le creusement des inégalités risque d'alimenter les conflits qui mettent en péril la paix et la sécurité.

Nous nous félicitons des progrès importants réalisés au Conseil de sécurité au cours des cinq dernières années grâce à l'adoption des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) – cette dernière étant promue par la Suède et le Pérou. Nous nous félicitons également de la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité S/PRST/2019/15, qui encourage à « mobiliser les jeunes en vue de faire taire les armes d'ici 2020 » en Afrique ; ainsi que du rapport du Secrétaire général sur la question dont nous sommes saisis (S/2020/167).

Le Pérou souligne le rôle que les jeunes, femmes et hommes, sont appelés à jouer dans la prévention et le règlement des conflits, dans la justice et la réconciliation, et dans les processus de consolidation de la paix. Les jeunes sont la clé de l'élaboration d'une vision inclusive de l'avenir nécessaire pour réaliser et consolider la paix et prévenir de nouveaux conflits. Malheureusement, malgré leur énorme potentiel, l'étude de 2018 intitulée « Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la sécurité » (voir S/2018/86) indique que, dans de nombreux cas, les jeunes sont considérés comme un problème plutôt que comme des partenaires et des alliés pour la paix, d'où leur frustration. Pour jouir d'une paix durable, nous devons travailler à l'inclusion des jeunes dans les domaines de la politique, de l'économie et de l'information numérique, ainsi que dans les interventions humanitaires.

Nous sommes convaincus que c'est la bonne approche pour mettre en œuvre et promouvoir efficacement cette question à l'ordre du jour du Conseil. Nous devons exploiter et maximiser le potentiel, l'engagement et la résilience des jeunes afin de faire face aux conflits et de les prévenir. À ce titre, nous considérons qu'il est important de créer des espaces inclusifs et sûrs qui permettent aux jeunes de participer et de contribuer au processus de consolidation d'une paix durable dans leurs communautés nationales respectives. Nous saluons les efforts déployés à cet égard et nous encourageons leur poursuite.

Cette thématique est clairement liée à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les objectifs de développement durable nous engagent, entre autres choses, à créer des emplois décents pour nos jeunes, à garantir l'égalité des chances par l'accès à la santé et à l'éducation, et à promouvoir des sociétés pacifiques dotées d'institutions inclusives. Après tout, nos efforts et nos décisions d'aujourd'hui se refléteront dans le monde de demain, où les jeunes d'aujourd'hui deviendront les dirigeants chargés de nous guider.

L'humanité est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis et difficultés résultant de la mondialisation, de la violence, des changements démographiques, des inégalités, des nouvelles technologies, des déplacements forcés, de l'évolution des marchés du travail et des changements climatiques, qui ont tous un impact sur la vie des jeunes. Ces problèmes menacent de s'aggraver à l'avenir et les touchent plus gravement à l'âge adulte. Nous ne pouvons donc pas les laisser en dehors des décisions susceptibles de déterminer leur sort. La perpétuation de l'exclusion conduira inexorablement à des sentiments de marginalisation, de méfiance et de désespoir, et avec elle, potentiellement, à la rupture de la paix.

Nous nous engageons à promouvoir les droits humains et les libertés fondamentales de tous les jeunes, à sauvegarder leur diversité et à lutter contre la discrimination. Cela implique l'abandon des stéréotypes qui les stigmatisent comme étant sujets à la violence, ainsi que la reconnaissance et la promotion de leurs capacités de participation et de leadership dans la vie publique.

La participation de jeunes délégués à divers forums et processus de l'ONU est certainement une bonne pratique. Elle permet d'établir des passerelles entre les gouvernements, les organisations internationales et les organisations de jeunesse autour de programmes qui favorisent le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

De plus, il est essentiel de considérer le rôle que les femmes, et surtout les jeunes femmes, peuvent jouer. Les jeunes sont marginalisés, encore plus lorsqu'on y ajoute une composante genre. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont essentielles si nous voulons enregistrer des progrès significatifs dans ce domaine et dans d'autres, comme le reconnaît le Programme 2030.

Enfin, nous considérons approprié que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité soit abordé en tandem avec le programme en faveur des enfants touchés par les conflits armés, car ils sont complémentaires, l'objectif étant d'instaurer et de consolider la paix sur un continuum allant de l'enfance et de l'adolescence à la jeunesse. Cela conduira à une consolidation de la paix durable et viable.

En conclusion, le Pérou réitère son soutien et son engagement à la promotion de cette question, car nous sommes convaincus de son importance pour atteindre les objectifs de l'ONU.

**Annexe 47****Déclaration de la Mission permanente de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Pologne félicite la République dominicaine pour son accession à la présidence du Conseil pour le mois d'avril. Nous la remercions d'avoir organisé cet important débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité et d'avoir permis à tous les États Membres d'y participer, en dépit de circonstances difficiles.

Nous sommes très reconnaissants au Secrétaire général et à son Envoyée pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, pour leur rôle moteur. Nous tenons également à remercier les intervenants pour leurs présentations et leurs messages inspirants.

Cette année est marquée par de nombreux anniversaires importants pour la diplomatie multilatérale. Elle marque le cinquième anniversaire de l'introduction du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, et le vingtième anniversaire du programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Elle marque également le dixième anniversaire de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle est donc une excellente occasion de réfléchir au rôle de la jeunesse en ces temps difficiles, en tant que partenaire égal et partie prenante importante, et de considérer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité comme un élément essentiel des débats tenus au Conseil et au-delà.

Nous nous tournons maintenant vers les défis posés à la jeunesse dans le contexte de la paix et de la sécurité. Comme l'indique le premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), le monde compte 1,85 milliard de jeunes femmes et de jeunes hommes – âgés de 10 à 24 ans – dont 90 % vivent dans les pays en développement. Les conflits font différents types de ravages chez les jeunes. Les jeunes femmes et les jeunes hommes handicapés, qui sont souvent ostracisés ou marginalisés au sein de leur famille immédiate et de leur communauté et qui se trouvent exposés à un risque accru de violence et autres sévices, sont particulièrement touchés. Les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés à de nombreux obstacles, allant de l'exclusion des processus politiques à la souffrance résultant des effets du sous-développement, du manque d'accès aux services et à l'éducation, et de niveaux de chômage élevés.

Comme le rapporte l'UNICEF, l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) a des conséquences à long terme et destructrices sur l'accès à l'éducation. Selon l'UNICEF, près de 1,6 milliard d'enfants ne sont pas scolarisés actuellement, et on estime que plus de la moitié des enfants des pays pauvres et en développement ne reprendront pas les classes une fois qu'elles auront repris.

Dans le même temps, tous les facteurs précités constituent des moteurs importants de la violence chez les jeunes, dont certains ont simplement le sentiment de ne pas avoir d'options, si tant est qu'ils souhaitent survivre, car ils ne croient pas en un avenir heureux pour eux-mêmes. Voilà pourquoi l'éducation représente un outil essentiel pour façonner des perspectives d'avenir pour les jeunes.

Le rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité mentionne à juste titre que partout dans le monde, les jeunes luttent pour la paix, la justice, l'inclusion, l'égalité des genres et les droits de l'homme. Leurs aspirations, leurs points de vue et leurs demandes doivent être non seulement entendus, mais également pris en compte. Il est temps que les jeunes fassent partie intégrante des processus de paix, y compris de la négociation des accords de paix.

Les situations de conflit, surtout les plus effroyables, ont des conséquences terribles sur les filles. Chaque jour, des millions de jeunes femmes sont victimes de violence fondée sur le genre, de mariage précoce et forcé, de traite et d'exploitation sexuelle, de harcèlement sexuel, de viol et de maltraitance. Elles ont désespérément besoin d'une aide humanitaire et d'accès aux soins médicaux. Aujourd'hui plus que jamais, les jeunes femmes doivent pouvoir vivre à l'abri des préjugés, sans limitations de leurs possibilités et avec des chances égales. Nous devons également nous rappeler que les hommes peuvent eux aussi être victimes de la mentalité patriarcale et de la masculinité toxique. Il nous faut relever le défi de changer les stéréotypes, les normes et les rôles attribués à chaque sexe, car nous voulons vivre dans un monde où l'égalité des femmes et des hommes est une réalité et où personne n'est marginalisé en raison de son sexe ou de son origine. Les jeunes sont également victimes de la violence fondée sur la religion et les croyances : nous devons les assurer de notre soutien indéfectible.

La frustration des jeunes et le manque de confiance envers les autorités, les gouvernements et les dirigeants ne cessent de s'amplifier. Les jeunes ne veulent pas d'assurances vides de sens; ils veulent des mesures concrètes et ils veulent prendre part, en toute légitimité, aux processus de paix. Les jeunes sont de plus en plus conscients de leurs droits et des possibilités qui leur sont offertes. Ils peuvent échanger leurs points de vue et participer à des discussions constructives grâce à Internet et aux médias sociaux. Ils ne veulent plus se taire, et notre obligation est d'intégrer leurs voix dans nos politiques nationales.

En ce qui concerne les initiatives prises par mon pays, la Pologne est particulièrement préoccupée par l'augmentation de la violence contre les établissements d'enseignement, les élèves, les étudiants et les enseignants. Nous saluons et appuyons les initiatives visant à mettre fin à l'utilisation des écoles et des universités à des fins militaires. Les Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés, de 2014, en sont un bon exemple. Afin de confirmer notre engagement à mettre en œuvre efficacement ces lignes directrices, nous avons signé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Nous estimons que de telles initiatives constituent un pas important vers la protection et la promotion des droits de l'enfant, en particulier dans les situations de conflit.

Il est particulièrement pertinent que le Processus de Varsovie, qui est une initiative conjointe de la Pologne et des États-Unis lancée l'année dernière pour s'attaquer aux problèmes de sécurité au Moyen-Orient, examine également les questions humanitaires et celles relatives aux réfugiés, l'accent étant mis en particulier sur les groupes vulnérables, notamment les enfants et les jeunes. Les crises des réfugiés et les déplacements forcés au Moyen-Orient sont parmi les questions les plus urgentes que doit traiter la communauté internationale. La protection de tous les jeunes, en particulier des jeunes réfugiés et des personnes déplacées dans des pays comme la Syrie, l'Iraq et le Yémen, doit être une priorité pour tous les acteurs. Les conflits en cours privent les enfants et les jeunes de l'un de leurs besoins et de leurs droits les plus fondamentaux : la sécurité. Ils sont mutilés, enlevés, attaqués, recrutés pour combattre et victimes d'atteintes sexuelles, et se voient refuser l'accès à l'éducation et à l'aide humanitaire. Ces traumatismes les spolient de leur dignité et laissent des séquelles indélébiles dans leur vie d'adulte. Les violations de leurs droits mettent non seulement leur vie en danger, mais sapent également la stabilité et le bien-être général de nos sociétés.

Ces questions ont été approfondies à la réunion du Groupe de travail sur les questions humanitaires et des réfugiés, qui s'est tenue en février dernier à Brasilia dans le cadre du Processus de Varsovie. L'objectif principal de la réunion était de promouvoir des solutions politiques, une meilleure coordination et des interventions

structurelles qui permettraient de réduire l'incidence des crises humanitaires sur les enfants et les jeunes au Moyen-Orient.

La protection des groupes vulnérables et fragiles, en particulier les enfants et les jeunes, reste la première priorité de la coopération au développement de la Pologne. Bien que la Pologne soit depuis relativement peu un donateur d'aide au développement, y compris d'aide humanitaire, elle a déjà pu développer des domaines dans lesquels elle peut partager ses connaissances et son expérience, par exemple en fournissant une protection dans les situations de conflit aux personnes handicapées et aux autres groupes menacés d'exclusion.

À titre d'exemple précis de son action, l'Aide polonaise participe à des activités de développement visant à fournir un soutien psychologique aux jeunes touchés par le conflit en Ukraine. Avec l'Action humanitaire polonaise, nous améliorons le fonctionnement du système de services sociaux en développant les capacités du personnel des services sociaux et psychologiques travaillant dans les agglomérations le long de la ligne de contact.

En ce qui concerne le rôle des jeunes dans le contexte de la paix et de la sécurité, la Pologne souscrit pleinement au point de vue énoncé dans le préambule de la résolution 2250 (2015), à savoir que

« les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation ».

La passion et l'engagement des jeunes, qui, comme le montre l'expérience polonaise, sont animés d'une forte volonté de travailler au sein de toutes sortes d'organisations non gouvernementales, contribuent de manière significative à la culture de la paix à différents niveaux et dans différents domaines.

Nous souhaitons saluer les contributions singulières de nombreux jeunes artisans de la paix, militants et volontaires dans la prévention des conflits, le système judiciaire et la consolidation et la pérennisation de la paix. Les organisations de jeunes et d'étudiants prennent une part de plus en plus active dans l'acheminement de l'aide et de l'assistance humanitaire aux personnes se trouvant dans les endroits les plus dangereux. Nous le constatons également dans le contexte de l'actuelle pandémie de COVID-19 : les jeunes et leurs organisations participent à la fourniture de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin. Il est essentiel d'établir un dialogue avec les jeunes afin que nous puissions œuvrer de concert à une paix et à un développement durables.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir que les jeunes grandissent dans un monde où ils auront des débouchés économiques, la justice sociale, l'accès à la participation politique et un sentiment de sécurité. Ce n'est qu'avec une mobilisation importante des jeunes que nous pourrions plaider plus efficacement en faveur de conditions de paix et de sécurité durables, des droits de l'homme et de nos objectifs de développement. Dans ce contexte, l'adoption de la résolution 2250 (2015) en 2015 et de la résolution 2419 (2018) en 2018 a marqué un tournant, démontrant que les jeunes générations sont prêtes à occuper une place centrale dans les initiatives de paix et de sécurité et à devenir des agents de changement.

Pour terminer, je voudrais à nouveau remercier la République dominicaine d'avoir fait de cette importante question une priorité à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Nous espérons que des progrès plus importants seront accomplis afin d'inclure les jeunes dans le débat. Une approche plus systématique de la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) s'impose de toute urgence. Les jeunes ont un pouvoir énorme, sont dévoués et ont leur mot à dire : nous devons leur fournir une plate-forme pour être entendus et pris en compte.

**Annexe 48****Déclaration de M. Francisco Duarte Lopes, Représentant permanent du Portugal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Portugal souscrit pleinement à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne.

Cette année marque le cinquième anniversaire de la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité. Dans le même temps, le tout premier rapport du Secrétaire général sur le sujet (S/2020/167) a été publié le mois dernier. Le rapport prend acte de certaines tendances positives, à savoir la prise de conscience croissante du rôle que les jeunes jouent dans les activités liées à la paix et la sécurité. Le rapport souligne également les obstacles et les entraves qui subsistent. C'est le moment d'évaluer les progrès réalisés, de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, et d'ouvrir la voie à un programme plus solide, dans les années à venir, pour les jeunes et la paix et la sécurité. Nous remercions donc la République dominicaine d'avoir organisé le débat opportun de ce jour.

Afin de suivre les progrès accomplis au regard des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), le Portugal est très favorable à la mise en place d'une structure visant l'établissement de rapports réguliers sur les jeunes et la paix et la sécurité, adossée à un ensemble d'indicateurs mondiaux qui pourraient servir à mesurer l'avancement de la mise en œuvre des textes. Une traduction en portugais de la résolution 2250 (2015) a été diffusée au Portugal. Elle est utilisée dans un but de sensibilisation, dans le cadre de la formation aux droits de l'homme dispensée sous les auspices du Plan national pour la jeunesse. Cet instrument interministériel adopté en 2018 concorde avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et tous ses objectifs de développement durable.

Les autorités portugaises ont publié des guides pratiques et divers outils expliquant comment relever certains des défis spécifiques auxquels les jeunes réfugiés se heurtent. Notre objectif est de les aider à surmonter l'incertitude et de les soutenir tandis qu'ils se forment une perspective de long terme. Dans le même temps, ce type de guide est conçu pour renforcer la résilience de nos structures socioéconomiques d'accueil, afin de renforcer la confiance, l'acceptation et le dialogue interculturel.

Dans le cadre de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), un plan d'action 2018-2022 pour la jeunesse a été adopté. Parmi les premières priorités du plan figure la reconstruction post-conflit. Une étude sur la violence des jeunes est en cours d'élaboration, et la mise en commun des programmes et expériences des États membres, afin de prévenir la marginalisation, la radicalisation violente et la criminalité des jeunes, fait l'objet de mesures d'incitation.

En outre, le Pacte ibéro-américain pour la jeunesse, officialisé en 2016 lors de la Conférence des Ministres de la jeunesse de l'Organisation internationale de la jeunesse des pays ibéro-américains, contribue efficacement à la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Nous encourageons les États membres de la CPLP à adopter des plans nationaux pour progresser, entre autres, sur la voie du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, grâce à des consultations et une mobilisation constructives auprès des organisations dirigées par des jeunes.

Pour garantir la sécurité des élèves, le Portugal met en œuvre le programme sur la sécurité dans les écoles. Il s'agit d'établir un diagnostic des zones où l'incidence des actes de violence est la plus élevée ; le modèle d'intervention correspondant a notamment été conçu sur la base de méthodologies d'éducation non formelle. En

outre, dans le domaine de l'éducation civique, le Portugal a élaboré des directives spécifiques de sensibilisation à la défense et la sécurité dans les domaines de l'égalité des sexes, de la prévention de la toxicomanie et de la dépendance, de la sécurité aquatique et maritime, de la cybersécurité et de l'éducation environnementale.

Dernier point, mais non le moindre, en 2019, le Gouvernement portugais, en coopération avec des partenaires du système des Nations Unies et avec la participation du Secrétaire général, du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session et de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, parmi beaucoup d'autres, a organisé la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse 2019 et le Forum des jeunes, manifestation baptisée Lisboa+21. La Conférence et le Forum des jeunes ont abouti à la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse, dont se sont félicitées tant la résolution sur la jeunesse adoptée à Genève que la résolution de la Troisième Commission sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes, adoptée par l'Assemblée générale en décembre dernier en tant que résolution 74/121.

Parmi les nombreux engagements énoncés dans la Déclaration de Lisboa+21 figure la reconnaissance de la contribution des jeunes aux processus de paix, ainsi qu'à la prévention et au règlement des conflits. La Déclaration donne également voix à la préoccupation que, parmi les civils, les jeunes sont l'un des groupes les plus touchés par les conflits armés.

Les programmes pour les femmes et la paix et la sécurité, d'une part, et pour les jeunes et la paix et la sécurité, de l'autre, se renforcent mutuellement, en particulier concernant les filles et les jeunes femmes. La promotion et la défense des droits des femmes et des filles ne pourront être couronnées de succès que si les deux programmes sont pleinement mis en œuvre. Dans le droit fil de ce qui est accompli s'agissant des femmes et de la paix et la sécurité, nous encourageons la création d'un réseau de conseillers et points focaux des Nations Unies chargés de la jeunesse et de la paix et la sécurité, afin de mettre en œuvre les questions pertinentes au niveau national, y compris dans les missions politiques et de maintien de la paix.

Enfin, le Portugal considère que les jeunes ont un rôle clef à jouer dans le cadre de la pandémie de maladie à coronavirus, par exemple grâce au volontariat, à l'activisme des jeunes dans les médias sociaux et à la sensibilisation à la lutte contre les discours de haine. Au Portugal, de nombreuses activités continuent d'être déployées, notamment des ateliers et webinaires sur la jeunesse et les droits des jeunes.

## Annexe 49

**Déclaration de M<sup>me</sup> Alya Ahmed Saif Al-Thani, Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

J'ai grand plaisir à remercier le Conseil de sécurité, sous la présidence de la République dominicaine, d'avoir organisé cette séance publique, dans les circonstances exceptionnelles dans lesquelles le monde se trouve actuellement. Je remercie également le Secrétaire général et son envoyée pour la jeunesse de leurs exposés importants. Je sais aussi gré à Olla Al-Sakkaf, Coordinatrice de projet de la Youth Without Borders Organization for Development (Yémen), et à Gatwal Augustine Gatkuoth, fondateur de la Youth-adult Empowerment Initiative (Soudan du Sud/Ouganda), d'avoir fait part de leurs vues et de leur expérience sur le terrain.

La crise sans précédent que nous traversons en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a assurément des effets catastrophiques sur les sociétés du monde entier, et les jeunes n'y font pas exception. Nous saluons donc le rapport du Secrétaire général intitulé «*Responsabilité partagée, solidarité mondiale : répondre aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19*», dans lequel il aborde l'incidence de la maladie sur les jeunes et le rôle important qu'ils peuvent jouer pour la combattre. D'après ce rapport, 1,5 milliard de jeunes, soit 87 % de la population étudiante mondiale, ne peuvent actuellement pas se rendre à l'école ou à l'université. En outre, la pandémie de COVID-19 a provoqué une hausse importante du chômage des jeunes.

Face à ces difficultés majeures, le Qatar continue de faire tout son possible pour assurer l'éducation des enfants et des jeunes. Il a été l'un des premiers pays de la région à mettre en place des mesures de distanciation physique à titre de précaution, afin d'endiguer la propagation du virus, et s'est adapté à la situation en faisant en sorte que la transition vers l'apprentissage à distance et en ligne se fasse en douceur.

Comme les membres du Conseil le savent, la protection et la promotion du droit à l'éducation est une priorité pour le Qatar, que ce soit dans les situations d'urgence ou non. Depuis quelques années, notre pays utilise la technologie pour développer l'éducation, garantir sa continuité et l'adapter aux exigences et aux défis de notre époque. Par conséquent, la transition vers l'enseignement à distance au Qatar s'est faite rapidement et sans heurts, étant donné que les infrastructures, les plans et les ressources nécessaires étaient déjà en place. Le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur a mis en place un mécanisme d'apprentissage à distance et des plates-formes électroniques spécialisées, afin de permettre à tous les étudiants, y compris les étudiants handicapés, d'apprendre à distance. Les autorités ont également veillé à ce que des ordinateurs portables et des tablettes soient mis à disposition des étudiants qui n'y avaient pas accès, pour ne laisser personne de côté dans le processus d'enseignement à distance.

Au niveau international, le Qatar a intensifié ses efforts pour fournir une aide au développement et des secours d'urgence, en mettant l'accent sur l'éducation et l'accès à la technologie aux fins d'apprentissage. L'aide fournie par le Fonds du Qatar pour le développement, l'organe exécutif du Gouvernement dans plusieurs régions du monde, est adaptée aux défis découlant des circonstances difficiles provoquées par la distanciation sociale, les fermetures d'écoles et le confinement total. Les institutions nationales, dont la Fondation Education Above All, ont également mis au point des programmes de pointe pour faciliter l'apprentissage à distance. La Fondation a agi rapidement pour rassembler des ressources d'apprentissage à distance dans

différentes langues afin d'aider les parents et les tuteurs et de faciliter le processus d'adaptation à l'apprentissage à distance.

En outre, le Qatar poursuit ses efforts pour responsabiliser les jeunes et les encourager à participer activement au développement durable. Lors de la deuxième édition du Forum des jeunes de Doha, organisée en novembre 2019 par le Ministère des affaires étrangères et la Fondation du Qatar pour l'éducation, la science et le développement communautaire, des discussions approfondies ont été menées sur des questions intéressant les jeunes. Le Forum leur a donné l'occasion de s'exprimer ouvertement sur des questions d'actualité, notamment les questions relatives à la paix et à la sécurité, dans la perspective du Forum de Doha, qui s'est tenu le mois suivant.

Nous savons tous que pour lutter contre la COVID-19, il faut non seulement faire appel à la coopération internationale, mais également créer un environnement sûr et supprimer tous les obstacles ou conditions qui pourraient entraver une riposte ferme et efficace, tout en apportant activement un appui aux jeunes dans le rôle central qu'ils sont appelés à jouer dans le cadre de cette riposte. Par conséquent, nous voudrions réitérer notre appui aux appels lancés par l'ONU en faveur d'un cessez-le-feu dans les régions touchées par des conflits, pour concentrer nos efforts sur la lutte contre la pandémie. Outre le rôle clef qu'ils peuvent jouer dans les processus de paix, comme la communauté internationale l'a reconnu il y a cinq ans avec l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2250 (2015), les jeunes ont un rôle tout aussi important à jouer dans la mise en pratique des appels de l'ONU à un cessez-le-feu.

Le Qatar se réjouit à la perspective d'accueillir, avec le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, une conférence mondiale de haut niveau sur les Chemins pour la paix, à l'intention des jeunes. Cette conférence s'inscrira dans le cadre des efforts en cours et fera fond sur les résultats du premier Colloque international sur la participation des jeunes aux processus de paix, qui s'est tenu à Helsinki en 2019. Nous saisissons cette occasion pour remercier nos partenaires, la Finlande et la Colombie, ainsi que le Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, de leurs efforts et de leur coopération dans le cadre des préparatifs de cette conférence, qui coïncidera avec le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) et le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin. La conférence se penchera, entre autres choses, sur la participation des jeunes femmes aux processus de paix, grâce à l'organisation des cercles de discussion et à la prise en compte des questions relatives à l'égalité des sexes tout au long des préparatifs de la conférence, pendant la conférence et dans le cadre du suivi des résultats de la conférence.

Pour terminer, le Qatar reste déterminé à poursuivre ses efforts pour créer un environnement propice à la participation des jeunes au processus de développement et à apporter son appui aux niveaux national, régional et international afin de leur permettre de contribuer efficacement à la consolidation de la paix et d'œuvrer activement à relever les défis auxquels notre monde est confronté aujourd'hui.

**Annexe 50****Déclaration de M. Cho Hyun, Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette visioconférence publique du Conseil de sécurité sur le thème « Vers le cinquième anniversaire du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité : accélérer l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) ».

La République de Corée saisit cette occasion pour exprimer sa profonde gratitude au Secrétaire général António Guterres pour son rapport (S/2020/167) et son exposé sur cette question, qui viennent à point nommé. Ma délégation remercie également M<sup>me</sup> Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, M<sup>me</sup> Olla Al-Sakkaf, Coordinatrice de projet de la Youth Without Borders Organization for Development (Yémen), et M. Gatwal Augustine Gatkuoth, fondateur de la Youth-adult Empowerment Initiative (Soudan du Sud/Ouganda), pour leurs interventions édifiantes d'aujourd'hui.

La République de Corée se félicite de la célébration du cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), qui a reconnu l'importante contribution positive des jeunes au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité. Comme le souligne à juste titre le rapport du Secrétaire général António Guterres, publié en mars 2020, il est essentiel que la communauté internationale aide les jeunes à réaliser pleinement leur potentiel en tant que force positive qui contribue à bâtir des sociétés pacifiques et justes. En effet, le rôle de la jeunesse dans le domaine de la paix et de la sécurité est particulièrement important dans la mesure où les jeunes constituent souvent la majorité de la population dans les pays touchés par un conflit armé. Dans le même temps, les jeunes auront un impact durable sur l'avenir de leurs propres sociétés, car ils jouent un rôle clef pour tracer la voie que suivront les générations futures.

À cet égard, la République de Corée estime que la communauté internationale doit redoubler collectivement d'efforts pour exploiter le potentiel des jeunes en vue de maintenir et de promouvoir la paix et la sécurité. Ma délégation estime qu'une approche globale – conformément au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix – s'impose pour réaliser cette vision, et voudrait mettre en exergue les cinq points suivants à cette fin.

Premièrement, nous devons donner la priorité au renforcement d'un mécanisme permettant aux jeunes de se faire entendre dans le domaine de la paix et de la sécurité. En faisant fond sur les progrès réalisés en matière de démocratisation politique dans de nombreuses régions du monde, nous devons mettre au point de nouvelles formes de communication, notamment des forums innovants en ligne et hors ligne, pour renforcer la participation des jeunes aux processus de prise de décisions.

Deuxièmement, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour améliorer l'accès à l'emploi et à d'autres formes de possibilités économiques. Partout dans le monde, tant dans les pays en développement que dans les pays développés, les taux de chômage élevés et l'insuffisance de possibilités offertes aux jeunes exacerbent la marginalisation, qui se transforme en cause profonde d'instabilité sociale et, dans certains cas, d'extrémisme, et porte directement atteinte à la paix et à la sécurité.

Troisièmement, nous devons établir un cadre juridique et institutionnel garantissant l'inclusion de tous les jeunes, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur orientation sexuelle, de leur handicap ou de toute autre affiliation. Compte tenu de l'importance qu'il y a à garantir aux

jeunes le plein exercice des droits humains, nous devons également prendre des mesures fermes contre la violence et la discrimination pour protéger les groupes marginalisés qui sont fréquemment visés, tout en sensibilisant davantage le public sur cette question.

Quatrièmement, nous devons développer la culture de la paix, la tolérance et le dialogue interculturel et interreligieux partout dans le monde. L'éducation à la citoyenneté mondiale est essentielle à cet égard, car elle fournit aux jeunes les outils qui leur permettent de mieux se comprendre et de mieux comprendre les autres dans notre monde interconnecté.

Cinquièmement, nous devons nous rappeler la grande importance des technologies les plus récentes, notamment les technologies de l'information et des communications, et la place qu'elles occupent dans la vie des jeunes. Ces technologies peuvent être un instrument de réforme politique, mais elles peuvent aussi être utilisées comme moyen de recrutement par les organisations terroristes. Elles peuvent représenter un espace crucial pour l'échange d'idées novatrices et de messages positifs, mais également pour semer la désinformation, la haine et la division. Nous devons donc optimiser les effets positifs des nouvelles technologies tout en limitant leurs effets néfastes.

Cette approche globale nous permettra de renforcer le rôle constructif des jeunes et de veiller à ce qu'eux-mêmes deviennent des modèles pour les générations futures. L'effet catalyseur de la jeunesse pourrait générer des dividendes exponentiels dans le domaine de la paix et de la sécurité durant les années à venir.

En République de Corée, les jeunes ont toujours joué un rôle central dans l'action menée pour surmonter les problèmes majeurs rencontrés par chaque génération. Les manifestations des étudiants ont contribué à mettre fin au régime militaire et à instaurer la démocratie. Les jeunes, en tant qu'entrepreneurs novateurs et travailleurs sincères, ont joué un rôle à part entière dans la transformation d'un des pays les plus pauvres au monde en une puissance économique en l'espace d'une génération. Ils ont dénoncé diverses formes de discrimination et d'injustice sociale. Et aujourd'hui, notre jeunesse dynamique continue de demander haut et fort des comptes aux dirigeants chargés d'assurer la bonne gouvernance.

Sur la base de cette riche expérience, la Corée contribue activement au renforcement du rôle des jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité. Cela englobe notre action à la tête de la Commission de consolidation de la paix en tant que précédent Président ainsi que notre ferme appui à la Stratégie du Fonds pour la consolidation de la paix pour la période 2020-2024, publiée récemment, qui explique clairement l'accent mis par le Secrétaire général sur les projets d'autonomisation des jeunes.

La République de Corée est fière de promouvoir la participation des jeunes dans le domaine du désarmement. Comme je l'ai souligné à l'occasion de l'événement baptisé « 74 Years of Nuclear Disarmament and the Contribution of Youth Beyond 2020 », que la Mission de mon pays a organisé en collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement, la participation des jeunes est importante en vue de garantir la diversité, mais aussi de créer une dynamique positive dans le cadre du débat sur le désarmement, qui est polarisé et qui est au point mort depuis un certain temps. Ces efforts englobent la présentation l'année dernière d'un projet de résolution historique sur les jeunes et le désarmement et la non-prolifération à la Première Commission, pour la toute première fois.

La République de Corée est également fière de renforcer sa collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement dans le cadre de plusieurs projets, notamment l'initiative YouthConnekt au Rwanda, les jeunes volontaires

qui appuient la paix et le relèvement au Darfour, et l'initiative visant à renforcer le rôle mobilisateur des femmes et des jeunes pour accélérer une gouvernance locale participative, inclusive et durable en République démocratique du Congo, et avec l'UNESCO, notamment le projet d'autonomisation des jeunes grâce à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels en Gambie, pour ne donner que quelques exemples.

Les jeunes font incontestablement partie des populations les plus vulnérables face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui aura des conséquences économiques historiques, notamment un taux de chômage inédit. En outre, la COVID-19 influe considérablement sur le rôle que jouent les jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité. La réaction de la République de Corée est fondée sur les principes de transparence, d'ouverture et de responsabilité à l'égard des citoyens, et le pays s'efforce d'atténuer l'impact de la crise sur les plus vulnérables. En conséquence, la Corée est parvenue à organiser des élections législatives nationales malgré le spectre de la COVID-19 et a enregistré le plus fort taux de participation à des élections générales depuis 28 ans. Pour ce scrutin, le Gouvernement coréen a baissé à 18 ans l'âge légal du droit de vote, élargissant ainsi la participation des jeunes au processus politique. Ma délégation estime que notre expérience récente à cet égard peut être une source d'espoir pour d'autres, notamment les jeunes, alors que le monde lutte collectivement contre les problèmes uniques que pose la pandémie.

Il existe plusieurs perspectives pour l'ordre mondial de l'après-coronavirus, et c'est à nous de choisir quelle direction nous voulons prendre. Opterons-nous pour un monde divisé et fermé en raison du racisme, de la stigmatisation et de la démagogie ? Ou saurons-nous nous montrer à la hauteur en envisageant la possibilité d'un monde ouvert, coopératif, pacifique et basé sur la solidarité, la tolérance et la transparence ? L'heure est cruciale pour tous les peuples et toutes les nations, et les choix que nous faisons dans la construction de l'ordre de l'après-coronavirus auront des conséquences considérables et durables sur nos jeunes et les générations futures. Ensemble, imprimons un nouvel élan à nos efforts pour faire les choix qui nous propulseront dans la bonne direction.

Il convient également de souligner que le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité est étroitement lié à la réalisation des objectifs de développement durable. La République de Corée prend note avec reconnaissance des efforts que déploie l'ONU pour élargir le rôle crucial que jouent les jeunes en contribuant à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La République de Corée appuie fermement les efforts mondiaux visant à renforcer le programme pour les jeunes et la paix et la sécurité et continuera de jouer son rôle, aux côtés de l'ONU et des autres États Membres, dans la construction d'un monde plus pacifique et sûr pour les générations futures.

**Annexe 51****Déclaration de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

Le sujet du débat d'aujourd'hui est important et je remercie la présidence de l'avoir organisé de sorte à permettre la participation de l'ensemble des États Membres.

Comme elle l'a écrit dans ses deux lettres à la présidence du Conseil au nom du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, la Suisse se félicite des dernières adaptations des méthodes de travail du Conseil. Il est important de s'assurer que celles-ci soient conformes aux critères de transparence et d'inclusion pendant la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19).

En concordance avec les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), la Suisse estime fondamental de renforcer la participation et la prise en compte des jeunes dans le domaine de la paix et la sécurité. Je vais mettre l'accent sur trois points fondamentaux dans ce contexte.

Premièrement, les jeunes constituent une grande partie de la population des pays touchés par les conflits armés. Actuellement, beaucoup de jeunes voient leur situation péjorée par la menace de la COVID-19. Leurs besoins spécifiques doivent être pris en compte. La Suisse a mis en place un instrument de réaction rapide afin de soutenir la lutte contre la pandémie et ses conséquences sur la sécurité humaine. Parmi ces efforts figurent par exemple des activités de la société civile visant à sensibiliser les Syriens quant aux effets de la COVID-19 et à renforcer les mécanismes de confiance au sein des communautés, en particulier au sein de la jeunesse syrienne.

Deuxièmement, les jeunes sont des acteurs de transformation. Leur potentiel d'action doit être renforcé dans toutes les étapes de la consolidation de la paix. La Suisse salue l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes du Fonds pour la consolidation de la paix, qui a renforcé l'autonomisation des jeunes ces dernières années. Les programmes pour les jeunes et la paix et la sécurité et pour les femmes et la paix et la sécurité se renforcent mutuellement, ce qui améliore ainsi l'efficacité de la mise en œuvre du mandat du Conseil. La Suisse appelle le Conseil à renforcer le rôle des jeunes dans l'ensemble des situations à son ordre du jour, notamment en invitant davantage de jeunes intervenants. En outre, le Conseil doit reconnaître le rôle indispensable de la société civile en matière de paix et sécurité. La participation accrue des jeunes dans la pérennisation de la paix est également une demande qui résulte des consultations dans le cadre de l'examen du dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies qui ont eu lieu à Genève en février.

Troisièmement, créer des conditions économiques favorables à l'emploi des jeunes est un des leviers importants pour une paix durable. La Suisse soutient un projet conjoint de l'Organisation internationale du Travail et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, qui crée des emplois dans des contextes fragiles et touchés par les conflits. Le projet s'inscrit dans l'effort plus large du système des Nations Unies d'utiliser de manière plus systématique ces programmes pour consolider la paix. L'inclusion des jeunes dans le marché du travail contribue à améliorer leurs perspectives. Au Myanmar, par exemple, la Suisse met ses experts en hôtellerie au service des acteurs locaux en développant des compétences dans le secteur touristique. En Bosnie-Herzégovine, des offres de formation professionnelle de la Suisse ont contribué à diminuer le taux de chômage élevé parmi les jeunes.

L'inclusion des jeunes est une condition importante au règlement des conflits, à la pérennisation de la paix et à la prévention. Les résolutions adoptées par le Conseil – et notamment la résolution 2250 (2015) adoptée il y a cinq ans – donnent les axes d'engagement, la marche à suivre. Renforcer l'engagement des jeunes pour la paix et la sécurité, c'est faire du présent l'avenir.

**Annexe 52****Déclaration de la Mission permanente de la Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par remercier la République dominicaine d'avoir organisé ce débat fort opportun.

La Slovénie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne et voudrait ajouter quelques remarques à titre national.

Cette année, alors que nous marquons de nombreuses dates importantes, dont le cinquième anniversaire du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, nous devons réaffirmer le rôle capital des jeunes dans l'édification d'un monde meilleur pour tous, mais tout particulièrement pour eux-mêmes, car ils sont l'humanité de demain. Il est impératif qu'ils aient une place dans ce processus.

Les jeunes ont déjà démontré qu'ils peuvent être des moteurs de changement positif et des acteurs clefs dans la recherche de solutions durables aux nombreux défis auxquels le monde est confronté de nos jours. Ils doivent avoir voix au chapitre, et nous devons les écouter et leur donner les moyens d'agir. Leur participation aux processus de consolidation de la paix au lendemain d'un conflit et au maintien de la paix et de la sécurité internationales est un élément important à cet égard.

En ce qui nous concerne, une de nos contributions consiste à offrir une plateforme unique aux jeunes leaders, entrepreneurs, influenceurs, penseurs et activistes sociaux pour qu'ils puissent partager leurs visions, échanger des idées et se mettre en relation avec leurs pairs venus des différentes régions du monde. Depuis 2011, le Forum stratégique de Bled pour la jeunesse réunit de jeunes dirigeants du monde entier, âgés de 18 à 35 ans, qui tiennent des discussions animées et élaborent des solutions novatrices en réponse à certains des problèmes mondiaux les plus pressants. La plateforme fait partie du Forum stratégique de Bled, une conférence internationale annuelle consacrée à la politique étrangère. Cette année, nous nous réjouissons à la perspective d'y accueillir également l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, Jayathma Wickramanayake.

Il nous plaît de voir les jeunes femmes prendre l'initiative et la tête des efforts pour relever non seulement de nombreux défis mondiaux, tels que la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, mais également des défis particuliers au niveau local. Leur rôle important doit être reconnu et soutenu. La prise en compte des questions de genre doit faire partie intégrante du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Depuis de nombreuses années, le Ministère slovène des affaires étrangères soutient la contribution du Programme des délégués de la jeunesse aux travaux de l'Organisation des Nations Unies. Les délégués de la jeunesse slovènes participent régulièrement aux sessions de la Troisième Commission et au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social. L'année dernière, notre jeune délégué a participé activement au Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat et a fait partie de la délégation officielle, conduite par le Premier Ministre, au Sommet Action Climat. Le Premier Ministre et le délégué de la jeunesse ont signé la Promesse Kwon-Gesh faite aux jeunes dans le cadre de la coalition pour l'engagement des jeunes et la mobilisation du public en faveur de la participation véritable des jeunes à la planification de la politique climatique.

Les jeunes ne peuvent contribuer pleinement à modeler notre monde que s'ils sont assurés d'avoir la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et de mouvement, la liberté de réunion pacifique et le respect

de leurs droits économiques et sociaux, ainsi que de le droit à une éducation de qualité, qui sont essentiels à leur autonomisation. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est le document le plus important dont dispose la communauté internationale pour façonner l'avenir. Les jeunes sont un des acteurs clefs indispensables à sa mise en œuvre. N'oublions pas qu'un des objectifs du Programme, à savoir l'éducation, concerne directement la jeune génération.

Lorsqu'il s'agit des questions de paix et de sécurité et du règlement pacifique des différends, la médiation est un outil efficace pour sauver des vies et épargner des souffrances humaines. C'est un outil rentable de prévention, de consolidation de la paix et de reconstruction après les conflits. Cependant, seul un processus de médiation inclusif peut donner les résultats escomptés, et nous pensons que la participation active des jeunes à cet égard est essentielle. En 2017, la Slovénie a lancé un projet pilote de médiation par les pairs contre la violence dans les écoles en Bosnie-Herzégovine. En renforçant les capacités de médiation des enseignants et des élèves, les écoles deviennent des lieux de promotion de la réconciliation, de la tolérance, des droits de l'homme et de la diversité. Le projet, qui a été bien accueilli par les communautés locales, a ainsi eu une incidence positive sur le renforcement de la tolérance et le règlement pacifique des conflits. En fait, les techniques de médiation pourraient, ou devraient, faire partie de l'enseignement général.

Aujourd'hui, alors que nous faisons face à la crise sans précédent créée par la maladie à coronavirus, la nécessité de mobiliser toutes les forces vives des différentes générations est plus évidente que jamais. Ce n'est qu'en travaillant ensemble de manière inclusive que nous pourrions surmonter cette menace mondiale et en sortir plus forts et avec de meilleures perspectives d'avenir. Comme je l'ai dit au début de ma déclaration, l'avenir appartient aux jeunes.

**Annexe 53****Déclaration de M. Feridun H. Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir porté cette question transversale à l'attention du Conseil de sécurité. La reconnaissance du rôle des jeunes aussi bien en temps de paix qu'en temps de conflit est un pas important vers l'édification d'une paix durable, la lutte contre l'extrémisme et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le rôle des jeunes dans le maintien de la paix et de la sécurité a longtemps été négligé. Aujourd'hui, les jeunes de 10 à 24 ans représentent près du tiers de la population mondiale. Un jeune sur quatre est touché par un conflit ou vit dans une région en proie au conflit et à la violence.

Les jeunes du monde entier aspirent à la paix et à la justice, ainsi qu'au développement socioéconomique. Leur voix doit être entendue et leurs besoins et revendications pris en compte. Il faut continuer d'améliorer leurs capacités. Investir dans la jeunesse, c'est investir dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans la promesse que nous avons tous faite de ne laisser personne de côté.

Alors que nous célébrons cette année le cinquième anniversaire de la résolution 2250 (2015), nous devons redoubler d'efforts pour accélérer sa mise en œuvre et amplifier la voix des jeunes à tous les niveaux, en tenant compte du lien fondamental qui existe entre la paix durable et développement durable.

Conformément à cette conception, la politique de la jeunesse de la Turquie englobe un large éventail de domaines, dont l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, l'esprit d'entreprise et la participation civique. L'article 58 de la Constitution turque est explicitement consacré à la jeunesse et aux droits des jeunes. Le Ministère de la jeunesse et des sports joue un rôle central dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies relatives à la jeunesse. Il met en place des mécanismes de participation des jeunes dans toutes les sphères de la vie sociale.

La crise provoquée par la maladie à coronavirus a révélé, entre autres choses, l'importance du rôle des jeunes et la valeur de la solidarité intergénérationnelle. Les jeunes en Turquie contribuent activement au succès de la lutte contre la pandémie actuelle en tant qu'agents actifs de leurs communautés.

Les jeunes assument un très lourd fardeau dans les crises humanitaires. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui s'est tenu à Istanbul en mai 2016, a joué un rôle de catalyseur dans la mise en place de mécanismes visant à garantir que les jeunes soient prioritaires dans le système humanitaire. Il a noté l'urgence de faire respecter les droits des jeunes dans les contextes humanitaires, y compris le droit d'accéder à l'enseignement secondaire ainsi qu'aux services de santé et à l'information. Le Pacte mondial pour les jeunes dans l'action humanitaire, lancé lors du Sommet, a joué un rôle clé dans l'orientation de l'engagement à long terme en faveur des jeunes dans les situations d'urgence.

Premier pays d'accueil de réfugiés au monde, la Turquie a pris des mesures considérables pour donner la priorité aux jeunes et aux enfants dans sa politique en matière de réfugiés. Pour citer quelques exemples, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies pour répondre aux besoins des jeunes demandeurs d'asile en matière de services sociaux et de santé. Jusqu'à présent, nous avons accordé plus de 20 000 bourses à ceux qui sont sous protection temporaire en Turquie.

En collaboration avec les organismes des Nations Unies, nous avons créé plus de 40 espaces sûrs pour les femmes et les filles dans tout le pays. Cette coopération a été étendue à un certain nombre de centres de services sociaux afin de toucher plus d'un million de personnes et de leur fournir un soutien psychologique, des conseils juridiques et des cours de langue.

Comme le souligne le premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), la participation de jeunes réfugiés à des discussions mondiales comme celles relatives au pacte mondial sur les réfugiés a permis une plus grande prise de conscience de l'importance de la participation des jeunes dans les contextes humanitaires et poussé les États Membres à s'engager à accroître leur appui aux jeunes réfugiés. Nous attendons avec intérêt que la communauté internationale prenne de nouvelles mesures dans ce sens.

La résolution 2419 (2018) met l'accent, à juste titre, sur la nécessité d'accroître le rôle des jeunes dans les processus décisionnels concernant la sécurité, le règlement des conflits et la paix, y compris les accords de paix. Il est encourageant de constater que certains gouvernements, entités des Nations Unies et organisations non gouvernementales ont intensifié leurs efforts pour accélérer la mise en œuvre de la résolution. Pourtant, davantage d'efforts et d'investissements devraient être faits au niveau de l'ONU afin d'intégrer de manière significative les jeunes dans les processus de prise de décisions et de s'attaquer aux facteurs sociaux, économiques et politiques sous-jacents qui peuvent conduire à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Dans de nombreuses régions du monde, nous avons pu constater qu'il est impératif que les femmes et les jeunes participent pleinement et activement aux processus de paix. Nous devons améliorer le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits, la consolidation de la paix, la reconstruction post-conflit et la réconciliation.

Nous devons également établir des politiques visant à garantir la prise en compte des opinions et des intérêts des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement et à mieux utiliser l'analyse des données ventilées par âge afin d'améliorer les possibilités pour les jeunes de contribuer à la vie socio-économique.

C'est dans cet esprit que la Turquie a mené des efforts et travaillé avec toutes les parties prenantes pour lutter contre le chômage des jeunes pendant sa présidence du Groupe des Vingt (G20) en 2015. Nous avons forgé un consensus parmi les membres du G20 afin de nous engager à réduire le taux de chômage des jeunes de 15 % d'ici 2025. Les efforts de la Turquie ont réussi à atteindre une cible spécifique pour le chômage des jeunes pour la première fois dans l'histoire du G20, grâce un mécanisme de responsabilisation qui sera contrôlé par l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le lancement du document du Secrétaire général intitulé « Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse » est également le résultat d'une reconnaissance croissante de la nécessité de faire progresser nos politiques en faveur de la jeunesse et de concentrer notre attention sur les besoins concrets des jeunes. Dans le même temps, il reste encore beaucoup à faire pour apporter une réponse coordonnée de l'ONU afin de réaliser leurs droits et de renforcer leurs capacités en tant qu'agents du changement. La Turquie reste prête à contribuer aux efforts du Secrétaire général pour faire avancer le programme des Nations Unies en faveur de la jeunesse.

Alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, il est temps de réaliser notre promesse faite aux jeunes en créant un centre des Nations Unies pour la jeunesse, grâce auquel nous pourrions tous contribuer à la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) et où les jeunes pourront faire entendre leur voix au niveau mondial.

**Annexe 54****Déclaration de M. Sergiy Kyslytsya, Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous apprécions l'initiative de tenir ce débat public sur la question des jeunes et de la paix et la sécurité, y compris le rôle des jeunes dans la réponse à la maladie à coronavirus (COVID-19).

Cette année, nous célébrons le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité, ainsi que le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU. Le respect approprié de ces étapes est aujourd'hui encore plus important qu'auparavant en raison de la pandémie mondiale. Nous considérons qu'une réponse unie et ciblée à la maladie à coronavirus serait incomplète sans l'inclusion de représentants des jeunes dans ce processus.

Le premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167) fournit une analyse des cinq domaines d'action : participation, protection, prévention, désengagement et réintégration, et partenariats. Nous avons pris note de cette analyse et soutenons les conclusions du rapport sur la reconnaissance croissante du rôle des jeunes dans la paix et la sécurité, ainsi que sur les défis fondamentaux qui restent à relever pour les jeunes, notamment la violation de leurs droits humains. À cet égard, nous estimons qu'il est nécessaire de renforcer encore nos actions pour répondre aux aspirations des jeunes à la paix, à la justice et aux droits de l'homme.

Nous tenons à affirmer que le Gouvernement ukrainien étudie attentivement les recommandations contenues dans ce rapport et les prendra en compte dans le processus d'ajustement de sa politique nationale sur la jeunesse. L'Ukraine s'est engagée à renforcer le potentiel des jeunes, à créer l'égalité des chances et à garantir l'égalité des droits.

Pour en revenir au rapport du Secrétaire général, nous constatons qu'il y a eu des progrès tangibles dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité grâce à l'implication cruciale d'acteurs clés dans ce processus, en particulier les représentants des organisations de la société civile et les jeunes eux-mêmes.

En même temps, il est trop tôt pour célébrer notre succès. Malheureusement, les défis les plus graves pour les jeunes continuent d'entraver les changements positifs, même dans les cinq domaines d'action mentionnés par le Secrétaire général. Toutes les régions du monde méritent un environnement plus pacifique et plus durable pour les jeunes, qui leur permette de réaliser leur potentiel, leur créativité et leurs aspirations à un avenir plus prospère.

Tout en constatant certains éléments positifs de la mise en œuvre du programme au niveau national, nous ne devons pas oublier que l'ampleur des problèmes et des mesures à prendre selon les régions et les États est sans pareil.

Les jeunes africains ont le potentiel d'être le moteur de la prospérité collective à venir. L'Afrique a la population la plus jeune du monde, une population qui connaît une croissance rapide, puisqu'elle devrait représenter plus de 40 % des jeunes du monde d'ici trois générations. Au cours des dernières décennies, des avancées ont été réalisées en termes d'engagements pris en faveur de l'épanouissement des jeunes en Afrique, aux niveaux tant national que régional. L'Agenda 2063 de l'Afrique souligne l'importance de promouvoir les droits des jeunes et de répondre à leurs besoins, dans toute leur diversité. Dans le même temps, trop de jeunes restent sans emploi et ont du mal à accéder aux ressources publiques et à des services sociaux

de qualité. Ils restent exclus de l'élaboration des politiques. La participation des jeunes est essentielle au succès de la mise en œuvre du programme de transformation de l'Afrique.

En Asie, la génération de jeunes la plus nombreuse de l'histoire devrait assurer le maintien et même l'amélioration de la spectaculaire croissance socioéconomique de la région. Parallèlement, elle continue de se heurter à des problèmes d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la formation.

L'Ukraine comprend la nécessité de créer et d'adopter une politique d'éducation inclusive et intégrée qui appuie équitablement les diverses catégories de jeunes d'Afrique et d'Asie et contribue à leur épanouissement. Grâce à son système d'enseignement supérieur bien développé, l'Ukraine offre aux étudiants étrangers de nombreuses possibilités d'obtenir un enseignement de qualité et de se familiariser avec la culture européenne. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, plus de 63 000 étudiants étrangers, pour la plupart originaires de pays asiatiques et africains, suivent un enseignement dans mon pays.

Il convient également de noter que, dans de nombreux pays touchés par un conflit ou une occupation, les jeunes sont confrontés à des menaces et à des dangers constants. Cette situation est inacceptable et les États concernés doivent mettre fin aux violations, assurer leur protection et veiller à ce que les auteurs répondent de leurs actes.

Cet appel est particulièrement pertinent compte tenu de la gravité des problèmes et des défis révélés par la pandémie mondiale qui sévit actuellement. À cet égard, nous affirmons la nécessité de poursuivre les efforts de lutte contre la menace de la COVID-19, tout en veillant à trouver le meilleur équilibre possible entre la mise en place de mesures exceptionnelles d'urgence pour contrer la pandémie et le respect des droits et libertés fondamentaux, l'accent étant mis sur les populations vulnérables, y compris les jeunes.

Les jeunes ont traditionnellement joué un rôle essentiel dans la vie politique et publique de l'Ukraine. En octobre 1990, des étudiants ukrainiens ont organisé des manifestations publiques non violentes, qui ont ensuite forcé les autorités soviétiques à répondre aux préoccupations de la jeunesse ukrainienne, cimenté les fondations de notre société civile naissante et accéléré la désintégration de l'Union soviétique. Ce sont les jeunes qui ont été à l'origine des manifestations pacifiques de Kiev en novembre 2013, protestant contre la décision des dirigeants politiques de suspendre la poursuite de l'intégration européenne de l'Ukraine. À l'issue de près de trois mois d'affrontements, une nouvelle Ukraine a vu le jour.

Après l'agression militaire russe contre mon pays en 2014 et l'occupation temporaire de la Crimée et de la ville de Sébastopol qui en a résulté, ainsi que celle de certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk, les jeunes ont été parmi les premiers à se dresser contre cette menace et à protéger leur mère patrie. Des dizaines de milliers d'entre eux se sont portés volontaires pour soutenir nos forces armées dans leur lutte pour protéger l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Les organisations de jeunes et d'étudiants ont pris une part tout aussi active à l'acheminement de l'aide et de l'assistance humanitaire aux populations affectées par les hostilités déclenchées par la crise.

Six années se sont écoulées, mais les menaces et les défis pesant sur les jeunes ukrainiens continuent de se multiplier dans les territoires temporairement occupés. Les autorités d'occupation se livrent à une campagne massive de violations des droits de l'homme, notamment contre les représentants de la jeunesse, les militants et les défenseurs des droits de l'homme. Elles cherchent à effacer l'identité nationale

et culturelle ukrainienne ainsi que l'identité des enfants et des jeunes en tant que citoyens ukrainiens.

Une autre violation flagrante du droit international humanitaire, qui interdit à la Russie, en tant que Puissance occupante, de contraindre des personnes protégées à servir dans ses forces armées ou ses forces auxiliaires, est son projet d'envoyer près de 3 300 personnes du territoire de la péninsule de Crimée pour accomplir ce qu'elle qualifie de « service militaire ». Comble du cynisme, la plupart d'entre eux devraient servir en dehors de la péninsule de Crimée, notamment dans la circonscription militaire du Sud, dont les unités militaires et le commandement sont directement impliqués dans l'agression armée menée contre l'Ukraine dans la région du Donbass.

Malheureusement, la propagation de la COVID-19 est devenue un autre motif d'inquiétude concernant la vie et la santé de la population dans les territoires temporairement occupés. C'est pourquoi nous rappelons que le droit international humanitaire fait obligation à la Fédération de Russie, en sa qualité de Puissance occupante, de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la santé de la population de ces territoires, d'assurer et de maintenir dans les territoires occupés des conditions satisfaisantes de soins de santé et d'hygiène, et de prendre les mesures prophylactiques et préventives nécessaires pour lutter contre la propagation des maladies contagieuses et des épidémies.

Étant donné que le rapport que j'ai mentionné ne couvrait pas l'incidence négative de la COVID-19 sur les jeunes à long terme de la même manière qu'il examinait la situation des femmes et des enfants, nous serions reconnaissants au Secrétaire général de préparer une note d'orientation ciblée détaillant les mesures urgentes à prendre pour réduire au minimum les répercussions de cette pandémie sur les jeunes. À notre avis, un tel document devrait accorder une attention particulière aux jeunes touchés par le conflit et l'occupation dans un contexte où la situation épidémiologique s'aggrave avec la propagation de la COVID-19 et ses conséquences.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'en protégeant les jeunes et leurs droits, nous investissons dans notre avenir, notre développement et nos progrès. L'environnement dans lequel ils vivent aujourd'hui, et les possibilités que nous leur offrons de réaliser leur potentiel et de mettre à profit leur énergie et leur créativité, définiront leur rôle qu'ils joueront demain pour assurer la paix et la sécurité. À cet égard, j'appelle à la mise en œuvre complète et efficace du programme pour les jeunes et la paix et la sécurité.

**Annexe 55****Déclaration de la Mission permanente des Émirats arabes unis  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent débat public sur les jeunes et la paix et la sécurité. Les Émirats arabes unis attachent une importance particulière au rôle constructif que la jeunesse joue dans le développement de notre jeune pays, raison pour laquelle nous sommes heureux de participer à la séance d'aujourd'hui. Aujourd'hui, alors que nous sommes tous confrontés à une crise sanitaire mondiale, il est plus important que jamais que nous promouvions les jeunes en tant qu'agents actifs étroitement liés à la santé et à la sécurité mondiales.

Cette année marque le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2250 (2015), sur les jeunes et la paix et la sécurité, et nous remercions le Royaume hachémite de Jordanie d'avoir été le fer de lance de cette initiative. Il s'agissait d'une résolution phare, qui reconnaissait le rôle important et positif que les jeunes jouent dans le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Depuis l'adoption de la résolution 2250 (2015), le monde a pu constater les nombreuses façons dont les jeunes cherchent des moyens créatifs de prévenir la violence et de consolider la paix aux quatre coins du globe, qu'ils vivent dans une société dévastée ou touchée par un conflit ou qu'ils jouissent d'une paix relative. Leur action laisse augurer l'énorme potentiel des dividendes de la paix et de la sécurité pour tous.

Les jeunes du monde entier ont exprimé l'opinion selon laquelle la paix et la sécurité sont plus que la simple absence de violence et, à ce titre, elles sont des questions d'intérêt mondial. Ils ont souligné qu'il importait de mettre fin à la violence, de traiter ses symptômes et de s'attaquer à ses causes profondes, notamment la corruption, les inégalités et l'injustice sociale.

Quant à la lutte que le monde livre actuellement contre la pandémie, le rôle de la jeunesse n'a jamais été aussi vital. Aux Émirats arabes unis, des jeunes se portent volontaires pour soutenir, par des formations aux interventions d'urgence et des ateliers sur la sécurité, les efforts déployés par notre pays afin de faire face à cette crise mondiale. Les jeunes ont également participé au programme national de désinfection des grandes villes, aux fins de prévenir la propagation du virus. Les Émirats arabes unis restent convaincus que le leadership des jeunes, qui est porteur de transformation aux niveaux national, régional et international, permet de relever les grands défis mondiaux.

Au niveau national, les autorités des Émirats arabes unis ont pris des mesures concrètes en vue d'une participation véritable des jeunes aux processus de prise de décision. Depuis la nomination, en 2016, d'un Ministre d'État chargé des affaires de la jeunesse, plusieurs mécanismes et initiatives ont été institutionnalisés, comme la création de conseils de la jeunesse et l'adoption d'une stratégie nationale de la jeunesse, élaborée et parrainée par les jeunes Émiriens. Ces mesures sous-tendent une politique d'engagement ouverte, pierre angulaire de l'édification d'une société pacifique et prospère.

À l'échelon régional, les Émirats arabes unis continuent d'accompagner la jeunesse du monde arabe. Dans une région marquée par l'omniprésence des préoccupations liées à la sécurité, les stéréotypes qui associent les jeunes à la violence sont courants et contagieux. Pour démentir de tels arguments, les Émirats arabes unis promeuvent un modèle de modération, de tolérance et d'acceptation. Dans ce cadre, nous arguons que les jeunes ne font pas partie du problème mais sont, au

contraire, des partenaires dans la quête de sociétés plus pacifiques et plus prospères. En décembre 2019, à Abou Dhabi, les Émirats arabes unis, en collaboration avec le Bureau de lutte contre le terrorisme et le Centre international Hedayah d'excellence pour la lutte contre l'extrémisme violent, ont accueilli une conférence régionale sur le thème « Autonomiser les jeunes et promouvoir la tolérance : approches pratiques pour prévenir et contrer l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme ». Cette conférence, qui a réuni 300 participants, a permis de discuter des initiatives et plans d'action conçus pour renforcer la résilience contre la radicalisation conduisant au terrorisme, en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes et sur la tolérance aux niveaux national et régional. Ce type de partenariat est important si nous voulons mettre à profit et encourager la contribution des jeunes à la paix, et concrétiser le potentiel que recèlent les 1,8 milliard de jeunes dans le monde.

Les efforts des jeunes dans le domaine de la paix et de la sécurité sont remarquablement novateurs et ingénieux, et s'expriment notamment dans l'art, dans le sport et dans les médias. Des relations interpersonnelles aux mouvements sociaux spontanés, autonomes et sans leader, dont la mobilisation se fait en ligne, la diversité des initiatives des jeunes dans ce domaine est considérable. Sur cette base, les Émirats arabes unis accueillent des initiatives telles que le Centre de la jeunesse arabe, qui donne à des jeunes Arabes, pionniers dans différents domaines, l'occasion de mobiliser leurs pairs et de participer au développement durable de leurs communautés.

Au niveau international, les Émirats arabes unis ont lancé, en 2016, le programme des délégués de la jeunesse, qui fait participer la jeunesse émirienne aux délégations officielles des Émirats arabes unis prenant part aux séances et commissions de l'Assemblée générale et aux instances internationales pertinentes. Le programme prévoit leur participation aux négociations, aux manifestations parallèles et aux réunions de haut niveau. Dans le même ordre d'idées, les Émirats arabes unis encouragent le Conseil de sécurité à inviter davantage de jeunes leaders à lui présenter régulièrement des exposés sur les expériences individuelles qu'ils vivent dans leur quête de la paix et la sécurité au sein de leurs sociétés.

Enfin, les Émirats arabes unis réaffirment leur attachement au rôle important que les jeunes peuvent jouer dans la prévention et le règlement des conflits et, singulièrement, pour ce qui est de l'efficacité à long terme, de la capacité d'intégration et de la réussite des activités de maintien et de consolidation de la paix. Nous saisissons également cette occasion pour inviter les États Membres et les entités et organes compétents de l'ONU à examiner les moyens d'associer davantage les jeunes aux efforts de consolidation de la paix, en adéquation avec le programme relatif au jeunes et à la paix et à la sécurité.

**Annexe 56****Déclaration de la Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

L'Uruguay remercie la République dominicaine d'avoir organisé ce débat opportun, qui nous donne l'occasion de réfléchir aux progrès réalisés dans le cadre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, d'identifier les défis et obstacles auxquels il est confronté et d'échanger des points de vue et des bonnes pratiques concernant sa mise en œuvre.

Le monde connaît actuellement une crise sanitaire mondiale sans précédent due à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui perturbe la vie dans le monde entier. À l'heure où l'humanité se heurte à des temps difficiles et incertains, les jeunes font partie des secteurs les plus actifs, essayant d'apporter des réponses globales à la crise. Nombre d'entre eux travaillent en première ligne, en tant que personnel de santé ou que militants humanitaires. Certains font preuve de leadership en fournissant de l'aide ou en distribuant de la nourriture et des fournitures de santé de base dans leurs communautés. D'autres utilisent les réseaux sociaux et les technologies de pointe qu'ils maîtrisent pour partager des informations exactes et sensibiliser les gens, ou bien affinent l'utilisation de plateformes virtuelles pour faciliter la communication pendant cette période d'isolement et de distanciation physique. De nombreux autres se consacrent à l'innovation et à la recherche, en contribuant à la mise au point de nouvelles technologies, de tests de diagnostic et de traitements pour combattre la maladie.

En accomplissant ces tâches, les jeunes font la preuve non seulement de leur dévouement et de leur créativité, mais aussi de valeurs morales élevées telles que l'empathie, la solidarité et la compassion, ainsi que d'un fort attachement aux causes mondiales. Cela prouve qu'il faut éliminer les stéréotypes négatifs et simplistes qui ne perçoivent les jeunes que comme des victimes ou des auteurs de violence. Nous devons reconnaître une fois pour toutes qu'ils recèlent un immense potentiel s'agissant d'être des agents du changement et de créer des environnements pacifiques et, partant, de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La résolution 2250 (2015), qui célèbre ce mois son cinquième anniversaire, représente un accomplissement historique pour ce qui est de reconnaître le rôle essentiel de la jeunesse dans la prévention et le règlement des conflits et dans le maintien d'une paix durable. La résolution 2419 (2018) appelle à une participation inclusive des jeunes à ces efforts, notamment dans les négociations et la mise en œuvre des accords de paix. L'Uruguay souhaite souligner quatre éléments qu'il juge importants pour faire avancer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et pour aider la jeunesse à contribuer concrètement à la paix et à la sécurité.

Premièrement, il faut créer un environnement propice dans lequel les droits des jeunes sont respectés et où ils peuvent donner la pleine mesure de leurs talents et capacités. L'accès à une éducation de qualité, inclusive et égalitaire, et des possibilités d'emploi décentes, comme le préconise le Programme de développement durable à l'horizon 2030, sont des facteurs essentiels pour créer l'environnement propice dont les jeunes ont besoin. L'éducation est probablement le facteur le plus porteur de transformation pour l'être humain, et elle est indispensable pour donner aux jeunes les moyens d'agir.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité d'utiliser les nouvelles technologies numériques. La révolution numérique est déjà en cours, car elle nous permet de nous adapter aux nouvelles circonstances. L'aptitude à se servir des outils numériques doit être inscrite dans les programmes éducatifs, de même l'enseignement en matière de santé, y compris une formation permettant de faire face aux crises sanitaires mondiales.

Toutefois, l'éducation ne doit pas se contenter d'être un transfert de connaissances et d'informations. Il faut également enseigner aux jeunes des valeurs telles que le respect, la tolérance et la solidarité, ainsi que la capacité de prendre une part constructive à la vie politique et sociale. Il faut aussi leur transmettre les compétences nécessaires pour qu'ils deviennent des agents efficaces du changement et qu'ils prennent les initiatives qui leur permettront de construire un monde plus pacifique et plus prospère.

L'emploi aussi est une priorité, car il contribue à maintenir la stabilité et la sécurité des communautés et à renforcer l'intégration et l'insertion sociales. D'après le récent rapport du Secrétaire général intitulé «*Responsabilité partagée, solidarité mondiale : répondre aux conséquences socioéconomiques de la COVID-19*», les jeunes sont parmi les plus touchés par les répercussions socioéconomiques de la pandémie. Si la sécurité économique ne peut leur être garantie, les jeunes risquent de rester dangereusement marginalisés, car c'est elle qui les empêche de s'en remettre à la criminalité et qui leur permet d'être des membres productifs de la société.

L'Uruguay estime que la participation des jeunes à la vie politique et aux processus de prise de décisions doit porter sur toutes les questions qui les intéressent, comme l'éducation, l'emploi, la santé, y compris les droits en matière de santé sexuelle et procréative. Par conséquent, l'Uruguay a élaboré des cadres législatifs et des politiques publiques, conformément aux résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018), pour appuyer et protéger les jeunes et promouvoir leur participation en tant qu'acteurs qui jouent un rôle central dans le processus de développement national. À cet égard, le Plan d'action pour la jeunesse 2015-2025 a été élaboré en étroite collaboration avec les jeunes de tout le pays. Ce Plan est une feuille de route qui systématise et articule les principales mesures et politiques en faveur des jeunes. Il aborde, entre autres choses, les questions liées au genre, aux jeunes handicapés, aux lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes, à la jeunesse rurale et à la société de l'information et des connaissances.

L'Institut national de la jeunesse est l'organisme gouvernemental chargé de mettre en œuvre des programmes et des mesures visant à renforcer la participation des jeunes aux affaires publiques. Parmi les programmes mis en place par le Gouvernement uruguayen, on peut citer Jóvenes en Red, qui fournit une assistance aux jeunes en situation de vulnérabilité socio-économique, qui sont au chômage ou déconnectés du système éducatif ; Acompañamiento al Egreso en Comunidad, qui aide les jeunes qui sont sortis de prison à intégrer le marché du travail et à retourner à l'école ; Jóvenes a Programar, développé en collaboration avec la Chambre de technologie de l'Uruguay et les principales entreprises de ce secteur, et qui fournit une formation dans le domaine des technologies de l'information. Ce programme comporte une unité de placement pour que les diplômés puissent intégrer rapidement le marché du travail.

Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire. Le Gouvernement compte mettre en œuvre une stratégie visant à promouvoir le volontariat chez les jeunes en créant un réseau de jeunes qui jouent déjà un rôle d'animateur au sein de leurs communautés. L'objectif est d'inspirer et de mobiliser leurs pairs par leur exemple, de favoriser les changements d'attitude chez les jeunes et de promouvoir l'exercice d'un leadership positif.

Deuxièmement, pour faire avancer ce programme et faciliter les efforts des jeunes qui œuvrent en faveur de la paix, il faut établir des canaux de confiance et de communication entre eux et les gouvernements et faciliter les échanges intergénérationnels. La mobilisation des jeunes et leurs efforts en faveur de la paix peuvent être plus efficaces si les jeunes ont la possibilité de travailler avec les autorités locales et nationales. Cela aidera les gouvernements à prendre en compte les points de vue des jeunes dans le cadre de l'élaboration des politiques et de la consolidation de la paix. De même, le dialogue et la coopération entre les jeunes et les personnes âgées au sein des communautés permettront d'associer les idées innovantes des jeunes à l'expérience des générations plus âgées, ce qui donnera lieu à des initiatives originales et solides pour résoudre des questions complexes ayant trait à la paix et à la sécurité. Pour ce faire, une condition préalable fondamentale doit être remplie : il faut que les gouvernements et les générations plus âgées apportent leur appui et leur confiance aux jeunes et reconnaissent leur capacité d'action et d'initiative.

Troisièmement, il faut agir d'urgence pour renforcer la protection des jeunes promoteurs de la paix et défenseurs des droits de l'homme, qui font de plus en plus souvent l'objet d'attaques, de menaces et d'intimidations, pour leur permettre de poursuivre leurs activités à l'abri des menaces et des représailles. Il faut également adapter leurs travaux à la situation sanitaire actuelle. Il est donc essentiel de leur fournir des équipements de protection individuelle ainsi qu'une formation pour leur faciliter la tâche en ces temps difficiles où ils doivent également faire face aux conséquences de la pandémie.

Quatrièmement, l'Uruguay voudrait attirer l'attention sur les synergies entre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) sur les jeunes et la paix et la sécurité ont fait fond sur la résolution 1325 (2000) et les résolutions ultérieures, qui portent sur les femmes et la paix et la sécurité. Les deux programmes sont complémentaires et se renforcent mutuellement. En mettant fin au cloisonnement qui les sépare, on pourra faire avancer leur mise en œuvre et renforcer la participation des jeunes et des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité. Il existe de grandes similitudes entre ces deux programmes. Le principe fondamental est qu'il faut associer les femmes et les jeunes aux efforts de pérennisation de la paix en tant que partenaires. Les femmes, tout comme les jeunes, sont sous-représentées à tous les niveaux de prise de décisions. Elles sont aussi généralement exclues des négociations et des processus de paix, et bien souvent, leurs opinions ne sont pas prises en compte. Les femmes et les jeunes sont considérés comme des victimes ou des auteurs de violence plutôt que comme des agents de changement. Depuis près de 20 ans, des efforts considérables ont été déployés pour mettre en œuvre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. On peut s'inspirer des enseignements tirés de cette expérience pour faire avancer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Même si des obstacles à la pleine participation des femmes subsistent, des progrès tangibles ont été réalisés depuis l'adoption de la résolution 1325 (2000), il y a 20 ans. Nombre de nouvelles résolutions ont été adoptées ; de nombreuses études, recherches et analyses ont été menées sur cette question ; des partenariats solides ont été établis avec la société civile et d'autres acteurs ; et de nombreux réseaux et coalitions ont été créés, comme le Réseau de personnes référentes pour les femmes et la paix et la sécurité et les réseaux de médiatrices dans différentes régions du monde. En outre, même si les progrès ont été lents, dans l'ensemble, la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix a été renforcée considérablement. Bien que dans une moindre mesure, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne leur participation aux processus de paix et l'inclusion de libellés pertinents pour les femmes dans les accords de paix. Dans la région de l'Amérique latine, le processus

de paix et l'accord de paix historique en Colombie sont un exemple à cet égard. En outre, les plans d'action nationaux font partie des mécanismes les plus efficaces pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). L'élaboration de ce type de plans pour la résolution 2250 (2015) serait un outil précieux pour promouvoir également les questions ayant trait aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Un autre aspect lié aux synergies entre ces programmes qui mérite une attention particulière est le rôle des jeunes femmes qui œuvrent à la consolidation de la paix. Elles sont concernées à la fois par le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et par le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les résolutions 1325 (2000) et 2250 (2015) étant complémentaires, il est clair qu'il y a beaucoup à gagner en associant les jeunes femmes aux efforts de prévention et de règlement des conflits. Étant donné la confluence de leur double statut de femmes et de jeunes, elles ont des capacités et des perspectives uniques et exceptionnelles qui leur permettent d'apporter une contribution essentielle aux efforts visant à instaurer une paix durable et inclusive.

Pour terminer, la crise de COVID-19 est un moment de réflexion, qui arrive à point nommé. Personne ne sait exactement ce qui va suivre. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité devra certainement être modifié et s'adapter à la nouvelle réalité. Cependant, une chose est sûre : les jeunes continueront à jouer un rôle clef, comme ils l'ont fait jusqu'à présent. En fin de compte, ce sont eux qui construiront cette nouvelle réalité. Il est temps de faire la paix. Pour ce faire, nous avons plus que jamais besoin de la créativité, de l'enthousiasme et de l'énergie innovante des nouvelles générations, pour réagir efficacement et jeter les bases du monde sûr et pacifique dont nous avons tous besoin.

---